

RAPPORTS
du Père Planque, de M^{gr} Lavigerie
et de M^{gr} Comboni
SUR
l'Association Internationale Africaine

PAR LE

R. P. Marcel STORME

DOCTEUR EN MISSIOLOGIE,
PROFESSEUR AU SCOLASTICAT DE SCHEUT
KATOKA-LULUABOURG (CONGO BELGE).

RAPPORTS
du Père Plaque, de M^{re} Lavigne
et de M^{re} Comboni
sur
l'Association Internationale Africaine

Mémoire présenté à la séance du
19 novembre 1956.

Rapporteurs : R. P. E. BOELAERT et J. STENGERS.

R. P. Marcel STORME
Docteur en Médecine,
Professeur au Collège de Médecine
KATONGA-LEMBANG (Congo Belge).

Rapports sur l'Association Internationale Africaine.

AVANT-PROPOS

Dans notre ouvrage intitulé *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de XIX^e eeuw* (1), nous avons donné un bref résumé et même quelques extraits d'un *Mémoire secret* que M^{gr} Charles LAVIGERIE adressa le 2 janvier 1878 au cardinal Alexandre FRANCHI, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, pour lui donner son avis sur l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique équatoriale.

On a tout récemment exprimé le désir d'en posséder le texte intégral (2). Le document d'ailleurs, est d'une telle importance, qu'il peut avantageusement être mis à la disposition de tous ceux qui, de quelque manière, s'intéressent à l'histoire des missions de l'Afrique équatoriale. C'est pourquoi nous nous sommes décidé à le publier dans son intégralité.

Nous croyons utile de présenter en même temps quelques autres documents relatifs à l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique équatoriale. L'un d'eux, un rapport du Père Augustin PLANQUE, constitue une démarche analogue à celle de M^{gr} LAVIGERIE. Les autres documents sont les lettres que M^{gr} Daniel COMBONI adressa à la Propagande, pour donner son avis d'abord sur l'Association Internationale,

(1) *Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Collection in-8°, t. XXIII, 1951, pp. 436-448 et 453-462.

(2) Le R. P. A. ROEYKENS, dans *Zaire*, janvier 1956, p. 22, note 41.

ensuite sur la décision prise à la suite du *Mémoire secret*. Nous y ajoutons enfin la lettre de M^{gr} COMBONI au roi LÉOPOLD II.

Ainsi, le tout peut être considéré comme une première série d'annexes à notre ouvrage précité.

Dans notre ouvrage intitulé *Évangélisation de l'Afrique* (1), nous avons donné un bref résumé et même quelques extraits d'un *Mémoire secret* que M^{re} Charles LAVIGERIE adressa le 2 janvier 1878 au cardinal Alexandre FRANCHI, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, pour lui donner son avis sur l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique édu-

On a tout récemment décidé d'en posséder le texte intégral (2). Le document d'ailleurs, est d'une telle importance, qu'il peut avantageusement être mis à la disposition de tous ceux qui, de quelque manière, s'intéressent à l'histoire des missions de l'Afrique éducatrice. C'est pourquoi nous nous sommes décidé à le publier dans son intégralité.

Nous croyons utile de présenter en même temps quelques autres documents relatifs à l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique éducatrice. L'un d'eux, un rapport du Père Augustin FRANQUE, constitue une démarche analogue à celle de M^{re} LAVIGERIE. Les autres documents sont les lettres que M^{re} Daniel COMBONI adressa à la Propagande, pour donner son avis d'abord sur l'Association Internationale,

(1) *Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Collection n^o 87, t. XXIII, pp. 450-448 et 453-482.

(2) Le R. P. A. ROZIERE, dans *Table*, janvier 1906, p. 22, note 41.

CHAPITRE PREMIER

Le rapport du Père Planque

En 1876, le Père Augustin PLANQUE ⁽¹⁾ cherchait à obtenir pour ses missionnaires un pays plus salubre que les malheureuses côtes de Guinée ⁽²⁾. Lors d'une visite à Rome, il fut invité par le cardinal Alexandre FRANCHI ⁽³⁾, préfet de la Propagande, à assister aux délibérations d'un *congresso* de la Congrégation ⁽⁴⁾. C'était dans la première quinzaine de mars 1876.

Au sujet de cette réunion, le Père PLANQUE écrit dans une lettre datée du 23 janvier 1877 et adressée à M^{gr} TORONI :

(1) Né à Saint-André-lez-Lille le 25 juillet 1826. Ordonné prêtre en 1850. Professeur de philosophie au séminaire d'Arras. Le 6 novembre 1856, il passe au séminaire des Missions Africaines de Lyon, qui vient d'être fondé par M^{gr} Melchior DE MARION-BRÉSILLAC. Après la mort du fondateur, en 1859, il devient supérieur général de la Société, qu'il gouvernera pendant 48 ans, jusqu'à sa mort survenue le 21 août 1907.

(2) Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 127-133.

(3) Né à Rome le 25 juin 1819. Docteur en théologie en 1841. De 1841 à 1853, à Rome, successivement attaché à la secrétairie d'État du Pape, professeur de philosophie au séminaire romain, de diplomatie ecclésiastique à l'Académie des Nobles et d'histoire ecclésiastique à l'Université. Ensuite, chargé d'affaires en Espagne (1853), internonce à Florence et archevêque de Thessalonique *in partibus* (1856), secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires à Rome (1859), nonce apostolique en Espagne (1868) et ambassadeur extraordinaire auprès du sultan (1871). Le 22 décembre 1873, il est élevé à la dignité cardinalice, pour devenir préfet de la Propagande. Le 4 mars 1878, le nouveau pape, LÉON XIII, le nomme son secrétaire d'État. Il meurt le 31 juillet 1878.

(4) Assemblée ordinaire, à laquelle assistent le cardinal-préfet, le secrétaire et quelques fonctionnaires de la Propagande, et où sont expédiées les affaires courantes. Les affaires plus importantes, e. a. l'érection de nouvelles circonscriptions missionnaires, sont examinées et réglées par la congrégation ou assemblée plénière des cardinaux.

« Vous nous proposiez dans le Congresso de l'année dernière de prendre une paroisse formée de la division d'Alexandrie ou du Caire, parce que dans ces grandes villes les Franciscains sont tout à fait insuffisants (1)... M^{gr} le Secrétaire ajoutait que dans ces grandes villes nous serions au courant des voyages et des voyageurs qui s'enfoncent au loin dans les régions des nouvelles découvertes ; que nous pourrions étudier les voies et les moyens de les suivre, en faire la relation à la Propagande et avec ses ordres aller au loin ouvrir de nouvelles Missions. Cette perspective nous souriait et c'est ce qui nous a fait facilement... songer à nous occuper d'abord de l'Égypte » (2).

Dès 1877, les premiers missionnaires de Lyon s'installèrent en Égypte, dans le delta du Nil (3).

Mais déjà un élément nouveau était venu modifier les projets relatifs aux « régions des nouvelles découvertes ». En septembre 1876, une célèbre Conférence géographique s'était réunie à Bruxelles. Elle avait créé une Association Internationale Africaine qui devait coordonner les moyens et les efforts isolés pour explorer, ouvrir et civiliser l'Afrique équatoriale. Des expéditions seraient organisées, des voies créées, des stations érigées, des communications établies. Le centre de l'Afrique allait s'ouvrir.

Bien plus, l'Association Internationale n'utiliserait pas la voie du Nil, pour pénétrer dans l'Afrique équatoriale en partant des côtes orientale et occidentale.

Du coup, la suggestion faite par le Secrétaire de la Propagande perdait toute sa valeur. Si le Père PLANQUE songeait sérieusement à « ouvrir de nouvelles Missions » dans l'Afrique équatoriale, il devait se mettre à l'œuvre sans retard et sans compter sur la mission égyptienne. Pourquoi attendre encore le récit des missionnaires

(1) Dès le XVI^e siècle, les Franciscains de la province de la Terre sainte s'étaient établis au Caire et à Alexandrie. En 1839, fut érigé le vicariat apostolique de l'Égypte et de l'Arabie.

(2) *Archives de la Société des Missions Africaines* (Lyon) à Rome, via dei Gracchi, 324.

(3) A Zagazig et Tanta. Le Delta du Nil devint préfecture apostolique le 23 janvier 1886 et vicariat apostolique le 17 septembre 1909.

d'Égypte ? Ceux-ci, d'ailleurs, n'étaient plus bien placés pour se mettre « au courant des voyages et des voyageurs... » ni pour « étudier les voies et les moyens de les suivre ».

Au mois d'avril 1877, le Père PLANQUE se rend pour quelques semaines à Rome. Il a des affaires à traiter avec la Propagande, notamment celle de l'Afrique équatoriale. Les missionnaires de Lyon ne pouvaient-ils pas profiter des circonstances favorables, créées par le mouvement international, pour aller fonder une mission dans la région des grands lacs du centre africain ? La Propagande pourrait ériger ces territoires en Mission et en charger la Société de Lyon !

C'est sans doute à la suite de pareilles propositions que le cardinal FRANCHI conseilla au Père PLANQUE de lui remettre un rapport écrit sur cette question.

* * *

Dans les archives romaines de la Société des Missions Africaines de Lyon est conservé le brouillon du rapport du Père PLANQUE. Ce brouillon, pratiquement sans rature, n'est pas signé, mais il est tout entier de la main du Père PLANQUE. Il est daté de Rome le 7 mai 1877 et porte en manchette : « *Rapport pour l'érection d'une nouvelle mission dans la région des grands lacs du Centre de l'Afrique* ».

Quand nous nous sommes servi de ce document pour la rédaction des pages 420-422 de notre ouvrage *Evangelisationspogingen*, nous savions déjà que le rapport avait été réellement remis à la Propagande et qu'il y est conservé dans les archives. En effet, nous avons trouvé dans les archives de l'Institut missionnaire de Vérone, un extrait directement copié du rapport de la Propagande, *Scrittura riferita nei Congressi, Africa Centrale, Etiopia, Arabia*, vol. 8. Cet extrait reproduit le dernier paragraphe du

rapport du 7 mai 1877 et correspond exactement au texte du brouillon.

Mais les autres parties du rapport ? M^{gr} Giuseppe MONTICONE, archiviste de la Propagande, a bien voulu comparer le texte du brouillon avec celui du document remis à la Propagande : nous donnant l'assurance que les deux textes sont complètement identiques, il a relevé seulement, dans la ponctuation et l'orthographe, quelques légères divergences qu'il a bien voulu nous communiquer. Ceci nous permet de publier le texte du rapport tel qu'il a été remis à la Propagande ⁽¹⁾ (Document I).

* * *

Dans son rapport, le Père PLANQUE priait la Propagande d'ériger en Mission les pays de l'Afrique équatoriale, ou du moins la partie située entre l'équateur et le Zambèze, et d'en charger la Société des Missions Africaines de Lyon.

Quelle fut la réaction de Rome à cette demande ?

Il est certain que la Propagande n'a pas repoussé la proposition du Père PLANQUE. Probablement le supérieur général fut-il invité à recueillir des données plus abondantes et plus positives, après quoi la question serait examinée avec soin et proposée à l'assemblée plénière des cardinaux.

En effet, apprenant la nouvelle du départ des missionnaires d'Alger pour la région des grands lacs, il écrira : « La Propagande m'avait chargé d'étudier cette question et ensuite d'y pourvoir » ⁽²⁾. Et de fait, le Père PLANQUE prit l'affaire à cœur. Une lettre du 10 novembre 1877

⁽¹⁾ Les archives de la Propagande, pour la période des cent dernières années, ne sont pas accessibles aux historiens. Nous remercions vivement M^{gr} MONTICONE de la bienveillance avec laquelle il a voulu nous rendre le service apprécié.

⁽²⁾ Lettre au R. P. DOMINIQUE, le 24 mars 1878. *Archives de la Société des Missions Africaines de Lyon*, à Rome. Voir encore p. 10.

adressée à la Propagande nous prouve que l'enquête n'était nullement superficielle :

« Je m'entoure, écrit le supérieur, de tous les renseignements qui regardent l'entreprise de la Société internationale dont le roi des Belges est le Président. J'ai réuni déjà presque tout ce qui peut éclairer la question. Le roi des Belges m'a fait répondre d'une façon très bienveillante ; je ne tarderai pas à faire le voyage de Bruxelles pour préciser davantage certains points » (1).

Entre-temps la Propagande elle-même — comme elle faisait d'ordinaire avant de prendre une décision importante — prit des renseignements auprès de certains hommes compétents. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1877, elle écrivit à M^{gr} COMBONI, Vicaire apostolique de l'Afrique centrale, et à M^{gr} LAVIGERIE pour demander leur avis sur l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique équatoriale (2).

Alors, l'affaire prit une tournure tout à fait inattendue. M^{gr} LAVIGERIE, qui, selon toutes les apparences, n'était pas informé des démarches faites par le Père PLANQUE, développa dans sa réponse — le *Mémoire secret* du 2 janvier 1878 — tout un plan d'action pour l'exécution duquel se présentaient volontairement une cinquantaine de missionnaires d'Alger, et il insista tellement sur la nécessité d'une décision prompte, que la Propagande estima devoir confier la mission de l'Afrique équatoriale aux missionnaires de M^{gr} LAVIGERIE.

* * *

(1) Post-scriptum d'une lettre du 10 novembre 1877, dans les mêmes archives. — Dans *Evangelisatiepogingen*, nous avons émis l'opinion que ce post-scriptum pouvait être la réponse à une lettre de la Propagande contenant une invitation semblable à celle qui fut faite à M^{gr} COMBONI et à M^{gr} LAVIGERIE (p. 435). Toutefois, dans les archives romaines de la Société, de Lyon, la collection des lettres de la Propagande pour 1877, est complète et aucune ne parle de cette question. D'autre part, il n'y a pas de trace d'un nouveau voyage du P. PLANQUE à Rome.

(2) Voir *infra*, pp. 24-26.

Le rapport qui aurait dû normalement suivre les recherches du Père PLANQUE, n'a pas été retrouvé dans les archives de la Société. Probablement parce qu'il n'a jamais existé. On dirait, en effet, que le supérieur a été surpris en pleine enquête par la nouvelle de la décision prise par la Propagande à la suite du *Mémoire secret* de M^{sr} LAVIGERIE. Car le 24 mars 1878, il écrit au R. P. DOMINIQUE, capucin français, préfet et visiteur apostolique de la mission d'Aden et du pays des Gallas, qui se trouvait alors à Carcassone :

« La nouvelle donnée par les journaux que M^{sr} LAVIGERIE envoie une douzaine de missionnaires vers le lac Tanganika et le lac Nianza me rend une certaine liberté. La Propagande m'avait chargé d'étudier cette question et ensuite d'y pourvoir. Il y aura sans doute encore à faire dans ces pays d'exploration, mais c'est moins pressant » (1).

Il faudrait cependant que le Père PLANQUE ait laissé quelque trace de ses recherches. « J'ai réuni déjà presque tout ce qui peut éclairer la question », écrivit-il le 10 novembre 1877. Il s'agit sans doute de notes et de documents sur les explorations et la géographie de l'Afrique équatoriale, sur l'esprit et l'activité de l'Association Internationale Africaine, sur les missions protestantes et catholiques, sur les routes à suivre, les emplacements provisoires, la méthode d'évangélisation, etc. Il doit y avoir même quelque document important : la lettre à LÉOPOLD II, la réponse bienveillante que le Roi lui fit adresser...

Nous ne pouvons que regretter qu'il n'en soit conservé aucune trace dans les archives de la Société. Toutefois, ce qui a été conservé nous montre assez l'intérêt que le Père PLANQUE a manifesté pour l'Afrique équatoriale et pour l'entreprise de LÉOPOLD II. Il s'en est même fallu de peu que les missionnaires de Lyon n'eussent devancé les prêtres de M^{sr} LAVIGERIE dans la région des grands

(1) Voir p. 8, note 2.

lacs équatoriaux, puisque la Propagande avait chargé le Père PLANQUE « d'étudier cette question et ensuite d'y pourvoir ». Il s'informait, consciencieusement, lentement, dans l'espoir, voire la conviction, de se voir confier la mission de l'Afrique équatoriale. Et même après l'érection de la Délégation apostolique en faveur de M^{sr} LAVIGERIE, le Père PLANQUE espérait encore :

« Il y aura sans doute encore à faire dans ces pays d'exploration, mais c'est moins pressant » (1).

(1) C'est seulement en 1952 que les missionnaires de Lyon sont venus en Afrique équatoriale, pour reprendre quelques postes de mission dans le sud du vicariat du Kwango, Congo belge.

DOCUMENT I

Rapport pour l'érection d'une nouvelle mission dans la région des grands lacs du Centre de l'Afrique.

Rome, 7 mai 1877.

Éminence,

Depuis vingt ans la carte du centre de l'Afrique a subi une totale transformation. Les vastes régions, qui du fleuve Zambèze s'étendent vers le Nord jusqu'au delà de l'Équateur, ont cessé d'être qualifiées de désert. Quelques hardis voyageurs ont pénétré dans ces pays et au lieu de plaines arides, sans eau, sans végétation, sans habitants (1), ils ont trouvé toutes les magnificences d'une riche végétation, de nombreux cours d'eaux (*sic*), des lacs servant de réservoirs aux plus beaux fleuves du monde, le Nil, le Congo et le Zambèze. Partout une population relativement nombreuse, qui tantôt se montre hostile et tantôt accueille les explorateurs avec sympathie.

LIVINGSTONE, SPEKE, GRANT, BURTON, STANLEY, CAMERON (2) ont tour à tour et à l'envi rivalisé de zèle et d'énergie pour découvrir et faire connaître ces pays. Leurs récits, surtout ceux des deux derniers (3), ont excité un véritable enthousiasme dans presque toute l'Europe.

De tous côtés se sont formées des Sociétés pour envoyer des explorateurs et compléter les découvertes de ces voyageurs. STANLEY est

(1) Orthographe correcte (pluriel sans t), depuis 1740 (3^e édition du Dictionnaire de l'Académie française), jusqu'à 1835 (6^e édition), encore usuelle vers 1870.

(2) *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 607-611 (LIVINGSTONE), col. 860-864 (SPEKE), col. 440-441 (GRANT), col. 186-193 (BURTON), col. 864-893 (STANLEY), col. 206-211 (CAMERON).

(3) STANLEY, *How I found Livingstone*, London 1872; CAMERON, *Across Africa*, 2 vol., London 1877. La traduction française (par Henriette LOREAU), de l'ouvrage de STANLEY existait déjà depuis 1873. Celle du livre de CAMERON devait paraître en 1878, mais dès le début de 1877, la revue *Le Tour du Monde* avait commencé à publier de larges extraits (extrait et traduction: Henriette LOREAU).

retourné dans ces pays (1), CAMERON se prépare à y retourner aussi avec l'appui d'une riche Société anglaise (2). L'Italie a envoyé une expédition scientifique vers le sud de l'Abyssinie, sous la conduite du Marquis ANTINORI (3). L'Allemagne a depuis longtemps des explorateurs, tels que ROHLS (*sic*), NACHTIGAL (*sic*), SCHWEINFURTH (4), et d'autres encore sont en route (5).

Le Portugal, accusé aux yeux de l'Europe, par CAMERON et les autres, de la traite des esclaves que font ses nationaux dans ce centre de l'Afrique, proteste contre ces accusations. Ces bruits ont un autre effet, celui de faire voter par les Cortès une somme de 150.000 francs mis à la disposition du gouvernement pour l'organisation d'une expédition scientifique chargée d'explorer les territoires de l'Afrique Centrale entre les colonies d'Angola et de Mozambique, et d'étudier les systèmes hydrographiques du Congo et du Zambèze (6). C'est justement ce que CAMERON a commencé et veut continuer (2).

Mais l'entreprise la plus sérieuse et la plus capable d'ouvrir défini-

(1) Parti de la côte orientale en 1874, il devait arriver à Boma au mois d'août 1877.

(2) Probablement le Père PLANQUE parle ici de l'*African Exploration Fund*, comité spécial de la Société royale de Géographie de Londres, organisé en mars 1877. Quant à CAMERON, après sa traversée de l'Afrique (1873-1875), il avait fait de vains efforts pour intéresser le gouvernement anglais à l'Afrique équatoriale ; il participa à la Conférence de Bruxelles, mena une propagande active en faveur de l'Afrique, mais ne retourna plus dans le pays qu'il avait exploré.

(3) Le marquis Orazio ANTINORI (Pérouse 1811-Let Marefià 1882), partit en 1876 à la tête d'une mission scientifique organisée par la Société géographique italienne, pour explorer l'Éthiopie méridionale. Ses compagnons étaient : Giovanni CHIARINI, Antonio CECCHI et Sebastiano MARTINI-BERNARDI. La station scientifique fut établie à Let Marefià, dans le Choa. Après maints embarras et malheurs, ANTINORI y mourut le 26 août 1882.

(4) *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 792-795 (ROHLFS), col. 721-725 (NACHTIGAL), col. 837-841 (SCHWEINFURTH).

(5) Les explorateurs envoyés par l'*Afrikanische Gesellschaft (Deutsche Gesellschaft zur Erforschung Aequatorial-Afrikas)*, étaient tous retournés en Europe. Trois expéditions avaient été envoyées : en 1873, celle de GÜSSFELDT, FALKENSTEIN, SOYAX, LINDNER, et plus tard aussi VON MECHOW et PESCHUEL-LOESCHE, à la côte de Loango ; en 1874, celle de LENZ au Gabon et dans l'Ogowe ; la même année, celle de VON HOMEYER, avec LUX et POGGE, et plus tard MOHR (mort en 1876), dans le Lunda ou le pays du Mwata Yamvo. — POGGE seul avait réussi à atteindre le Lunda et revint en Allemagne en 1877.

(6) L'expédition de SERPA PINTO, CAPELLO DE BRITO et IVENS. Elle quittait le Portugal en novembre 1877. Voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 138-140 (CAPELLO) et 494-496 (IVENS). Selon *Le Tour du Monde*, 1877, deuxième semestre, p. 423. le parlement portugais (les Cortès), ouvrit à cette expédition, un crédit de cent soixante-quinze mille francs.

tivement ce centre de l'Afrique, c'est, à côté de l'œuvre de CAMERON, la Société internationale fondée à Bruxelles sous la présidence du roi des Belges. Cette Société a pris pour but la civilisation de ces pays. Son programme n'est, si l'on veut, qu'humanitaire, mais il est loin d'exclure l'élément religieux comme moyen de civilisation. Au contraire je sais de bonne source que plusieurs des organisateurs et des membres influents de cette Société désirent voir arriver des missionnaires catholiques dans ces pays.

La Société internationale de Bruxelles se propose de frayer des routes et d'établir de distance en distance des postes de ravitaillement et de secours. Ce sera une véritable expédition pacifique, mais organisée de manière à atteindre son but, même au moyen de la force dans les lieux où elle serait nécessaire.

Ce serait, il me semble, le moment d'envoyer dans ces régions qui s'ouvrent, quelques missionnaires catholiques pour les explorer d'abord et choisir les lieux qui paraîtront les plus propres à s'y établir.

La S. C. [Sacree Congrégation] pourrait leur donner pour champ d'exploration et de travail depuis l'Équateur au Nord jusqu'au Zambèze au Sud ; à l'Ouest ils pourraient s'étendre jusqu'aux limites de Loanda et de Benguela (1) ; à l'Est ils s'arrêteraient aux limites de Mozambique et de la Mission de Zanzibar (2).

Les Protestans (3) ont déjà commencé une mission en ces contrées, sur le lac Nyassa des Moravis (4). Une Société de missionnaires Écossais s'est formée dans ce but (5). Le 17 août 1875 la première colonie était sur le fleuve Zambèze ; le 18 septembre de la même année elle avait atteint Chibisa sur le Chiré Supérieur, et le 12 Octobre suivant le steamer *Ilala* qu'ils avaient emporté en morceaux, à cause des cascades de Murchison, voguait sur le lac Nyassa. Leur mission se fonde sur une belle baie abritée par le Cap Mac Clear (6). C'est une première prise de possession par les protestans de ces pays nouvellement découverts. Évidemment ils vont s'étendre le plus qu'ils pourront. En d'autres endroits les musulmans ont fait quelques conquêtes.

(1) Mieux : du diocèse d'Angola (clergé portugais) et de la préfecture apostolique du Congo (Pères du Saint-Esprit). Le Père PLANQUE n'a pas mentionné cette dernière.

(2) La préfecture de Mozambique (clergé portugais) et la préfecture apostolique de Zanzibar (Pères du Saint-Esprit).

(3) Lire protestants. Cf. p. 12, note 1.

(4) Lac Maravi ou lac des Maravis est le nom donné autrefois au lac Nyassa, d'après le nom de la tribu qui habite au sud-ouest de ce lac, dans la région des monts Maravis ou monts Kirk.

(5) La *Livingstonia Mission*, de la *Free Church of Scotland*.

(6) Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 358-359.

Il serait fort important que le catholicisme arrivât le premier chez le plus de peuplades possible. S'il se laisse prévenir, les difficultés seront beaucoup plus grandes et les résultats bien plus incertains.

Je viens donc prier la S. C. d'ériger ces pays en mission ⁽¹⁾ et de nous en charger.

Y a-t-il déjà une juridiction ecclésiastique qui s'étende sur ces pays ? Peut-être une partie ressort-elle du Vicariat Apostolique de l'Afrique Centrale. Dans le décret d'érection de ce Vicariat, on lui donne pour limites au Sud les monts de la lune : *ad meridionalem vero a montibus ut aiunt luno (sic)* ⁽²⁾. M^{gr} COMBONI me dit que les Monts de la lune, dont les explorateurs modernes ne disent pas un mot, se trouvent entre le 5° et le 10° de latitude Sud ⁽³⁾, mais il ajoute qu'il nous cède volontiers jusqu'à l'Équateur. D'ailleurs le décret d'érection du Vicariat Apostolique de l'Afrique Centrale, en date du 30 mars 1846, réserve très-expressément la question de divisions nouvelles de ce Vicariat : *Reservata, ut juris est, facultate prout in posterum adjuncta postulabunt, diversimode praedictum Vicariatum circumscribendi aut dividendi* ⁽⁴⁾.

Daignez agréer, Éminence, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

de Votre Éminence
le très-humble
et très-obéissant serviteur et fils

A. PLANQUE.

(1) D'ordinaire, la S. C. de la Propagande commence par ériger un territoire non évangélisé en *mission*. Les stades ultérieurs sont : préfecture apostolique, vicariat apostolique, diocèse.

(2) *Ad meridionalem vero (plagam) a montibus ut aiunt lunae* : au sud (le vicariat est limité) par les monts dits de la Lune. Le décret est du 30 mars, le bref apostolique du 3 avril 1846. Sur l'origine et la délimitation du vicariat apostolique de l'Afrique Centrale, voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 139-150, et notre article dans la *Nouvelle Revue de Science missionnaire*, 1952, pp. 105-118.

(3) M^{gr} COMBONI se trouvait alors à Rome. Sur les monts de la Lune selon M^{gr} COMBONI, voir *Evangelisatiepogingen*, p. 296, note 3.

(4) Traduction : Nous nous réservons, comme le droit le prévoit, la faculté de délimiter autrement ou même de diviser le vicariat précité, pour autant que les circonstances futures l'exigeront.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le mémoire secret de M^{gr} Lavigerie

En janvier 1867, M^{gr} Charles LAVIGERIE, évêque de Nancy, devint archevêque d'Alger (1). Aussitôt son regard d'apôtre s'étend de loin sur le continent africain tout entier :

« L'Algérie, écrit-il, n'est qu'une porte ouverte par la Providence sur un continent barbare de 200 millions d'âmes. C'est là surtout qu'il faut porter l'œuvre de l'apostolat catholique. C'est ce que je crois le clergé de l'Algérie appelé à tenter un jour ; et ce qu'il peut tenter dès demain, s'il le veut, au péril de sa vie » (2).

Dans sa lettre pastorale du 5 mai 1867, déterminant la mission à laquelle il se sentait appelé, il exprimait la même idée :

« ...répandre autour de nous les vraies lumières d'une civilisation dont l'Évangile est la source et la loi : les porter au delà du désert jusqu'au centre de cet immense continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale à la vie des peuples chrétiens, telle est dans les desseins de Dieu notre destinée providentielle » (3).

(1) Il fut promu au cardinalat en 1882. Principales biographies : M^{gr} BAUNARD, *Le Cardinal Lavigerie*, 2 vol., Paris, 1896 ; G. GOYAU, *Un grand Missionnaire, le Cardinal Lavigerie*, Paris, 1925. Notice biographique dans la *Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 504-518.

(2) Lettre à M^{gr} MARET, dans BAUNARD, t. I, pp. 157-158. M^{gr} Henri-Louis-Charles MARET (1805-1884) était professeur de dogme à la Sorbonne (1841) et doyen de la Faculté de théologie (1853-1884). Il fut nommé évêque *in partibus* de Sura (1861) et archevêque *in partibus* de Lépante (1882). Jusqu'au concile du Vatican (1870), il avait une grande influence sur M^{gr} LAVIGERIE.

(3) Lettre Pastorale et Mandement du 5 mai 1867, *ibidem*, pp. 164-165. Cette

Dès l'année suivante, il se mit à préparer l'exécution de la première partie de ce vaste programme : il sollicita et obtint, par le rescrit du 2 août 1868, l'érection de la Délégation apostolique du Sahara et du Soudan, et il fonda la Société des missionnaires d'Alger ⁽¹⁾.

Le Sahara et le Soudan n'étaient que des étapes sur la route vers le centre africain. M^{gr} LAVIGERIE l'affirmait clairement quand, à la fin de l'automne de 1872, le Père Félix CHARMETANT ⁽²⁾ partit du poste avancé de Laghouat pour aller chercher la place d'une station à établir dans le Sahara : le but final était l'Afrique équatoriale, la région des grands lacs.

« C'est là, en effet, écrivit-il, le but dernier de notre mission. Nous voudrions faire, en partant d'Alger, quelque chose de semblable à ce qu'a fait par une autre voie le D^r LIVINGSTONE ⁽³⁾, non pas, comme lui, pour des recherches géographiques que nous ne dédaignons pas sans doute, mais pour la conquête des âmes et la régénération de ces pauvres peuplades, où des millions de créatures de Dieu sont courbées sous le joug du plus cruel esclavage » ⁽⁴⁾.

Bientôt les missionnaires s'établirent dans le Sahara septentrional. En 1875, l'archevêque crut le moment

lettre fut imprimée en une brochure de 20 pages in-4°, Paris, 1867. Voir STREIT-DINDINGER, *Bibliotheca Missionum*, B. XVII, Afrikanische Missionsliteratur 1700-1879, Freiburg, 1952, p. 743, n. 7328.

⁽¹⁾ Nommés aussi : missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, missionnaires d'Afrique, Pères Blancs... Nous adoptons le nom dont M^{gr} LAVIGERIE s'est servi dans son *Mémoire secret*.

⁽²⁾ Né à Saint-Maurice l'Exil (diocèse de Grenoble), le 20 juin 1844. Quitte le séminaire pour entrer chez les missionnaires d'Alger en 1868. Ordonné prêtre en 1869. En 1871, il va recruter dans les séminaires de France des candidats pour la Société. Après un bref séjour dans le Sahara septentrional, il est envoyé faire des quêtes d'abord en Amérique, puis en France et en Belgique. En 1878, il part pour Zanzibar afin d'y préparer la première caravane missionnaire des grands lacs. En 1879, il est en Belgique pour recruter des anciens zouaves pour l'Afrique équatoriale. Procureur général de la Société, qu'il quittera plus tard pour cause de maladie. Il deviendra directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient.

⁽³⁾ Le nom de LIVINGSTONE était alors sur toutes les lèvres. STANLEY venait de rentrer de l'intérieur, après avoir retrouvé le célèbre missionnaire-explorateur.

⁽⁴⁾ M^{gr} BAUNARD, t. I, pp. 390-391.

favorable pour essayer la traversée du désert. En janvier 1876, trois missionnaires de Metlili se mirent en route pour Tombuktu. Mais trahis par leurs guides, ils furent massacrés par les Touareg (1).

M^{sr} LAVIGERIE dès lors abandonnait provisoirement ses projets de pénétration pour se replier sur l'Algérie et les œuvres du Sahara septentrional.

D'ailleurs, il avait des soucis graves qui détournaient son attention de l'Afrique intérieure. L'existence de ses établissements en Algérie même était en danger. L'orage s'annonçait dès le début de 1876. Le gouvernement allait réduire les subventions pour 1877. L'archevêque se démenait pour conjurer le danger, mais en vain, car le vote du 29 décembre 1876 lui fut défavorable et mit le diocèse d'Alger dans une situation désespérante (2).

* * *

Sur ces entrefaites, se réunit la Conférence géographique de Bruxelles et fut créée l'Association Internationale Africaine.

Il serait intéressant de connaître les premières réactions de M^{sr} LAVIGERIE, quand il apprit les nouveaux projets d'exploration et de civilisation de l'Afrique équatoriale.

La nouvelle l'aura certainement intéressé. L'échec de la traversée du Sahara l'avait dû convaincre qu'il était imprudent et prématuré de vouloir atteindre les grands lacs par la voie du désert et du Soudan : l'exécution d'un tel projet demanderait de nombreuses années de progression prudente et lente. D'autre part, l'Association Internationale Africaine devait l'inviter à une action

(1) Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 320-325.

(2) BAUNARD, t. I, pp. 522-525.

prompte et directe, par la voie même que suivraient les expéditions de l'Association.

Cependant, nous ne croyons pas que l'archevêque y ait songé sérieusement. Nous ne trouvons aucune trace d'une réaction de ce genre. Ce qui n'est pas étonnant d'ailleurs, puisque la lutte contre les projets pernicioeux du gouvernement français absorbait la meilleure partie de son attention et de son temps, et que la menace de graves difficultés financières ne lui permit pas d'envisager une nouvelle entreprise qui devait être extrêmement coûteuse.

Désarmé par le coup terrible que lui infligeait le vote du 29 décembre 1876, M^{gr} LAVIGERIE offrit au Pape sa démission comme archevêque d'Alger. Partagé entre sa charge pastorale d'Alger et celle de la mission africaine, et impuissant, à cause de sa santé, à suffire à toutes deux, il préférerait se donner tout entier à l'œuvre de la mission (1).

On peut se demander, avec M^{gr} BAUNARD, si M^{gr} LAVIGERIE, en prenant une telle détermination, ne songeait pas principalement à de nouvelles conquêtes à entreprendre en Afrique équatoriale (2).

Rien ne prouve qu'il en fut ainsi. Dans sa lettre à PIE IX, l'archevêque parle de la mission encore faible qui ne pouvait se passer de lui, des congrégations qu'il avait fondées et qui ne pouvaient non plus vivre et se développer qu'avec son concours (3). Et le 12 février 1877, il écrira au Père CHARMETANT :

(1) La lettre à PIE IX est datée du 1^{er} janvier 1877. Voir M^{gr} BAUNARD, t. I, p. 527.

(2) « Ne cédait-il pas, comme il l'écrit au Pape, à l'irrésistible et incessante poussée de sa vocation de missionnaire, vers les nouvelles et plus grandes conquêtes qu'il rêve déjà d'entreprendre ? Car, il ne faut pas l'oublier : c'est à cette époque que les découvertes des grands explorateurs africains ouvraient à l'apostolat des horizons sans limites. L'apôtre les suivait d'un regard d'ambitieuse envie... ». *Ibidem*, p. 528.

(3) *Ibidem*, p. 527.

« Ma démission a été donnée par moi, sans arrière-pensée ⁽¹⁾, et dans la conviction que je ferais l'œuvre de la mission » ⁽²⁾.

Mais dans la pensée de M^{gr} LAVIGERIE, la mission, c'est la Délégation apostolique du Sahara et du Soudan, comme il ressort d'une lettre qu'il écrivit le 30 décembre 1876 à M^{gr} BOURRET, évêque de Rodez :

« Je suis, cher Seigneur, à la veille de prendre une résolution devenue nécessaire, à cause du mauvais état persévérant de ma santé et du développement continu de la mission. Je ne puis plus suffire à gouverner le diocèse et à étendre *les œuvres de la délégation*. Dans cette situation il me faut choisir... J'abandonnerai donc complètement mon archevêché, *et je resterai Délégué apostolique*, en choisissant très probablement ma résidence ultérieure à Saint-Louis de Carthage... » ⁽³⁾.

Nous ne nions pas cependant que, dans son idée, l'extension des œuvres de la délégation, ainsi que le développement de ses congrégations, ne comportât aussi l'extension des limites du terrain d'action qui lui avait été confié jusque-là. Mais cette pensée n'inspirait pas, elle accompagnait tout au plus la démarche du 1^{er} janvier 1877.

* * *

⁽¹⁾ Selon J. TOURNIER, *Le Cardinal Lavigerie et son action politique* (1863-1892), d'après des documents nouveaux et inédits (Paris, 1913), l'archevêque avait quand même une arrière-pensée : être cardinal et résider à Rome pour représenter l'Église de France. Une tentative avait échoué en 1875 (pp. 43-46). Alors, M^{gr} LAVIGERIE « eut une autre combinaison. Il donnerait sa démission, prétextant que sa santé était chancelante et qu'il se consacrerait à ses missions ; il demanderait une pension de 10.000 francs et irait vivre à Rome. Avec son esprit d'initiative, sa grande activité, ses remarquables qualités politiques et diplomatiques, il y prendrait une importance considérable, deviendrait cardinal et jouerait enfin le rôle, tant désiré, de conciliateur entre la France et le Saint-Siège.

» Le 1^{er} janvier 1877, il avertissait M. Tardif (directeur général des Cultes) de ses intentions. Il renseigne aussi le nonce, mais en spécifiant bien qu'il ne démissionnerait qu'après que tout aurait été réglé tant de la part du Saint-Siège que de l'État. Il mettait encore le cardinal secrétaire d'État au courant de sa résolution. Cette combinaison ne réussit pas plus que les précédentes » (p. 46).

⁽²⁾ M^{gr} BAUNARD, t. I, p. 532.

⁽³⁾ *Ibidem*, pp. 525-526.

La démission de M^{gr} LAVIGERIE ne fut pas agréée. Du reste, sa santé se raffermir et lui permit de reprendre toutes ses occupations. Mais loin de pouvoir étendre les œuvres de la mission, l'archevêque se vit obligé à faire des économies partout. Les avant-postes du Sahara purent être maintenus à Biskra, à Metlili et à Ouargla, où les missionnaires étaient reconnus et entretenus comme aumôniers des soldats, mais Géryville dut être supprimé (1).

Le manque de ressources créait des situations pénibles. Cependant, écrit M^{gr} BAUNARD,

« dans l'abandonnement que la France officielle faisait de l'Algérie chrétienne, l'Archevêque sentait de plus en plus le besoin de regarder au delà. Le 21 juillet 1877, il était à Rome, près du pape. Il n'y venait pas pour remettre sa houlette à Pie IX, mais au contraire pour demander d'ouvrir à sa petite Société d'apôtres deux grandes missions, deux mondes : en Asie, à Jérusalem, l'apostolat des Grecs catholiques orientaux ; en Afrique, dans la région des lacs équatoriaux, l'apostolat des innombrables peuplades indigènes formant ensemble peut-être plus de cent millions d'âmes privées de l'Évangile » (2).

Plus loin, l'auteur répète qu'en juillet et août 1877, M^{gr} LAVIGERIE alla poser lui-même devant le Souverain Pontife la question de l'évangélisation de l'Afrique équatoriale. L'archevêque, écrit-il, trouva l'esprit du Pape « incliné à l'entendre sur de si grandioses communications ». Puis, citant M^{gr} LAVIGERIE :

« Le regard du vieux et saint Pontife se portait avec tristesse sur le monde catholique, où la haine de l'impiété semblait vouloir tout lui ravir, lorsque son attention fut appelée pour la première fois sur les travaux de la conférence de Bruxelles, et sur l'avenir nouveau qui se préparait pour les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Il comprit sans peine l'importance de cette conquête. Et comme on lui représenta que les ministres protestants allaient se mettre en route pour arriver les premiers et nous fermer la porte, le grand Pape, qui allait mourir,

(1) *Ibidem*, p. 534.

(2) *Ibidem*, p. 537.

mais dont l'âme conservait toutes les ardeurs généreuses, sentit qu'il s'agissait de prendre les devants : « Mais, se récria-t-il, c'est à la vérité dont l'Église est dépositaire, et non à l'erreur, qu'a été adressée la divine parole : Allez et enseignez toutes les nations ! »

« Néanmoins, il lui parut convenable de ne rien entreprendre sans avoir consulté les chefs des principales missions d'Afrique. Vers la fin de l'année 1877, le cardinal FRANCHI, préfet de la Propagande, procéda à cette enquête : « Les prélats consultés, et j'avais l'honneur d'être de ce nombre, écrit toujours l'Archevêque, furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces missions nouvelles, et l'urgence de leur fondation, dans les lieux où la Société internationale allait établir ses centres d'opération » (1).

Il est évident que M^{gr} BAUNARD a reproduit ici un extrait d'une lettre de M^{gr} LAVIGERIE] datée du 1^{er} janvier 1881 (2). Parfois il a simplement résumé ou supprimé un paragraphe trop long ou moins utile. Mais il a aussi modifié un passage important qu'il a voulu adapter à sa propre version.

Comparons les deux textes :

« Le regard du vieux et saint Pontife se portait avec tristesse sur le monde catholique, où la haine de l'impiété semblait vouloir tout lui ravir, lorsque pour la première fois le cardinal FRANCHI, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, appela son attention sur les travaux de la conférence de Bruxelles et sur l'avenir nouveau qui se préparait pour les peuples de l'intérieur de l'Afrique.

« Pie IX en comprit sans peine toute l'importance. Il ne s'agissait de rien moins que... (3).

« Le grand Pape qui allait mourir, mais dont l'âme conservait toutes les ardeurs généreuses, comprit les dangers d'une telle situation.

(1) M^{gr} BAUNARD, t. II, pp. 6-7.

(2) Cette lettre, intitulée *Les Missions de l'Afrique équatoriale*, parut dans *Les Missions Catholiques* (Lyon), de 1881, passim ; une version italienne dans *Le Missioni Cattolice* (Milano) de la même année. Voir STREIT-DINDINGER, Band XVII, n. 7382, p. 766, Artikel usw. 1. — Elle a été rééditée comme préface de la nouvelle édition du *Journal de la première expédition des Pères Blancs d'Afrique, 1878-1879 : Vers les Grands Lacs*, Collection Lavigerie, n° 53, Namur, 1954, pp. 5-47.

(3) Suivent deux paragraphes sur le pays et les populations de l'Afrique équatoriale et sur les projets des protestants. M^{gr} BAUNARD a supprimé le premier et résumé le second.

Il vit aussi l'obligation providentielle imposée au Saint-Siège d'y pourvoir sans délai ; « car c'est à la vérité dont l'Église est dépositaire, disait-il, et non à l'erreur qu'a été dite la grande parole : « Allez et enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » Par son ordre, la Sacrée Congrégation de la Propagande s'adressait donc, vers la fin de 1877, aux chefs des principales missions de l'Afrique, pour leur demander des renseignements utiles à la réalisation des pensées du Saint-Père. Les prélats consultés, et j'avais l'honneur d'être de ce nombre, furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces missions nouvelles et l'urgence de leur fondation dans les lieux où la Société internationale africaine allait établir ses centres d'action » (1).

Cette lettre attribuée expressément au cardinal FRANCHI la démarche qui détermina le Pape à consulter les chefs des principales missions africaines. M^{gr} BAUNARD présente une version différente : il attribue à M^{gr} LAVIGERIE l'honneur d'avoir attiré l'attention de PIE IX sur l'Association Internationale et sur la nécessité d'entreprendre l'évangélisation de l'Afrique équatoriale ; ainsi la visite de l'archevêque à Rome, en juillet 1877, et les « si grandes communications » qu'il y fit, auraient déterminé le Pape à ordonner une enquête ; le cardinal FRANCHI procéda à cette enquête vers la fin de 1877 et M^{gr} LAVIGERIE y répondit par le *Mémoire secret* du 2 janvier 1878.

Ce n'est certainement pas en juillet 1877 que l'attention de PIE IX fut attirée *pour la première fois* sur les travaux de la Conférence de Bruxelles. Déjà en octobre 1876, le Pape avait manifesté « un bienveillant et sympathique intérêt » pour l'œuvre entreprise par LÉOPOLD II. En décembre 1876, il se déclarait même « tout disposé à seconder le projet du Roi ». Et au début de 1877, il recommandait spécialement l'œuvre à M^{gr} COMBONI, exhortant le vicaire apostolique à prendre contact avec LÉOPOLD II (2).

(1) *Vers les Grands Lacs*, pp. 11-12 ; *Les Missions Catholiques*, 1881, p. 116.

(2) Voir A. ROEYKENS, *Le Baron de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique*, dans *Zaire*, 1956, pp. 15-18.

M^{gr} BAUNARD est dans l'erreur, puisqu'il rattache le récit de M^{gr} LAVIGERIE à la visite de juillet 1877. De plus, pour conformer ce récit à sa propre version, il n'a pas hésité à en modifier le texte d'une manière très suspecte.

D'autre part, le récit de M^{gr} LAVIGERIE est explicite sur ce point : le cardinal FRANCHI, et non pas l'archevêque lui-même, fit auprès du Pape la démarche qui provoqua l'ordre de consulter les chefs des principales missions. Cette démarche ne peut se placer à la fin de 1876 et ne pouvait dès lors *pour la première fois* attirer l'attention de PIE IX sur les travaux de la Conférence de Bruxelles, puisqu'il y aurait un intervalle de toute une année entre l'ordre donné par le Pape et l'invitation adressée aux chefs des missions, vers la fin de 1877. Nous croyons plutôt que l'entretien eut lieu vers le milieu de 1877. Dans ce cas, il n'est pas impossible que la démarche du cardinal FRANCHI doive se rattacher au rapport que le Père PLANQUE venait de remettre à la Propagande, au mois de mai 1877, et qui demandait de confier à la Société de Lyon la mission de l'Afrique équatoriale à ériger ⁽¹⁾.

Le fait que la démarche du cardinal FRANCHI fut à l'origine de l'invitation adressée aux chefs des principales missions africaines, n'exclut cependant pas que M^{gr} LAVIGERIE, lors de sa visite de juillet 1877, puisse avoir entretenu le Pape de la nouvelle situation créée par le mouvement international en faveur de l'exploration et de la civilisation de l'Afrique équatoriale. Mais alors se pose la question : l'archevêque a-t-il réellement, comme le prétend M^{gr} BAUNARD, demandé d'ouvrir à sa Société la mission de l'Afrique équatoriale ?

Tant qu'on n'apporte pas des preuves, nous préférons répondre négativement. Il y a en effet assez d'indices qui nous poussent à rejeter l'assertion de M^{gr} BAUNARD.

(1) Voir p. 9. Les vacances d'été expliqueraient le délai.

D'abord, la crise financière, dont nous avons parlé plus haut, devait empêcher l'archevêque de se jeter précipitamment dans une entreprise extrêmement coûteuse, surtout en ce moment où rien encore ne réclamait l'urgence qu'il y aura après l'invitation du cardinal FRANCHI.

Aussi n'avons-nous pas connaissance de quelque texte où M^{gr} LAVIGERIE fasse allusion à une pareille demande ou à la possibilité de commencer sous peu une mission dans l'Afrique équatoriale (1).

Le *Mémoire* lui-même semble exclure une démarche déjà faite auprès du Pape, et même auprès du cardinal FRANCHI. En effet, M^{gr} LAVIGERIE se borne à déclarer que depuis la Conférence de Bruxelles il a « pensé que la S. Congrégation de la Propagande et les chefs des Missions africaines devaient suivre d'un œil attentif les progrès d'une telle entreprise » ; il comprend dès lors que Son Éminence le cardinal-préfet se préoccupe de ces questions et qu'« elle désire s'entourer des renseignements propres à éclairer sa sagesse et celle de ses Éminentiſſimes Collègues » (pp. 1 et 2 du *Mémoire*). Aussi, ses missionnaires, « dès qu'ils ont su que l'Afrique allait être ouverte à l'apostolat » ont supplié l'archevêque de présenter au Pape une supplique (p. 32 du *Mémoire*), et « dès maintenant » M^{gr} LAVIGERIE met à la disposition de la Propagande le nombre de prêtres qu'elle jugera nécessaire (*ibidem*).

Tout porte à croire que ce n'est qu'à l'occasion de l'invitation du cardinal FRANCHI que M^{gr} LAVIGERIE a conçu l'idée de présenter sa Société pour la mission de l'Afrique équatoriale. Il n'y avait plus à tarder : la lettre du cardinal FRANCHI était un avertissement que la Propagande songeait à envoyer des missionnaires en Afrique

(1) Peut-être les archives de la Propagande et de la Société des missionnaires d'Alger renferment-elles l'un ou l'autre document qui puisse apporter quelque lumière pour la solution de cette question.

équatoriale, et si la Société d'Alger voulait non seulement prendre part à cette œuvre évangélisatrice, mais même en assumer la direction, elle devait se présenter pour cette tâche, immédiatement et résolument.

* * *

M^{gr} LAVIGERIE savait-il que d'autres personnages encore avaient été consultés par le cardinal FRANCHI ? Sa lettre du 1^{er} janvier 1881 parle des « chefs des principales missions de l'Afrique » et ajoute même que ceux-ci

« furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces nouvelles missions (en Afrique équatoriale) et l'urgence de leur fondation » (1).

Certainement a-t-il exagéré quant à l'unanimité par rapport à l'urgence des nouvelles missions. M^{gr} COMBONI, en effet, était d'avis qu'il ne fallait pas s'empressez : pour le moment, l'Association Internationale ne constituait pas un danger pour l'évangélisation ; au contraire, l'expérience africaine et les échecs que les explorateurs devraient essuyer, formeraient la meilleure propagande en faveur des missions catholiques ; plus tard l'entreprise du roi des Belges serait très utile pour l'évangélisation (2).

La lettre que le cardinal FRANCHI adressa à M^{gr} COMBONI demandait

« des renseignements sur le développement et la situation de l'œuvre conçue par le roi des Belges pour abolir l'esclavage et la traite des Noirs et civiliser l'Afrique centrale » (3).

Elle était datée d'octobre 1877, probablement dans la première quinzaine (4). Sans doute la lettre adressée à M^{gr} LAVIGERIE était-elle rédigée dans le même sens et

(1) Voir p. 23.

(2) Voir pp. 147-148 et 150.

(3) Voir pp. 146 et 149.

(4) « Écrite il y a plus de trois mois », dit M^{gr} COMBONI dans sa lettre du 19 janvier 1878. Voir p. 149.

datée de la même époque. Ceci nous permet de déterminer avec une certaine précision ce que signifient les termes de la lettre du 1^{er} janvier 1881 : « vers la fin de 1877 » et « des renseignements utiles à la réalisation des pensées du Saint-Père » (1).

Par ce que nous avons vu plus haut, le Père PLANQUE ne fut pas consulté : il avait déjà donné son opinion sur l'entreprise de Bruxelles et peut-être l'enquête faite par la Propagande n'était-elle qu'une réaction à la demande introduite par le supérieur de Lyon (2).

Nous devons exclure également les chefs des missions portugaises : la Propagande aura bien jugé opportun de laisser veiller les prétentions à un patronat quelconque et de mettre les Portugais devant un fait accompli.

Il resterait encore le P. Ignace SCHWINDENHAMMER, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit (3), et les chefs des missions africaines confiées à cette Congrégation.

D'après les informations qui nous sont venues de Paris, le P. SCHWINDENHAMMER n'a pas été consulté. Du moins, il n'y en a pas de traces dans les archives de la Congrégation.

Parmi les chefs des missions confiées à la Congrégation du Saint-Esprit, nous devons mentionner : M^{gr} François-Marie DUBOIN, préfet apostolique du Sénégal et vicaire apostolique de la Sénégambie (4) ; M^{gr} Pierre LE BERRE

(1) Voir p. 23.

(2) Voir pp. 9 et 24.

(3) Né à Ingersheim (près de Colmar) le 13 février 1818. Études au lycée de Colmar, au petit séminaire de La Chapelle et au grand séminaire de Strasbourg. Ordonné prêtre en 1842. L'année suivante il entre au noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie (avant la fusion de celle-ci avec la Congrégation du Saint-Esprit). Il devint professeur, maître des novices, supérieur de la maison de Notre-Dame du Gard, près d'Amiens. Avant de mourir, le Père LIBERMANN, fondateur de la Congrégation (mort le 2 février 1852), le désigna comme supérieur général. Sous sa direction, la Congrégation et les missions prirent un développement remarquable. Il mourut à Paris le 6 mars 1881.

(4) Né à Samoëns, diocèse d'Annecy, le 23 septembre 1827. Entre dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1846. Part pour le Sénégal en 1850. En 1851-

qui venait d'être nommé vicaire apostolique des Deux Guinées le 7 septembre, mais qui devait encore recevoir la consécration épiscopale à Paris le 28 octobre (1) ; le Père Charles DUPARQUET, supérieur de la préfecture apostolique du Congo (2) ; et enfin le Père Antoine HORNER, préfet apostolique de Zanzibar (3). Il est bien possible que le cardinal FRANCHI ait demandé l'avis de ces prélats, ou du moins des plus compétents d'entre eux.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons que deux réponses : celle de M^{gr} LAVIGERIE, le *Mémoire secret* du 2 janvier 1878, et les lettres de M^{gr} COMBONI.

* * *

Le *Mémoire secret* constitue donc la réponse de M^{gr} LAVIGERIE à une demande de renseignements sur l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de

1852 il réside à la mission de Grand-Bassam. En 1852, il doit retourner en France pour cause de maladie. Part pour La Réunion en 1855 et y reste jusqu'en 1871. De 1871 à 1875, il est supérieur religieux de l'île Maurice. En 1876 il devient préfet apostolique du Sénégal et vicaire apostolique de la Sénégambie. Donne sa démission en 1883. Meurt à Chevilly le 26 août 1893.

(1) Né à Neulliac, diocèse de Vannes, le 1^{er} août 1819. Ordonné prêtre en 1844. L'année suivante, il entre au noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Part pour la mission du Gabon le 12 mai 1846. En 1859, il est nommé supérieur religieux et devient vicaire général de M^{gr} BESSIEUX. A la mort de celui-ci, il est nommé vicaire apostolique. Il meurt à Sainte-Marie du Gabon le 16 juillet 1891.

(2) *Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 310. La notice est à compléter. Le Père DUPARQUET est né à L'Aigle, diocèse de Sées, le 31 octobre 1830. Élève du séminaire diocésain, il passe en 1854 au noviciat de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Ordonné prêtre en 1855. La même année, il part pour la mission de la Sénégambie. Retour en France en 1863, pour cause de maladie. Part pour la préfecture apostolique du Congo en septembre 1866. Retourne en France en 1867, et va fonder au Portugal un séminaire pour le recrutement de missionnaires portugais. En décembre 1869, il part pour la mission du Zanzibar. La maladie l'oblige de retourner en France en 1872. Nommé vice-préfet de la préfecture apostolique du Congo, il part pour Landana le 25 juillet 1873. En 1878, il est nommé préfet apostolique de la Cimbébasie. Il fait plusieurs voyages d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique australe. Meurt à Loango le 24 août 1888.

(3) *Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 453-455 et t. IV, col. 407.

l'Afrique équatoriale. Il s'adresse directement au cardinal FRANCHI, préfet de la Congrégation de la Propagande. Mais, comme l'archevêque y fait des propositions concrètes concernant l'érection de nouveaux vicariats apostoliques, la question devait être examinée par l'assemblée plénière des cardinaux (1). Or, dans ces cas, la Propagande fait imprimer et distribuer aux cardinaux-membres une *positio* ou *ponenza*, comprenant un exposé de la question soumise à l'examen ainsi que les principaux documents qui s'y rapportent. Ainsi, M^{gr} LAVIGERIE, sans doute pour prévenir les retards que demanderaient ces préparatifs à Rome, fit imprimer lui-même son *Mémoire* chez A. JOURDAN, imprimeur de l'archevêché, de sorte que le document pouvait être remis immédiatement à tous les prélats intéressés.

La brochure, in-4^o, comprend 55 pages de texte et une page pour la table des matières. M^{gr} LAVIGERIE y fit annexer aussi, à la fin, une carte de l'Afrique où sont indiqués tous les détails nécessaires pour l'intelligence des questions géographiques. Le texte d'ailleurs renvoie régulièrement à cette carte.

On pourra certainement retrouver le *Mémoire* dans les archives de la Propagande, notamment dans les *Acta S. Congregationis* de l'année 1878 (2). Mais il en existe aussi trois exemplaires dans la bibliothèque missionnaire de la Congrégation (3). C'est là que nous avons pu nous procurer le texte et la carte.

(1) La S. Congrégation de la Propagande est formée d'un nombre variable de cardinaux : le cardinal-préfet et les cardinaux-membres. Tous sont désignés par le Pape. Cette commission cardinalice constituée, avec le secrétaire, la Congrégation proprement dite, la congrégation ou assemblée plénière, qui est chargée d'examiner et de régler les affaires importantes et d'adopter les décisions de quelque gravité. Voir p. 5, note 4.

(2) Ces dossiers contiennent les documents imprimés et les réponses de l'assemblée. Les originaux sont conservés dans les *Scritture originali riferite nelle Congregazioni Generali*.

(3) Voir STREIT-DINDINGER, Band XVII, pp. 865-866, n^o 7644, indications bibliographiques et table des matières du *Mémoire*.

M^{gr} LAVIGERIE a ajouté quelques annotations au texte de son *Mémoire*, pour renvoyer aux sources dont il s'est servi. Afin de les distinguer de nos notes personnelles, nous avons recouru à un système de double annotation :

- 1) Les notes de M^{gr} LAVIGERIE lui-même sont imprimées comme des notes ordinaires ;
- 2) Nos propres notes sont introduites par des chiffres italiques et séparées du texte ou des notes du *Mémoire* par un trait horizontal.

Nous pourrions déjà laisser la parole à M^{gr} LAVIGERIE. Nous préférons cependant présenter d'abord quelques considérations d'ensemble, qui aideront le lecteur à mieux juger les assertions du *Mémoire* et qui contribueront en même temps à diminuer considérablement le poids déjà lourd de nos annotations.

* * *

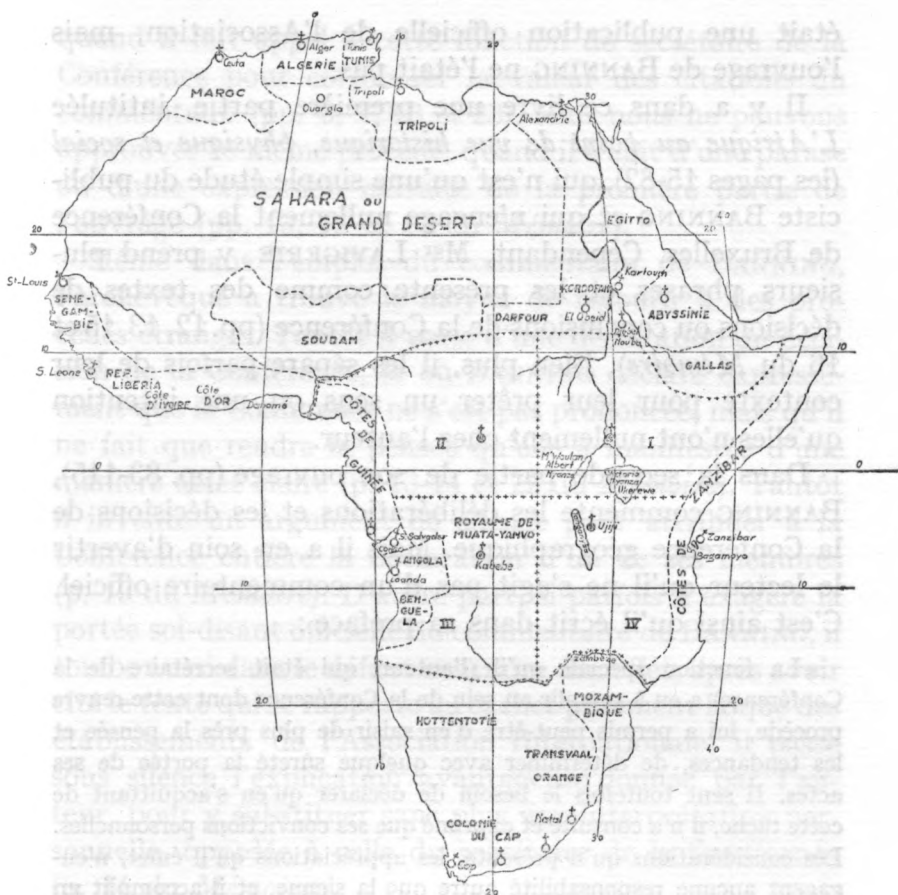
Le *Mémoire secret* comprend deux parties. Dans la première partie, M^{gr} LAVIGERIE examine le but, l'organisation et l'esprit de l'Association Internationale Africaine, ainsi que les dangers et les avantages que l'œuvre présente pour les missions catholiques. Dans la seconde partie, il propose les moyens efficaces à adopter pour l'évangélisation de l'Afrique équatoriale.

Pour la première partie de son exposé, l'archevêque s'en réfère à deux sources : la première édition de l'ouvrage d'Émile BANNING, intitulé *L'Afrique et la Conférence Géographique de Bruxelles* (1), et la brochure intitulée *Commission Internationale de l'Association Africaine, Session de juin 1877* (2).

L'examen de la façon dont M^{gr} LAVIGERIE s'est servi

(1) Librairie européenne C. Muquardt, Bruxelles, 1877. Une deuxième édition, revue et augmentée, parut en 1878 chez le même éditeur. Sur BANNING, voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 68-86.

(2) C'est le compte rendu des séances de la Commission internationale du 20 et du 21 juin 1877. Chez Hayez, Bruxelles, 1877.



Carte de l'Afrique d'après Mgr LAVIGERIE.

de ces deux sources nous mène à une constatation extrêmement importante pour l'intelligence du *Mémoire* : l'exposé n'est ni objectif, ni véridique, il est manifestement tendancieux.

En présentant ces deux publications, Mgr LAVIGERIE les fait passer indistinctement pour « des documents officiels publiés par l'association internationale elle-même », qui « donnent et commentent les délibérations et décisions officielles de la Société » (p. 6 du *Mémoire*).

En réalité, le compte rendu de la session de juin 1877

était une publication officielle de l'Association, mais l'ouvrage de BANNING ne l'était pas.

Il y a dans ce livre une première partie, intitulée *L'Afrique au point de vue historique, physique et social* (les pages 15-82), qui n'est qu'une simple étude du publiciste BANNING et qui n'engage nullement la Conférence de Bruxelles. Cependant, M^{gr} LAVIGERIE y prend plusieurs phrases et les présente comme des textes de décisions ou conclusions de la Conférence (pp. 12, 13, 15 et 16 du *Mémoire*). Bien plus, il les sépare parfois de leur contexte pour leur prêter un sens ou une intention qu'elles n'ont nullement chez l'auteur.

Dans la seconde partie de son ouvrage (pp. 83-115), BANNING commente les délibérations et les décisions de la Conférence géographique. Mais il a eu soin d'avertir le lecteur qu'il ne s'agit pas d'un commentaire officiel. C'est ainsi qu'il écrit dans sa préface :

« La fonction spéciale qu'il (l'auteur, qui était secrétaire de la Conférence) a eu à remplir au sein de la Conférence dont cette œuvre procède, lui a permis peut-être d'en saisir de plus près la pensée et les tendances, de déterminer avec quelque sûreté la portée de ses actes. Il sent toutefois le besoin de déclarer qu'en s'acquittant de cette tâche, il n'a consulté et exprimé que ses convictions personnelles. Les considérations qu'il présente, les appréciations qu'il émet, n'engagent aucune responsabilité autre que la sienne, et il accomplit un devoir en la revendiquant tout entière » (pp. 7-8).

Cette prudente précaution n'empêche pas cependant que les considérations et les appréciations de BANNING rendent fidèlement l'esprit et les tendances de la Conférence de Bruxelles et de l'Association Internationale Africaine (1). Nous comprenons dès lors M^{gr} LAVIGERIE,

(1) Et certainement la pensée et les intentions de LÉOPOLD II qui avait soigneusement contrôlé le manuscrit de l'ouvrage. Le texte d'une note avec observations et suggestions que le roi fit parvenir à BANNING a été publié par E. GOSSART, *Émile Banning et Léopold II*, Bruxelles, 1920. On y lit e. a. ceci : « J'espère que M. BANNING voudra bien faire droit à mes observations. Il déclare qu'il n'écrit qu'en son nom, mais tout le monde sait qu'il a été secrétaire de la Conférence et la particulière estime que m'inspirent son beau talent et son zèle

quand il fait appel à cette fonction de secrétaire de la Conférence pour corroborer la valeur des citations du commentaire (pp. 6, 7, 13 et 23). Mais nous ne pouvons approuver ce même procédé, quand il s'agit d'une phrase ou d'une expression extraite de la première partie de l'ouvrage (pp. 13, 15 et 16 du *Mémoire*).

Même dans l'emploi du commentaire de BANNING, l'archevêque a trouvé le moyen de recourir à des procédés étranges. Tantôt il parle d'une déclaration ou décision de la Conférence, là où BANNING déclare expressément que la Conférence ne s'est pas prononcée, mais qu'il ne fait que rendre la pensée qu'elle a manifestée d'une manière assez claire (p. 13-14 et 22 du *Mémoire*). Tantôt il invente un argument de silence pour attribuer à la Conférence entière la déclaration d'un de ses membres (p. 13 du *Mémoire*). D'autre part, si parfois il exagère la portée soi-disant officielle du commentaire de BANNING, il tombe aussi dans le défaut contraire. En effet, après avoir cité le texte qui se rapporte au cachet purement laïque des établissements de l'Association Internationale, il passe sous silence l'explication avantageuse donnée par l'auteur, pour y substituer sans plus une interprétation personnelle, opposée à celle du secrétaire de la Conférence (p. 14 du *Mémoire*).

Il y a enfin les appendices, au nombre de neuf ⁽¹⁾. Nos

patriotique pour tout ce qui est utile au pays ». BANNING, en effet, a tenu compte des observations du Roi en apportant les modifications désirées. N'oublions pas non plus que c'est BANNING qui rédigea le compte rendu officiel de la Conférence, publié sous le titre : *Conférence géographique de Bruxelles*, chez Hayez, Bruxelles, 1876, 40 pages in-f° (Voir J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning*, Mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1955, p. 34).

(1) Voici la liste de ces appendices :

1. Composition de la Conférence géographique de Bruxelles (pp. 119-122) ;
2. Discours prononcé par le Roi à l'ouverture de la Conférence (pp. 123-126) ;
3. Déclaration de la Conférence au sujet des stations (pp. 127-129) ;
4. Résolutions de la Conférence concernant le système d'organisation (pp. 130-131) ;
5. Déclaration du Congrès de Vienne (pp. 132-135) ;
6. Déclaration du Congrès de Vérone (pp. 136-138) ;

annotations et les considérations suivantes montreront clairement que même dans l'emploi de ces textes officiels, l'archevêque se révèle assez superficiel, sinon tendancieux,

Quant au compte rendu de la session de la Commission Internationale, là aussi M^{gr} LAVIGERIE a eu recours à des procédés arbitraires. Nous pensons spécialement à l'insinuation plutôt malicieuse d'une proposition de la croix comme emblème de l'Association et la prétendue opposition que ce projet aurait rencontré de la part des membres de la Commission (p. 14 du *Mémoire*).

* * *

Ces deux publications constituent les principales sources de l'exposé de M^{gr} LAVIGERIE.

« Je n'y ajouterai rien, écrit-il, dont je ne sois absolument certain soit pour en avoir été le témoin moi-même, soit pour l'avoir appris de témoins dignes de foi » (p. 6 du *Mémoire*).

« Je n'y ajouterai rien ». Ainsi, l'archevêque ne s'est pas servi de publications autres que celles qu'il vient de mentionner. Pour rédiger son *Mémoire*, il n'a pas consulté le compte rendu officiel de la Conférence (1), ni celui de la séance du Comité national belge de novembre 1876 (2), ni la brochure publiée par un autre membre de la Conférence, Émile DE LAVELEYE, sous le titre : *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles* (3), ni les articles parus dans des journaux ou revues.

Évidemment, M^{gr} LAVIGERIE n'exclut pas les sources

7. Discours prononcé par le Roi à la séance d'installation du Comité belge (pp. 139-141) ;

8. Statuts du Comité belge (pp. 142-146) ;

9. Composition du Comité national belge (pp. 147-150).

(1) Voir pp. 32-33, fin de la note 1.

(2) *Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale*, Hayez, Bruxelles, 1876.

(3) Bruxelles, 1877, 87 pages in-16°. Sur DE LAVELEYE, voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 484-497.

qu'il a employées pour les parties de son *Mémoire* qui ne se rapportent pas directement au but, à l'organisation, l'esprit, etc. de l'Association Internationale. Sinon, il aurait dû nommer encore l'ouvrage où il a puisé les détails sur l'histoire des missions du Libéria et de Sierra Leone (pp. 17-18 du *Mémoire*), les journaux où il a trouvé les nouvelles qu'il rapporte (p. 16 et 28 du *Mémoire*) ainsi que l'organe des missions protestantes de Londres (pp. 19 et 29 du *Mémoire*).

On se demandera sans doute quels pourraient être les faits dont l'archevêque a été témoin lui-même. Rarement il fait appel à sa propre expérience. Il y a la visite que lui fit l'évêque protestant de Zanzibar (p. 18-19 du *Mémoire*), la lecture d'une lettre qu'un explorateur du Sahara avait adressée au gouverneur de l'Algérie (p. 33 du *Mémoire*), quelques détails relatifs à la traite des esclaves (p. 49 du *Mémoire*) et enfin ses expériences d'apostolat (deuxième partie du *Mémoire*, *passim*). Aucune de ses expériences ne se rapporte à l'Association Internationale, qu'il s'efforcera néanmoins de mettre parfois en cause.

Et les témoins dignes de foi ? Ce sont sans doute les missionnaires d'Ouargla, qui lui ont communiqué certaines nouvelles sur les agissements d'un explorateur français (p. 20 du *Mémoire*) — encore une fois M^{sr} LAVIGERIE ne peut s'empêcher d'y impliquer l'Association Internationale —, et les esclaves rachetés, qui lui ont donné le récit de leurs aventures et de leurs souffrances (p. 49 du *Mémoire*).

C'est ici que nous devrions examiner une suggestion faite par le Père A. ROEYKENS au sujet du rôle d'informateur que l'abbé LOYER aurait rempli auprès de M^{sr} LAVIGERIE. Nous préférons traiter cette question plus loin, quand nous aurons fourni les éléments suffisants pour l'intelligence de la discussion (1).

(1) Voir *infra*, pp. 68-73.

Ainsi, aux informations offertes par les deux publications précitées, M^{gr} LAVIGERIE n'ajoutera que des détails fournis par sa propre expérience et par des témoins dignes de foi. Ces derniers renseignements sont rares, surtout si on doit les restreindre aux seuls détails qui ont quelque chose à voir avec l'Association Internationale. Encore ce rapport ne peut-il s'établir que grâce à une argumentation spécieuse. C'est ce qui résultera clairement de l'examen minutieux des méthodes appliquées par l'archevêque dans l'emploi de ses sources.

* * *

Le *Mémoire secret* définit l'Association Internationale Africaine comme suit :

« L'association internationale de Bruxelles est la centralisation sous une direction et une action uniques de toutes les sociétés formées et de toutes les entreprises tentées, depuis un demi-siècle, pour l'exploration et la conquête de l'immense continent africain » (p. 4 du *Mémoire*).

Il est difficile d'y reconnaître l'Association Internationale telle qu'elle est présentée par les documents officiels ou décrite par BANNING.

D'autre part, la définition n'est pas conforme, s'oppose même à certaines données que M^{gr} LAVIGERIE lui-même fournira dans le développement ultérieur de son *Mémoire*.

En effet, en confrontant certaines déclarations du *Mémoire* avec les sources auxquelles M^{gr} LAVIGERIE s'en réfère, on se heurte à d'importantes divergences qui touchent la nature même de l'Association. L'archevêque a-t-il mal lu et mal interprété ses sources ? Il était pourtant assez perspicace pour en saisir le vrai sens et la portée exacte. A-t-il exprimé de simples soupçons ? Mais alors, pourquoi et de quel droit déclare-t-il qu'aux informations puisées dans les deux publications précitées il

n'ajoutera rien dont il ne soit absolument certain ? Peut-être en était-il certain ? Dans ce cas, il a eu tort de s'en rapporter expressément à des sources autres que son expérience personnelle ou des témoins dignes de foi.

D'ailleurs, M^{sr} LAVIGERIE n'était pas toujours logique dans ses affirmations. Car une lecture attentive du *Mémoire* révèle des contradictions étranges ou du moins une grande confusion. C'est que l'archevêque réduit ou abandonne ses fausses assertions quand il n'en a plus besoin pour son argumentation, et qu'il va même jusqu'à affirmer le contraire, quand, à l'occasion, il peut en tirer quelque avantage.

C'est ainsi que nous sommes forcé encore une fois à conclure que le *Mémoire secret* n'est pas un exposé objectif, mais un écrit tendancieux. C'est le plaidoyer d'un avocat qui défend une cause et qui a recours à des procédés auquel on donne le nom d'artifices. Ces artifices oratoires prouvent certainement l'habileté de l'éloquent archevêque, mais ils se comprennent difficilement dans un rapport qui constitue la réponse à une demande de renseignements de la part du cardinal-préfet de la Propagande.

Aussi M^{sr} LAVIGERIE évitera-t-il de publier ses erreurs. Sa lettre du 1^{er} janvier 1881, qui était destinée à la publication, reproduit quelques passages du *Mémoire secret*, ce qui prouve assez qu'il s'est servi du document. Seulement, il prend bien garde d'apporter les modifications nécessaires à certaines expressions ou interprétations erronées.

* * *

L'erreur initiale concerne l'origine de la Conférence de Bruxelles et la nature de l'Association Internationale Africaine.

Tout le monde savait que le roi des Belges était le seul et véritable initiateur de l'œuvre. Les récentes publica-

tions du P. A. ROEYKENS ont suffisamment démontré que la Conférence de Bruxelles a été conçue par LÉOPOLD II, qu'elle a été préparée par des hommes choisis par lui et travaillant sous sa surveillance étroite et personnelle ; aussi, l'Association Internationale, telle qu'elle fut réellement organisée, correspondait entièrement aux intentions et aux projets formés par le Roi et ses collaborateurs belges ⁽¹⁾.

Dans son ouvrage, BANNING insiste à plusieurs reprises sur ce rôle initiateur de LÉOPOLD II. Il déclare expressément que la Conférence de Bruxelles se réunit « sous la présidence et en vertu de l'initiative de Léopold II » (p. 9), que le Roi « a convoqué la Conférence » (p. 12), que le roi des Belges est « le chef, organisateur et initiateur de l'œuvre » (p. 102) et que l'initiative de la Conférence est « partie de Bruxelles » (p. 113).

Inutile de dire que la brochure *Commission internationale de l'Association africaine* ne parle pas autrement. C'est ainsi qu'un délégué espagnol proposa même d'adopter le Lion belge pour l'insigne de l'Association, « puisque c'est au roi des Belges qu'en est due l'initiative » (p. 17).

M^{gr} LAVIGERIE ne tient aucun compte de ces déclarations expresses et répétées. Selon lui, la pensée de la Conférence de Bruxelles « est venue des Sociétés protestantes d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique » (p. 15 du *Mémoire*). C'est donc une initiative *protestante*. Le rôle de LÉOPOLD II se borne à un simple « patronage » (pp. 1 et 7 du *Mémoire*). Certes, la présidence et la direction de l'entreprise ont été confiées au roi des Belges, mais c'est là une manœuvre habile des protestants : ceux-ci ont donné à l'Association « un chef dans la personne d'un roi catholique » (p. 47 du *Mémoire*) et ils ont « placé fort

(1) A. ROEYKENS, *Les Réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876*, dans *Zaire*, 1953, pp. 787-827. L'auteur reprend le même sujet dans une étude intitulée : *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (1876)*, *Mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales*, Bruxelles, 1956.

habilement à Bruxelles... le siège de la nouvelle Association » (p. 19 du *Mémoire*), pour attirer à l'œuvre les sympathies et les ressources des pays catholiques « qui sans cela lui auraient fait défaut ». L'influence et l'action réelles, dans l'Association Internationale, « appartiendront aux protestants anglais et allemands » (*ibidem*).

M^{gr} LAVIGERIE était-il vraiment convaincu de ce qu'il affirmait avec un tel aplomb ? « Que l'origine de la Conférence soit protestante, c'est ce dont il est impossible de douter », écrit-il (p. 15 du *Mémoire*). Et il croit en trouver la preuve dans le fait que le mouvement d'exploration, qui se centralise actuellement à Bruxelles, a été créée par les « sociétés protestantes » (*ibidem*). Le sophisme est habile et nous ne croyons pas que l'archevêque l'ait pris au sérieux. Il a voulu exagérer, inspirer la crainte du danger protestant. C'était peut-être le seul moyen pour pousser la Propagande à une décision prompte...

Quoi qu'il en soit, plus tard, dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, M^{gr} LAVIGERIE tiendra un tout autre langage :

« S. M. le roi des Belges, écrit-il, conçut la pensée d'une Association internationale qui relierait et dirigerait tous ces efforts » (1).

* * *

L'erreur sur l'origine protestante de la Conférence de Bruxelles entraîne aussi une conception erronée de la nature de l'Association Internationale.

En effet, l'origine de la Conférence est expliquée comme suit : les Sociétés protestantes ont les premières créé le mouvement d'exploration de l'Afrique, l'Angleterre d'abord, puis aussi l'Allemagne ainsi que l'Amérique ; dans les dernières vingt-cinq années ce mouvement a pris une extension énorme ; récemment ces Sociétés ont conçu l'idée de se réunir afin de concerter leur action ; la réunion eut lieu à Bruxelles où fut créée l'Association

(1) *Vers les Grands Lacs*, Journal de la première expédition des Pères Blancs d'Afriques, Coll. Lavigerie, n° 55, Namur, 1954, p. 7.

Internationale Africaine. L'archevêque y associe encore les libres penseurs, surtout français, et écrit :

« Luthériens, Calvinistes, libre-penseurs, Anglais, Allemands, Américains, Français... viennent de se réunir pour rendre leur action plus forte, plus efficace, en la concentrant sous une seule direction, en formant une seule Société de toutes ces Sociétés diverses, en lui donnant, ce qui prouve leur habileté, un chef dans la personne d'un Roi catholique » (p. 47 du *Mémoire*).

Ceci nous ramène à la définition donnée plus haut.

Tout d'abord, on ne comprend pas comment l'Association Internationale pouvait centraliser *sous une direction et une action uniques les entreprises tentées, depuis un demi-siècle*, pour l'exploration du continent africain. Une pareille centralisation ne pouvait avoir comme objet que les entreprises *futures*. Peut-être ce détail devait-il, dans l'intention de M^{gr} LAVIGERIE, confirmer l'origine protestante de l'Association.

D'autre part, la centralisation des Sociétés géographiques ⁽¹⁾, sous une direction et une action uniques, est présentée comme une véritable fusion, puisqu'on a formé « une seule Société de toutes ces Sociétés diverses ». C'est dans ce sens que le *Mémoire* dira expressément que la Société géographique de Paris « est aujourd'hui une section de l'Association internationale belge » (p. 20 du *Mémoire*).

En réalité — les documents officiels et le commentaire de BANNING ne laissent pas de doute sur ce point — l'Association Internationale était principalement une œuvre de centralisation des efforts à tenter pour l'exploration de l'Afrique équatoriale, et une œuvre de secours, ayant comme mission de porter aide et appui aux voyageurs africains envoyés par une Société quelconque

(1) On a remarqué comment M^{gr} LAVIGERIE joue sur les mots : il parle très souvent de sociétés *protestantes* et les désigne même sous le nom de leurs sectes (Luthériens, Calvinistes), alors qu'il s'agit de sociétés *scientifiques* de pays protestants.

ou faisant des explorations à leur propre compte. C'est dans ce but que fut créée une Commission internationale, un Comité exécutif et des comités nationaux, et que des stations hospitalières seraient établies en Afrique. Il est vrai que l'Association recrutait ses membres surtout dans les milieux des Sociétés géographiques, mais ce fait ne justifie pas l'identification de ces Sociétés avec les comités nationaux de l'Association Internationale. Ces Sociétés étaient priées d'adhérer aux résolutions de la Conférence et de se mettre en relation avec la Commission Internationale, mais cette adhésion et ce contact ne supprimaient pas le caractère, la direction ni les moyens propres à chacune d'elles.

* * *

Ce n'est pas dans le *Mémoire secret* que l'on doit chercher une idée précise de la constitution de l'Association Internationale.

Il y a d'abord la confusion, dont nous venons de parler, entre les comités nationaux et les Sociétés géographiques des diverses nations.

BANNING avait bien établi la distinction. Il déclare que « la Conférence a dû abandonner aux gouvernements, aux sociétés de géographie, surtout à l'initiative privée », l'organisation d'expéditions scientifiques (p. 86), et que les comités nationaux « auront à faire appel aux forces individuelles, ils pourront utiliser également, pour atteindre le but commun, tout ce qu'ils trouveront de corps constitués, de sociétés savantes, artistiques, même de pur agrément, chez les diverses nations » (p. 105). D'ailleurs, les comités nationaux devaient encore se constituer, « d'après le mode qui leur paraîtra préférable », disait la résolution de la Conférence (p. 130), alors que les sociétés géographiques existaient déjà dans presque tous les pays de l'Europe.

M^{gr} LAVIGERIE lui-même écrit que « ces comités nationaux sont pris ordinairement parmi les membres des Sociétés de géographie ou d'exploration déjà existantes » (p. 8 du *Mémoire*), et que l'Association n'absorbait pas les sociétés savantes, mais leur adressait son appel (p. 11 du *Mémoire*). S'il introduit la confusion, c'est manifestement pour pouvoir attribuer à l'Association l'esprit anticatholique des sociétés soi-disant protestantes, ou pour pouvoir lui imputer certains actes blâmables commis par un membre de la Société de géographie de Paris (pp. 15-16 et 20 du *Mémoire*).

Quant à la Commission internationale ou centrale, l'archevêque dit qu'elle est formée des « représentants élus par les comités nationaux » (p. 8 du *Mémoire*). Il faut y ajouter encore, selon les documents officiels : « les présidents des principales Sociétés de Géographie qui sont représentées à la Conférence ⁽¹⁾, ou qui viendraient à adhérer à son programme » (résolution 3, dans BANNING, p. 130), le secrétaire général de l'Association (résolution 9, p. 131), ainsi que les « membres effectifs et les membres d'honneur » dont le président pouvait compléter la Commission, dans le but de « proportionner la représentation de chaque pays à son importance, aux services rendus à l'œuvre » (résolution 5, p. 131).

M^{gr} LAVIGERIE donne aussi une idée incomplète du Comité exécutif de l'Association. Les résolutions de la Conférence parlent de « trois ou quatre membres » et d'un « président » (résolution 7, p. 131). L'archevêque savait bien que LÉOPOLD II était élu président de la Commission internationale et du Comité exécutif, mais il ne semble pas considérer le roi comme faisant partie du Comité exécutif, car ce Comité, selon lui, ne serait composé que des trois membres désignés par la Conférence (pp. 12 et 19 du *Mémoire*). D'ailleurs, nous avons vu plus haut que

(1) Paris, Londres, Vienne, Rome, Berlin et Saint-Petersbourg.

l'archevêque n'attachait pas ou peu d'importance à la présidence et la direction exercées par le roi des Belges : ce n'était pas plus qu'un simple pouvoir nominal. Outre le président et les trois ou quatre membres, il y avait encore le secrétaire général de l'Association, qui, par le fait même de sa nomination par le président, devenait membre de la Commission centrale et du Comité exécutif (résolutions 7 et 9 ; BANNING, p. 131).

* * *

L'idée que M^{gr} LAVIGERIE donne du système d'organisation de l'Association Internationale paraît donc assez superficielle et incomplète. Bien plus, l'archevêque ne semble pas avoir suivi de très près l'organisation et le développement de l'œuvre.

C'est ainsi qu'il appelle BANNING secrétaire non seulement de la Conférence de Bruxelles (pp. 6, 15 et 25 du *Mémoire*), mais encore de l'Association et de la Commission internationale (pp. 7 et 12 du *Mémoire*). On dira peut-être que c'est là une manifestation de la confusion, plutôt innocente, qui lui fait employer comme synonymes les noms de Conférence, Association et Commission. Cette solution n'en est pas une, puisque ce sont les termes Conférence et Commission qui sont employés pour désigner l'Association (1).

Or, si BANNING avait rempli la fonction de secrétaire de la Conférence de Bruxelles, il n'a jamais été secrétaire général de l'Association ni de la Commission centrale. Il est vrai qu'il pourvut pendant quelques semaines à la correspondance de l'œuvre (2), mais il ne fut pas nommé secrétaire. Le choix de LÉOPOLD II, pour cette fonction,

(1) Au début, l'Association était parfois appelée Conférence, même dans les documents officiels et dans le commentaire de BANNING ; mais on ne donnait jamais le nom d'Association à la Conférence.

(2) BANNING, *Notes sur ma vie et mes écrits*, dans J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning*, Mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1955, p. 34.

la plus importante après celle du président, tomba sur un autre Belge, le baron Jules GREINDL, qui accepta vers la fin d'octobre 1876 ⁽¹⁾. Et le secrétaire de la Commission internationale, dans la session de juin 1877, était le baron P. GUILLAUME ⁽²⁾.

Quand aux membres du Comité exécutif, la Conférence de Bruxelles avait élu, outre le président : Sir Bartle FRERE, anglais ⁽³⁾, le Français DE QUATREFAGES DE BREAU ⁽⁴⁾ et l'explorateur allemand Gustav NACHTIGAL ⁽⁵⁾. Puis, au mois d'octobre 1876, le Roi procéda à la nomination du secrétaire général de l'Association, le baron GREINDL, qui, comme nous avons vu, par le fait même de sa nomination, devenait membre du Comité exécutif. Mais bientôt il y eut un changement important : Sir Bartle FRERE, nommé haut-commissaire en Afrique du Sud, démissionna et fut remplacé, au mois de juin, par l'Américain Henry SANFORD, ami personnel de LÉOPOLD II ⁽⁶⁾.

M^{gr} LAVIGERIE semble ignorer ces modifications apportées à la constitution primitive du Comité exécutif. Son *Mémoire* mentionne toujours trois membres du Comité et parle encore du représentant anglais qui, en réalité, n'y figurait plus (pp. 12 et 19 du *Mémoire*).

⁽¹⁾ Voir A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II (1875-1879)*, Mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1955, pp. 170-171 ; sur GREINDL, voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 383-385.

⁽²⁾ Jean-Gustave-Jules-Paul GUILLAUME (1852-1918). Secrétaire de LAMBERMONT. Secrétaire de la Conférence de l'A. I. A. en juin 1877. Diplomate. Ministre de Belgique à Paris. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

⁽³⁾ Né en 1815. En 1867, membre du Conseil de l'Inde, puis vice-président de ce Conseil. En 1872, il est envoyé en mission chez le sultan de Zanzibar pour négocier un traité ayant comme but la répression du trafic des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique. De 1877 à 1880, haut-commissaire de l'Afrique du Sud. Il mourut en 1884.

⁽⁴⁾ *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 779-780.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, col. 837-841.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, t. III, col. 778-783.

Une erreur plus grave et lourde de conséquences est la fiction d'un comité national anglais.

Avant la fin de 1877, plusieurs comités nationaux avaient été fondés. La Belgique avait donné l'exemple, en novembre 1876. L'Allemagne et l'Autriche suivirent en décembre. Dans la première moitié de 1877, des comités furent créés encore en Espagne, au Portugal, en Hollande, en Suisse, en Russie, en Hongrie, en Italie, en France et aux États-Unis. Mais les Anglais s'abstenaient : ils préféraient se tenir à l'écart et, au lieu de créer un comité national de l'Association Internationale, ils organisèrent, en mars 1877, un organisme national et indépendant, sous le nom d'*African Exploration Fund* (1).

Dans son *Mémoire secret*, M^{gr} LAVIGERIE fait mention de la section allemande, américaine, suisse, de la Société géographique de Paris « qui est aujourd'hui une section de l'Association internationale belge », mais aussi d'une section anglaise. Celle-ci serait même, avec les sections allemande et américaine, une « des plus importantes », sinon la plus importante (p. 12 du *Mémoire*). Et puisque, selon l'archevêque, les Anglais et les Allemands disposaient, dans le Comité exécutif, d'une majorité de deux sur trois, l'influence et l'action réelles en Afrique équatoriale devaient appartenir « aux protestants anglais et allemands » (p. 19 du *Mémoire*).

Il est évident que l'archevêque, dans un rapport du genre du *Mémoire secret*, devait soigneusement éviter de nommer les comités nationaux des pays catholiques. Les comités anglais, allemand, américain, suisse... c'est le protestantisme ! Le comité français, c'est la libre pensée, qui se trahit par l'activité anticatholique et anti-religieuse d'un explorateur français, membre de la Société géographique de Paris (p. 20 du *Mémoire*). Jamais M^{gr} LAVIGERIE ne mentionne le comité national belge,

(1) Voir A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II (1875-1879)*, Mémoire de l'Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1955, pp. 179-226.

le seul qui déployait quelque activité réelle. Sans doute n'était-il pas informé des efforts que la franc-maçonnerie belge s'imposait pour lui inspirer ses idées et ses tendances, pour s'emparer de l'influence réelle et pour introduire en Afrique la civilisation laïque hostile à toute religion et surtout à la religion catholique.

Toutes ces erreurs et lacunes montrent suffisamment que l'archevêque, avant la rédaction de son *Mémoire secret*, ne s'intéressait que vaguement au développement de l'Association Internationale. Après l'invitation du cardinal FRANCHI il s'est mieux renseigné. Mais ses informations restaient très incomplètes et parfois peu actuelles. L'ouvrage de BANNING et le compte rendu de la session de la Commission internationale de juin 1877 lui ont rendu de très grands services. A ceux-ci il a ajouté quelques détails, fournis par son expérience personnelle et par des témoins dignes de foi, et quelques nouvelles d'actualité puisées dans des journaux et revues de date récente. Enfin, quand les sources faisaient défaut ou quand elles n'étaient pas conformes à sa propre thèse, il a comblé les lacunes avec des conjectures qu'il présentait avec une telle audace et un tel aplomb que les cardinaux, moins informés que lui, ne pouvaient se douter de leur provenance suspecte.

* * *

La définition de l'Association, selon M^{gr} LAVIGERIE, assigne à l'œuvre un double but : l'exploration et la conquête du continent africain.

L'Association n'avait nullement inscrit sur son programme la conquête de l'Afrique équatoriale. Le contraire est même expressément affirmé par BANNING qui écrit que l'œuvre ne serait pas défigurée par « l'esprit de conquête » (p. 113).

Admettons cependant que l'arrière-pensée était pré-

sente. L'archevêque s'en rendit bien compte : il voyait percer le caractère politique des stations qui seraient établies en Afrique (p. 11 du *Mémoire*). Mais était-ce là une raison suffisante pour insérer cette notion de conquête dans la définition même de l'Association ?

Du reste, ces visées politiques, selon M^{gr} LAVIGERIE, n'existaient pas chez le roi des Belges — celui-ci d'ailleurs ne pouvait jouer qu'un rôle insignifiant de figurant — mais chez « les protestants anglais et allemands » à qui appartiendraient l'influence et l'action réelles en Afrique.

Officiellement, l'Association Internationale Africaine s'assignait un double but : l'un scientifique, l'autre civilisateur. Déjà la première résolution de la Conférence de Bruxelles l'énonçait en ces termes :

« Il sera constitué une Commission internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale... » (BANNING, p. 130).

Et le commentaire de BANNING spécifiait le rôle civilisateur comme suit : ouvrir les voies qui fassent pénétrer dans l'intérieur du continent le commerce, les arts et métiers de l'Europe et le christianisme ; contribuer à la pacification du pays par la douceur, la persuasion et le prestige que le personnel des stations exercerait sur la population ; enfin, combattre la traite des esclaves en échelonnant les stations sur le chemin habituellement suivi par les traitants (pp. 88-91).

Il est vrai que ce rôle reste très restreint. On y découvre à peine une véritable mission civilisatrice, car une société qui limite son action à de pareils moyens indirects, ne peut pas dire en toute vérité qu'elle a un but civilisateur, sinon indirect.

Toutefois, nous ne croyons pas que ce fût là une question de pure propagande. Les organisateurs de l'œuvre avaient des projets bien plus larges que la seule exploration scientifique du continent. Nous avons admis chez LÉOPOLD II une arrière-pensée politique. Celle-ci devait

être vague encore, mais elle allait se préciser pour revêtir une forme de plus en plus concrète, suivant le cours des événements et selon les circonstances (1). Ces visées politiques entraînaient inévitablement des desseins civilisateurs. La Conférence de Bruxelles s'est contentée d'inscrire ce but au programme de l'Association, sans spécifier en quoi consisterait précisément son action civilisatrice, la limitant provisoirement à une action indirecte. Non seulement parce que l'exploration et l'ouverture du continent formaient le but immédiat de l'œuvre, mais encore parce que l'exploration était la première phase d'un projet beaucoup plus large et la *conditio sine qua non* de l'introduction de la civilisation dans le pays. Aussi parce que la discussion de la mission civilisatrice dans le sein de la Conférence provoquerait nécessairement des dissensions, à cause de la diversité des opinions concernant la forme et les moyens de la civilisation qu'on introduirait en Afrique équatoriale.

C'est dans ce sens que nous comprenons le commentaire de BANNING.

« Servir la science et les hommes qui s'en font les apôtres, telle sera donc la mission immédiate, essentielle des établissements qui vont être créés en Afrique. Il s'en ajoutera bientôt une autre, non moins importante, celle de répandre les lumières de la civilisation parmi les peuples indigènes » (p. 89).

Puis, après avoir posé une série de questions, notamment si l'organisation restera « strictement circonscrite dans le domaine de la civilisation et de la science », ou si elle doit « se développer, en outre, dans le sens religieux et commercial », l'auteur répond que « la solution de la plupart de ces questions est réservée à l'avenir », y ajou-

(1) Dans ses œuvres, le R. P. ROEYKENS nous donne l'impression que le Roi aurait été une sorte de Providence, dirigeant les événements et créant les circonstances, plutôt que de s'y conformer. D'ailleurs, l'auteur, faute de documents, se voit le plus souvent acculé à recourir à d'ingénieux rapprochements et à des hypothèses pour repérer ce qu'il croit être l'arrière-pensée politique du Roi.

tant toutefois que la pensée de la Conférence « s'est manifestée d'une façon assez claire pour n'admettre aucune hésitation sur les bases essentielles de l'œuvre » (p. 91).

Il est donc difficile de refuser à l'Association toute mission civilisatrice. Cependant M^{gr} LAVIGERIE s'obstine à dissimuler cette mission, non seulement dans sa définition, mais aussi dans l'exposé du but de l'œuvre. C'est seulement dans les citations de BANNING que nous retrouvons le terme, à six reprises même (pp. 6, 7 et 13 du *Mémoire*), mais l'archevêque n'y semble attacher aucune importance. En effet, sa définition mentionne l'exploration et la conquête, substituant ainsi le but politique au but civilisateur. Et dans son exposé du but, il écrit :

« Ce but est double : Il consiste d'abord à organiser sur un plan international commun l'exploration des parties encore inconnues de l'Afrique équatoriale. Il consiste ensuite à provoquer et à centraliser des souscriptions ou donations pour les employer à l'œuvre commune » (p. 6 du *Mémoire*).

Ainsi il remplace la mission civilisatrice par ce qui n'était qu'une des tâches particulières des Comités nationaux et de la Commission centrale (1).

* * *

M^{gr} LAVIGERIE s'est efforcé de justifier cette réticence.

(1) Spécifiant les tâches des comités nationaux, BANNING écrit : « Il s'agira de vulgariser sous toutes les formes les notions relatives à l'Afrique, d'en faire connaître les conditions physiques et ethnographiques, les besoins et les ressources, les splendeurs et les souffrances. Il faudra intéresser aux travaux, aux entreprises héroïques des voyageurs nombre de personnes dont l'apathie n'a d'autre cause que l'ignorance, attirer les sympathies publiques à des millions d'hommes demeurés exclus jusqu'à ce jour des bienfaits de la civilisation ou ne l'ayant connue que par les maux que lui infligent les plus indignes de ses représentants. Il importera enfin de stimuler l'esprit de sacrifice et de dévouement, de réclamer et d'obtenir de tous un concours pécuniaire généreux et soutenu » (pp. 104-105).

« Primitivement, écrit-il, on avait annoncé comme but principal de l'Association l'abolition de l'esclavage africain, mais depuis, ce but a été relégué à l'arrière-plan, il n'est plus indiqué dans les publications de la Société que comme un but à atteindre *ultérieurement* » (p. 6 du *Mémoire*, note 1).

Plus loin il revient à la même idée, quand il dit :

« Le drapeau de l'abolition de l'esclavage est celui qu'avait arboré d'abord avec éclat l'Association Internationale de Bruxelles... Mais ce projet a peu à peu été sinon abandonné, du moins placé au second plan. Les procès-verbaux des séances de l'Association sont curieux à observer à cet égard. On n'y parle presque plus de l'esclavage ou, si on en parle, c'est uniquement comme d'un but à poursuivre « *ULTÉRIEUREMENT* ». Ce qui a pris la première place c'est la science, ce sont les explorations et les découvertes... » (pp. 48-49 du *Mémoire*).

M^{sr} LAVIGERIE en veut sans doute à un passage du compte rendu de la session de la Commission internationale, qui dit :

« Un des buts ultérieurs que se proposera la station sera de supprimer la traite des esclaves par son influence civilisatrice » (1).

Passons sous silence l'insinuation selon laquelle l'Association aurait même complètement abandonné le projet initial de la lutte contre la traite et l'esclavage. N'insistons pas non plus sur le fait que la remarque de l'archevêque omet toujours de mentionner la mission civilisatrice que l'Association s'était imposée : contribuer, ne fût-ce que indirectement, à la civilisation matérielle et morale de l'Afrique équatoriale.

Nous voulons faire observer d'abord qu'il n'y a en soi aucune opposition entre le but principal et le but à atteindre ultérieurement : le premier s'oppose au but secondaire, et le second au but immédiat.

Ainsi, l'assertion de M^{sr} LAVIGERIE renferme un sophisme, ou bien elle s'explique par une certaine négli-

(1) *Commission Internationale*, pp. 11 et 50. C'est le dernier paragraphe de la définition d'une station.

gence dans l'emploi des termes. Dans ce dernier cas, elle signifierait que le but qui était primitivement le but immédiat, est devenu un but à atteindre ultérieurement ; ou bien, que ce but, d'abord principal, a été relégué au second plan, pour devenir un but secondaire.

Examinons donc les sources dont l'archevêque s'est servi lui-même.

Dès le début, la mission de l'Association avait été déterminée comme suit : 1^o l'exploration scientifique des parties inconnues de l'Afrique intérieure, 2^o l'ouverture des voies qui y fassent pénétrer la civilisation, et 3^o la suppression de la traite. Cette énumération, que nous trouvons dans la déclaration de la Conférence au sujet des stations (BANNING, p. 127), nous donne déjà une idée de la place qu'occupent les différents buts de l'Association. Le commentaire du secrétaire de la Conférence ne laisse plus de doute à ce sujet. M^{sr} LAVIGERIE, d'ailleurs, citera lui-même le texte où il est dit que la mission scientifique est *immédiate et essentielle*, et que la mission civilisatrice, *qui s'y ajoutera bientôt*, n'est *pas moins importante* (1) (p. 7 du *Mémoire*). Il savait donc que le but scientifique avait été assigné dès le début comme le but immédiat et principal de l'Association.

Quant à l'esclavage, BANNING appelait l'abolition complète et définitive du trafic des esclaves « un des buts essentiels que poursuit l'Association Internationale » (p. 108). D'autre part, il laisse bien entendre que ce but ne pouvait être un but immédiat ni direct : il devait s'obtenir par l'ouverture des voies au commerce, à l'industrie et au christianisme, par l'initiation indirecte aux arts et métiers de l'Europe, en fournissant aux indigènes les moyens de se défendre contre les traitants, et certainement pas par une action violente et armée de la part de l'Association (pp. 90-91).

(1) Voir p. 48.

La Commission internationale ne changeait rien à ces dispositions en disant qu'un des buts ultérieurs serait la suppression de l'esclavage. D'ailleurs, l'interprétation d'un des membres de la Commission était explicite sur ce point :

« Le mot *ultérieur*, expliqua M. DE QUATREFAGES, a été placé à dessein dans le dernier paragraphe du projet de la sous-commission. Quoique la suppression de la traite des nègres soit un des buts essentiels de l'Association internationale, celle-ci n'entend point l'indiquer comme le premier résultat à obtenir de l'établissement des stations. On ne peut la demander qu'à la patience, à la persévérance, au temps et à la persuasion » (*Commission Internationale*, p. 13).

Il est vrai que le comité national belge avait particulièrement insisté sur la lutte contre la traite et l'esclavage. Le premier article de ses statuts parlait même de la « Conférence internationale pour réprimer le commerce des esclaves et explorer l'Afrique » ⁽¹⁾. Mais c'était là sans doute une question de psychologie et de propagande : on savait bien que le public belge se laisserait plus facilement influencer et émouvoir par un appel à ses sentiments humanitaires que par des considérations de progrès scientifique et d'explorations géographiques.

* * *

Si M^{gr} LAVIGERIE, dans la première partie de son *Mémoire*, a dissimulé le but civilisateur de l'Association, dès qu'il amorce la deuxième partie, un revirement se produit. L'Association Internationale, dit-il, « veut gagner les Africains en leur offrant les avantages du commerce, des arts, des métiers de l'Europe », écrit-il. « Elle s'adresse à l'opinion pour l'intéresser à son œuvre, au nom de la science et de la civilisation » (pp. 26-27 du *Mémoire*). Et plus loin :

(1) BANNING, 2^e édition, p. 204 : Statuts du comité national belge.

« L'Association Internationale se propose non de transporter des Européens dans l'Afrique Équatoriale, mais de la civiliser en transformant les Africains. Les moyens principaux qu'elle compte employer pour cela sont l'introduction des arts et des métiers de l'Europe et surtout le commerce » (p. 33 du *Mémoire*).

Ainsi l'archevêque tombe dans l'extrême opposé : il attribue à l'Association une action civilisatrice directe.

Mais écoutons BANNING. Celui-ci écrit au sujet des arts et des métiers de l'Europe :

« Ce serait sans doute dépasser le but, surcharger le rôle, déjà fort compliqué, des stations, que de vouloir qu'elles initient directement les Nègres aux arts de la civilisation. Elles ne peuvent être, au sens strict du mot, des écoles professionnelles, des ateliers d'apprentissage ; mais par le fait seul de leur présence, par l'exercice journalier, sous les yeux des indigènes, de quelques industries élémentaires, par le contraste de l'existence européenne, de ses usages, de ses mœurs, de ses travaux avec la rudesse de la vie sauvage, il s'établira un enseignement de fait, une éducation pratique dont les résultats ne laisseront pas d'être importants » (p. 90).

Le secrétaire de la Conférence parle aussi de la question du commerce. Après avoir établi que l'Association adoptait, vis-à-vis des missions religieuses, le principe de neutralité bienveillante, il écrit :

« Ce principe est d'application générale. En limitant le champ de leur action propre, afin de la rendre d'autant plus efficace, les stations n'excluent pas les autres initiatives ; elles les provoquent plutôt et les couvrent de leur patronage. C'est en ce sens que se résout aussi la question des rapports économiques. Des établissements internationaux ne sauraient pas plus être des comptoirs qu'ils ne sont des missions ; mais la Conférence a été si loin de méconnaître l'importance de la question commerciale qu'un de ses membres les plus distingués, M. le Dr NACHTIGAL a pu dire que « c'est par le commerce qu'on civilisera le mieux l'intérieur de l'Afrique ». L'esprit d'entreprise pourra donc se donner carrière ; les stations, sans abdiquer leur tâche spéciale, le seconderont activement et lui-même, à son tour, deviendra pour celles-ci un puissant auxiliaire » (pp. 93-94).

Ces textes sont clairs. L'Association Internationale ne

se proposait nullement « de transformer les Africains » par « l'introduction des arts et des métiers de l'Europe et surtout du commerce ». Son rôle civilisateur, comme nous avons vu plus haut, était très limité et plutôt indirect : ouvrir les voies qui fassent pénétrer les facteurs de la civilisation et seconder les initiatives civilisatrices telles que le commerce, l'industrie, l'évangélisation. Il s'établirait aussi, dans les stations de l'Association, « un enseignement de fait, une éducation pratique » des arts et des métiers de l'Europe, des usages et des mœurs des pays civilisés, mais l'Association ne s'occuperait pas d'enseignement direct, elle ne créerait pas d'écoles (1).

M^{gr} LAVIGERIE avait peut-être le droit de supposer que l'Association avait néanmoins l'intention d'introduire en Afrique les arts et les métiers de l'Europe et surtout le commerce, afin de gagner et de transformer les Africains, mais il avait certainement tort de s'en référer au commentaire de BANNING, précisément pour dire le contraire. Du reste, ces assertions ne sont pas conformes à l'exposé du but dans la première partie du *Mémoire* (2).

Mais il y a une autre inconséquence encore. Après avoir assigné à l'Association une action directe par rapport à l'introduction des arts et des métiers et du commerce, l'archevêque écrit :

« Elle (l'Association) ne s'oppose pas directement, il est vrai, à la prédication de la vraie foi, elle lui présente même indirectement quelques facilités matérielles... » (p. 33 du *Mémoire*).

Or, il résulte clairement du commentaire de BANNING

(1) Le manuscrit de BANNING avait parlé de l'enseignement donné aux Noirs pour se vêtir, etc. LÉOPOLD II demandait de supprimer cette idée d'enseignement ou d'école. C'est ainsi que BANNING a modifié le passage dans le sens d'un « enseignement de fait ». Voir A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence Géographique de Bruxelles (1876)*, p. 225, note 2.

(2) Dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, M^{gr} LAVIGERIE dira encore que les envoyés de l'Association « borneront leurs efforts à la science, au commerce et à l'industrie ». *Vers les Grands Lacs*, p. 11.

qu'un même principe devait régir l'attitude de l'Association vis-à-vis du commerce, de l'industrie et des missions religieuses : neutralité bienveillante et appui mutuel. M^{gr} LAVIGERIE, au contraire, introduit un double principe : d'une part, une action directe dans le domaine économique, et d'autre part, une absence d'hostilité avec promesse de certains avantages matériels pour les missions religieuses ou plutôt catholiques.

Partant de cette idée d'une action directement civilisatrice, l'archevêque va même jusqu'à découvrir la méthode propre que l'Association entend appliquer : transformer l'Afrique par les Africains. Il écrit en effet :

« Ce qu'on voit le plus clairement dans les plans des explorateurs de l'Association Internationale, c'est leur dessein d'envoyer dans l'Afrique équatoriale le moins d'Européens possible, quelques-uns à peine par station, de les faire servir simplement d'initiateurs et de transformer, comme on dit, l'Afrique par les Africains » (p. 34 du *Mémoire*).

Évidemment, la conclusion est logique. Mais, comme nous venons de voir, l'antécédent est faux.

Après tout, nous croyons que M^{gr} LAVIGERIE a introduit cette idée d'une action directement civilisatrice et de la transformation de l'Afrique par les Africains, afin de pouvoir y opposer avec plus de succès un plan à lui, un projet qui comportait également la régénération de l'Afrique par l'Afrique. Depuis M^{gr} COMBONI, ce slogan était à la mode. Nous le trouvons même chez l'archevêque, qui écrit en décembre 1875 que « ce sont les Africains eux-mêmes qui devront régénérer leur pays » (1). Et M^{gr} LAVIGERIE devait savoir que l'idée était particulièrement chère à la Propagande.

* * *

(1) M^{gr} BAUNARD, *Le cardinal Lavigerie*, Paris, 1896, t. I, p. 503.

Il y a enfin la question de l'attitude adoptée par la Conférence de Bruxelles et par l'Association Internationale vis-à-vis des missions religieuses.

Cette question avait été traitée déjà dans les réunions préparatoires de la délégation belge.

Ainsi nous lisons dans le rapport de la réunion du 16 août 1876 :

« Répondant à une observation antérieurement présentée, il (le baron LAMBERMONT, chef de la délégation ⁽¹⁾) exprime l'avis que la mission du comité permanent ne sera point d'organiser des explorations ou des expéditions en Afrique, ce qui l'exposerait en effet à des conflits avec les Sociétés de géographie, les Sociétés qui s'occupent de missions religieuses, et peut-être même les gouvernements. Il s'agit d'établir des postes hospitaliers que les savants, les voyageurs, les commerçants, les missionnaires pourront utiliser à leurs points de vue respectifs... » ⁽²⁾.

Dans la réunion du 9 septembre 1876, le baron LAMBERMONT déclare :

« Il ne semble point opportun d'insister dès maintenant pour l'adoption de mesures directement applicables aux missions religieuses et aux affaires commerciales. Ce sont là deux ordres d'idées qui peuvent faire surgir des dissidences au sein de la Conférence. Les Anglais eux-mêmes ne sont point d'accord sur l'influence des missionnaires ; différentes opinions à ce sujet sont en présence et il suffirait, semble-t-il, pour le moment, que chacun, de quelque culte qu'il soit, trouve un égal accès, une même protection auprès des postes hospitaliers » ⁽³⁾.

Et la Conférence de Bruxelles ? Suivons le commentaire de BANNING.

Après avoir décrit la mission hospitalière, scientifique et civilisatrice des stations de l'Association, l'auteur aborde quelques questions « plus sérieuses, plus complexes les unes que les autres » : 1^o les stations auront-elles un

⁽¹⁾ *Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 565-580.

⁽²⁾ A. ROEYKENS, *Les Réunions préparatoires...*, dans *Zaire*, 1953, p. 812.

⁽³⁾ *Ibidem*, pp. 816-817.

personnel nombreux et armé ? 2^o auront-elles un caractère national, international ou mixte ? et

3^o « Leur organisation restera-t-elle strictement circonscrite dans le domaine de la civilisation et de la science, ou doit-elle se développer, en outre, dans le sens religieux et commercial ? » (p. 91).

« La solution de la plupart de ces questions est réservée à l'avenir ; la Conférence n'en a pas fait l'objet d'un débat spécial ; sa pensée toutefois s'est manifestée d'une façon assez claire pour n'admettre aucune hésitation sur les bases essentielles de l'œuvre » (p. 91).

Après avoir donné la solution du premier problème, il poursuit :

« Quant au second problème, le point de vue international a dominé la Conférence ; mais celle-ci n'a entendu évidemment exclure ni contrarier aucune initiative généreuse.

« Le même esprit a présidé à la solution de la troisième question. Sir H. RAWLINSON ⁽¹⁾ et le vice-amiral DE LA RONCIÈRE-LE NOURY ⁽²⁾ ont émis, à cet égard, des vues très justes qui répondaient au sentiment de la Conférence. « Il ne faut pas donner aux stations, a dit le premier, un caractère exclusivement religieux, politique ou commercial ; ce seraient des centres de renseignements, des postes hospitaliers, des foyers de civilisation ». « Les missions religieuses, a ajouté le second, qu'il ne faut pas organiser directement, mais qui suivraient les stations, seraient d'un utile concours. Les relations commerciales, qu'il est d'un intérêt général de créer et d'étendre, tendent au même but ». D'après ces termes, les établissements qu'il s'agit de créer porteront un cachet purement laïque ; le concours de toutes les nations n'en comportait pas d'autre ; ils ne s'imposent aucune mission religieuse, ils ne représentent aucune confession, aucun culte » (pp. 91-92).

Puis, pour mieux rendre l'idée de LÉOPOLD II ⁽³⁾ :

⁽¹⁾ *Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 724-725.

⁽²⁾ *Ibidem*, col. 501-502.

⁽³⁾ Dans ses observations sur le manuscrit (voir p. 32, note 1), le roi avait écrit : « Je voudrais qu'il soit dit que si l'œuvre ne peut se charger elle-même de l'évangélisation, c'est qu'elle doit laisser cette tâche de l'évangélisation aux missionnaires. C'est la grande puissance morale qui détournera volontairement les Noirs des crimes que nous cherchons à empêcher par la création des stations. — Je ne trouve pas que le manuscrit appuie assez sur l'importance de l'évangélisation... ».

« Mais cette abstention ne procède ni de l'indifférence, ni du scepticisme. Loin d'être hostiles à la prédication de l'Évangile, la plupart des membres de la Conférence ont été d'avis que cette prédication serait hautement salutaire, qu'elle pourrait devenir le principe le plus actif de la régénération morale des peuples de l'Afrique. L'histoire démontre que le christianisme possède une vertu particulière pour retirer de la barbarie des races incultes et leur faire franchir rapidement les premières étapes de la civilisation. Cette grande et légitime influence ne sera donc pas méconnue ; mais la direction en doit nécessairement rester aux mains des Églises chrétiennes. Les essais isolés de propagande faits jusque dans ces derniers temps sur divers points de l'Afrique, ont donné des résultats peu satisfaisants ; ils pourront être repris dans de meilleures conditions. Les missionnaires seront libres de venir s'établir à côté des stations, d'ériger dans leur rayon des temples et des écoles : à quelque confession qu'ils appartiennent, ils en recevront aide et appui, ils profiteront des rapports créés, des progrès déjà accomplis et pourront contribuer efficacement à les consolider, à les étendre.

« Ce principe est d'application générale. En limitant le champ de leur action propre, afin de la rendre d'autant plus efficace, les stations n'excluent pas les autres initiatives ; elles les provoquent plutôt et les couvrent de leur patronage » (pp. 92-93).

Dans la conclusion de son ouvrage, BANNING anticipe sur l'avenir et contemple à l'avance le résultat total de la nouvelle entreprise. Ainsi il écrit :

« Les conquêtes de la civilisation auront suivi de près celles de la science. Les stations, après avoir été des points d'appui et de refuge pour les voyageurs, seront devenues des foyers de lumières, des centres d'autant de groupes de populations s'élevant par degrés, sous leurs auspices, à des conditions sociales d'un ordre supérieur. Les missions religieuses, aujourd'hui arrêtées aux côtes, auront pu pénétrer dans l'intérieur et répandre la semence de l'Évangile dans un sol qui leur permet plus que tout autre d'abondantes moissons. Sous l'influence combinée de ces forces civilisatrices, la traite aura vu tarir ses sources ; la diminution progressive de ses ravages, en accroissant la sécurité des indigènes, aura permis aux sociétés naissantes de l'Afrique centrale de se développer sans entraves... » (p. 112).

C'est dans ces textes que M^{gr} LAVIGERIE découvre des tendances protestantes, libérales et maçonniques.

* * *

L'archevêque trouve que les délibérations et les résolutions de la Conférence sont favorables au protestantisme et dès lors hostiles au catholicisme. Évidemment, sa conception sur l'origine et la constitution de l'Association Internationale (1) devait déjà chez lui aboutir à la conclusion que les sympathies secrètes étaient protestantes et que le cours naturel des choses devait amener l'Association à favoriser l'action protestante (pp. 12 et 15 du *Mémoire*). Mais il était bien plus difficile de découvrir des tendances protestantes dans les délibérations et les résolutions de la Conférence, telles qu'elles furent interprétées par BANNING.

Cependant, M^{gr} LAVIGERIE prétend qu' « il n'y a question des Missions catholiques en Afrique que pour en parler avec une sorte de dédain ». Et pour confirmer cette assertion, il cite le commentaire de BANNING, là où il y a question de « résultats peu satisfaisants ». « Des missions protestantes, au contraire, ajoute-t-il, on parle à plusieurs reprises, et dans des termes très-favorables » (p. 12 du *Mémoire*) ; et les sympathies protestantes « éclatent toutes les fois qu'il s'agit de comparer les missions protestantes aux missions catholiques » (p. 16 du *Mémoire*).

C'est en vain qu'on cherche, dans le commentaire de BANNING, le dédain et les éloges dont parle l'archevêque, ainsi que la comparaison entre les missions catholiques et protestantes. Le secrétaire de la Conférence, au contraire, vante l'influence civilisatrice de la « prédication de l'Évangile », du « christianisme », des « Églises chrétiennes » tant catholiques que protestantes, et des « missionnaires » en général. Et les « résultats peu satisfai-

(1) Voir pp. 37 et sq.

sants », que l'auteur n'attribue nullement aux seules missions catholiques, mais aux « Églises chrétiennes », ne sont qu'une réalité historique avouée par M^{gr} LAVIGERIE lui-même pour les missions catholiques (surtout pp. 35-36 et 37-38 du *Mémoire*).

Toutefois, le danger protestant n'était nullement imaginaire. Il existait. Mais il ne résultait pas d'un soi-disant esprit protestant ni de prétendues tendances protestantes de l'Association Internationale. L'Association comme telle ne favorisait pas le protestantisme contre les missions catholiques, ni celles-ci contre l'action protestante. Si donc il y avait un danger protestant, il devait venir non pas de l'Association, mais du protestantisme lui-même, soit des Églises protestantes qui, tout comme les missionnaires catholiques, étaient libres de suivre les stations, soit du prosélytisme protestant que certains agents de l'Association pourraient exercer, malgré les principes d'abstention proclamés par l'œuvre.

D'ailleurs, M^{gr} LAVIGERIE fait parfois cette prudente restriction qui est plus conforme au commentaire de BANNING :

« il y a lieu de redouter des obstacles sinon de l'Association internationale tout entière, du moins de plusieurs d'entre ses membres et d'entre les hommes patronnés par elle » (pp. 20-21 du *Mémoire*).

Aussi n'est-il pas douteux, selon lui,

« que les missions catholiques ne trouvent de la part de l'Association et dans les Stations africaines... sinon une hostilité ouverte et déclarée, ce qui ne serait pas possible sans jeter le masque qu'on a intérêt à garder, du moins les très graves difficultés qui résulteront de l'existence des établissements protestants et cette haine sourde qui anime les protestants contre l'Église » (p. 19 du *Mémoire*).

Il lui paraît dès lors

« impolitique de rompre ouvertement, à moins d'y être forcé plus tard, avec l'Association internationale, ou même de lui témoigner extérieurement de la méfiance... Le plus sûr et le plus habile sera

donc de tirer parti de tout ce qu'elle peut avoir de bon, en diminuant, le plus possible, dans la pratique les dangers que peuvent créer les éléments mauvais qu'elle renferme ou qu'elle favorise » (pp. 23-24 du *Mémoire*).

On voit qu'il lui est vraiment difficile de cacher sa méfiance. S'il se borne parfois à déclarer seulement que les représentants de l'Association « seront suivis de ceux du protestantisme » (p. 28 du *Mémoire*) ou que le protestantisme et la libre pensée veulent profiter des centres d'influence et d'action créés par l'Association (p. 26 du *Mémoire*), au fond, il reste convaincu que les représentants de l'Association seront en même temps des agents du protestantisme. Car il voit dans l'entreprise de Bruxelles « la solution protestante » de la question de l'Afrique équatoriale (p. 25 du *Mémoire*). L'indifférence religieuse n'est qu'une indifférence affectée (p. 22 du *Mémoire*), un masque (p. 19 du *Mémoire*). C'est pourquoi, « l'opposition ne sera pas toujours déclarée, mais elle sera toujours au fond des choses » (p. 26 du *Mémoire*).

* * *

Le protestantisme n'était pas le seul danger. Il y avait encore la libre pensée, que M^{gr} LAVIGERIE nomme assez souvent à côté du protestantisme. Ainsi, l'Association Internationale, c'est la solution « protestante et libre-penseuse » de la question de l'Afrique équatoriale, c'est le protestantisme et la civilisation laïque qui veulent s'emparer des Noirs africains.

L'archevêque voit poindre partout, dans les délibérations et les résolutions de la Conférence de Bruxelles, les tendances dangereuses de la libre pensée, du laïcisme. Toutefois, ses déclarations sont parfois assez incohérentes, de sorte qu'il est difficile de connaître sa pensée réelle.

D'après le commentaire de BANNING, le cachet purement laïque des établissements africains consistait en

une neutralité bienveillante, une sorte de libéralisme chrétien, sympathique envers le christianisme, sans distinction de confession ou de culte. L'Association Internationale était une institution profane et ne pouvait s'occuper de propagande religieuse. C'était aux Églises chrétiennes d'envoyer des missionnaires pour prêcher l'Évangile. L'Association comptait aussi parmi ses membres des incroyants, des catholiques, des protestants, des schismatiques, des hommes de toute opinion philosophique et religieuse. Ceux-ci se rencontraient et se ralliaient sur un terrain neutre et profane, l'exploration de l'Afrique équatoriale. Pour ne pas compromettre l'unité réalisée autour du but scientifique, l'Association devait, du moins provisoirement, s'abstenir de toute partialité et de toute action directe dans le domaine de la civilisation et de la religion. C'est ainsi que BANNING déclare que

« les établissements qu'il s'agit de créer porteront un cachet purement laïque ; le concours de toutes les nations n'en comportait pas d'autre ; ils ne s'imposent aucune mission religieuse, ils ne représentent aucune confession (1), aucun culte »... « Les missionnaires seront libres de venir s'établir à côté des stations, d'ériger dans leur rayon des temples et des écoles. A quelque confession qu'ils appartiennent, ils en recevront aide et appui, ils profiteront des rapports créés, des progrès déjà accomplis et pourront contribuer efficacement à les consolider, à les étendre » (2).

Quand MST LAVIGERIE cite ces textes, il semble oublier ce qu'il a dit auparavant et ce qu'il dira encore

(1) MST LAVIGERIE a remplacé ce terme par le mot *religion*. Voir pp. 14 et 33 du *Mémoire*.

(2) Un autre membre de la Conférence, DE LAVELEYE, écrit : « Bien entendu, les stations créées par la Conférence internationale ne pourraient s'occuper de propagande religieuse, puisqu'elles seraient entretenues par les souscriptions de personnes appartenant à différents cultes. Tout en se montrant très sympathiques aux efforts faits à côté d'elles pour répandre l'Évangile, elles devraient conserver un caractère exclusivement laïque. Leur but principal est de servir de bases d'opération aux voyageurs qui s'avanceront dans l'intérieur pour pénétrer dans ces régions encore inexplorées ». *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, 1877, p. 15.

plus loin sur les sympathies protestantes qu'il a découvertes dans les délibérations et les résolutions de la Conférence. Car il donne à ces textes une interprétation tout à fait différente et même opposée. Ou mieux encore, il leur donne deux interprétations différentes qui non seulement excluent les soi-disant sympathies protestantes, mais qui même s'opposent entre elles.

Tout d'abord, il s'arrête au cachet purement laïque des stations africaines. C'est « la terminologie adoptée aujourd'hui par la libre pensée » (p. 13 du *Mémoire*). Donc aussi les principes, conclut l'archevêque. Ainsi le laïcisme de l'Association Internationale n'est autre que le laïcisme absolu de la libre pensée, le laïcisme hostile à la religion et surtout au catholicisme. Évidemment, cette argumentation doit passer sous silence l'interprétation de BANNING, qui est plutôt favorable aux missions chrétiennes. C'est pourquoi l'archevêque cherche ses preuves ailleurs, sans se soucier de leur caractère spécieux et sophistique (pp. 14 et 20 du *Mémoire*).

Il est vrai que le secrétaire de la Conférence parle d'un cachet purement laïque. L'expression est malheureuse à cause de son ambiguïté et de la prédilection particulière avec laquelle les libres penseurs s'en servaient. Toutefois, l'interprétation donnée par l'auteur lui-même exclut l'équivoque et montre clairement qu'il ne s'agit pas du laïcisme dans le sens maçonnique, mais d'une neutralité bienveillante, d'un libéralisme modéré : liberté, aide et appui pour les missionnaires de n'importe quelle confession ou culte.

M^{GR} LAVIGERIE voit dans ces principes une « indifférence religieuse affectée » (p. 22 du *Mémoire*), donc une hostilité habilement camouflée.

Parfois cependant, il se rend compte du ton exagéré. Alors, tout comme il a fait pour le protestantisme, il attribue ces tendances libres penseuses non pas à l'Association Internationale comme telle, mais seulement à

« plusieurs d'entre ses membres et d'entre les hommes patronnés par elle » (p. 21 du *Mémoire*). Il sait bien d'ailleurs que son interprétation sévère serait incompatible avec les déclarations de BANNING concernant la liberté des missions, et certainement avec la promesse d'aide et d'appui et de certaines faveurs, dont il doit parler dans la partie qui traite

« des avantages matériels que présente l'Association internationale pour les Missions africaines ».

* * *

Mais même cette neutralité accueillante ne peut obtenir son approbation. Il y voit toujours

« un esprit essentiellement opposé à celui de l'Église, une égale protection accordée à l'erreur et à la vérité et une sorte d'appel à toutes les sectes » (p. 23 du *Mémoire*).

De fait, c'est le principe du libéralisme, contre lequel le pape PIE VII ⁽¹⁾ avait déjà protesté en 1814, quand il écrivit :

« On confond la vérité avec l'erreur, et l'on met au rang des sectes hérétiques et même de la perfidie judaïque, l'Épouse sainte et immaculée du Christ hors de laquelle il ne peut y avoir de salut ».

Le principe libéral s'oppose au principe chrétien du droit de Dieu et de la vérité et au principe du droit de l'homme à la protection contre la corruption et l'erreur ; il affirme, dans l'ordre social et politique, l'indépendance de l'État à l'égard de Dieu, de Jésus-Christ et de son Église.

Toutefois, il y a la distinction entre la doctrine et la pratique, entre la thèse et l'hypothèse. Cette distinction est née de la difficulté dans laquelle se trouvaient les

(1) Grégoire Barnabé CHIARAMONTI, né à Césène, le 14 août 1742. Moine bénédictin, évêque d'Imola. Pape de 1800 à 1823.

catholiques de certains pays. Ils avaient à choisir entre la persécution et la liberté. Ainsi la liberté devint un moindre mal qu'on était heureux d'obtenir. En Belgique, par exemple, lors de la discussion de la Constitution, en 1830, l'épiscopat se contenta de ne demander que la liberté, le libre exercice du culte catholique et la protection contre les vexations.

Mais la doctrine elle-même ne changeait en rien. En 1832, le pape GRÉGOIRE XVI condamnait publiquement et catégoriquement les principes libéraux (encyclique *Mirari vos*). Et le pape PIE IX — celui qui devait décider en dernière instance des propositions faites dans le *Mémoire secret* — n'avait cessé de sévir contre le libéralisme, tantôt dans ses lettres apostoliques, tantôt dans ses allocutions consistoriales, et aussi, en 1864, dans son encyclique *Quanta cura* et le fameux *Syllabus* y annexé.

La situation évoluait. Peu à peu la force irrésistible du mouvement libéral nécessitait des concessions pratiques. Un groupe imposant de catholiques français et presque tous les catholiques belges — les ultramontains faisaient exception sur ce point — s'étaient réconciliés avec la séparation de l'Église et de l'État, avec la liberté comme système de vie politique et sociale, tout en faisant cependant les réserves nécessaires entre la tolérance dogmatique et la tolérance civile, entre la thèse et l'hypothèse. En pratique, les catholiques dits libéraux rejoignaient les libéraux modérés sur le terrain politique.

Tout cela ne se fit pas sans secousses. De violentes controverses opposaient les libéraux et les catholiques libéraux d'une part, et les catholiques ultramontains de l'autre, tant que la distinction entre la théorie et la pratique ne fût pas nettement établie. M^{GR} LAVIGERIE, à l'époque du *Syllabus*, avait manifesté des tendances plutôt libérales ⁽¹⁾ ; puis, après une période d'indécision, il

(1) M^{GR} BAUNARD, *Le cardinal Lavigerie*, Paris 1896, t. I, p. 132.

rompit ouvertement et catégoriquement avec l'école libérale, au concile du Vatican (1869-1870) (1). Nous en trouvons l'écho dans le *Mémoire secret* où il écrit que l'égale protection accordée à l'erreur et à la vérité trahit un esprit essentiellement opposé à l'Église, sans faire allusion à la solution des catholiques libéraux (2).

D'ailleurs, la distinction entre tolérance dogmatique et pratique ne fut ratifiée qu'après le *Mémoire secret*. Le pape LÉON XIII abandonna l'attitude défensive et intransigeante de ses prédécesseurs et mit fin aux âpres discussions entre les libéraux modérés et les catholiques libéraux d'une part et les ultramontains conservateurs de l'autre. Dans son encyclique *Immortale Dei* de 1885 il écrivit :

« A vrai dire, si l'Église juge qu'il n'est pas permis de mettre les divers cultes sur le même pied légal que la véritable religion, elle ne condamne pas pour cela les chefs d'État qui, en vue d'un bien à atteindre, ou d'un mal à empêcher, tolèrent dans la pratique que ces divers cultes aient chacun leur place dans l'État ».

Puis, en 1888, dans l'encyclique *Libertas* :

« Il n'est aucunement permis de demander, de défendre ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés à l'homme. Si vraiment la nature les avait conférés, on aurait le

(1) M^{sr} BAUNARD, t. I, pp. 309-313.

(2) Cependant, dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, il écrira : « Cette œuvre (appeler à la lumière et à la vie des peuples entiers, ensevelis dans la mort), la conférence de Bruxelles ne peut la réaliser qu'à demi : elle ne peut, pour mieux dire, que la préparer. En ouvrant les routes de l'équateur africain aux explorateurs et aux marchands, elle les ouvre à l'Évangile, et ce sera là, sans qu'elle l'ait cherché, sa gloire immortelle. L'Association internationale africaine ne s'occupe, elle l'a solennellement déclaré, d'aucune religion. Comment le ferait-elle ? Les membres qui la composent appartiennent à tous les cultes. La plupart même sont protestants. Plusieurs ont affiché la libre pensée. Sans s'opposer à la prédication du christianisme, en déclarant même qu'ils accordent leur protection et leur concours matériel à ses envoyés, ils en font dans leurs projets abstraction complète, et annoncent qu'ils borneront leurs efforts à la science, au commerce et à l'industrie (sic) ». *Vers les Grands Lacs*, pp. 10-11.

droit de se soustraire à la souveraineté de Dieu, et nulle loi ne pourrait modérer la liberté humaine. Il suit pareillement que ces diverses sortes de liberté peuvent, pour de justes causes, être tolérées, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre ».

C'est dans ce sens que BANNING interprétait le cachet purement laïque des stations de l'Association Internationale. Cependant, nous avons vu que le choix des termes était plutôt malheureux, parce qu'il rappelait une autre forme de libéralisme.

Il y a en effet le libéralisme comme système philosophique et religieux qui reste condamné et qui est incompatible avec les droits souverains de Dieu. D'ailleurs, ce libéralisme revêt toujours un caractère hostile à la religion, et surtout à la religion catholique qu'il considère comme l'obstacle principal à la liberté et au progrès. Cette forme religieuse du libéralisme, la libre pensée, dont presque toute l'activité est absorbée par la lutte anticléricale, et le catholicisme s'opposent comme des contradictoires. Aucune conciliation n'est possible entre eux. C'est le laïcisme, la société laïque, la civilisation laïque, qui oppose à la liberté tolérée des catholiques, une liberté doctrinale et absolue, l'indépendance de toute autorité spirituelle et religieuse, la négation de Dieu, l'irréligion, l'État, la société et l'individu sans Dieu ⁽¹⁾.

On voit que, dans son *Mémoire secret*, M^{GR} LAVIGERIE fait le moins de concessions possible : tant le protestantisme, que le laïcisme et le libéralisme modéré ou la neutralité bienveillante sont à condamner. Il a découvert ces trois tendances dans les décisions de l'Association Internationale. On comprend dès lors pourquoi il ne propose pas la collaboration avec elle, mais oppose à « la

(1) Voir au sujet du libéralisme et de la libre pensée : J. LECLERCQ, *Leçons de Droit naturel II, L'État ou la Politique*, 3^e éd., Namur-Louvain, 1948, pp. 17-95.

solution protestante et libre-penseuse » une solution catholique de la question de l'Afrique équatoriale.

* * *

Le R. P. ROEYKENS trouve dans certaines idées exprimées dans le *Mémoire secret* « l'écho de nombre d'idées courantes du milieu ultramontain belge ». Cette ressemblance lui suggère un rapport de dépendance, qui s'expliquerait par le fait que M^{sr} LAVIGERIE aurait eu à Bruxelles un homme de confiance qui

« l'avait sans doute régulièrement renseigné sur l'état d'esprit des catholiques belges à l'égard de l'œuvre royale ».

Et cet homme de confiance, l'auteur croit le trouver dans la personne de l'abbé Charles LOYER (1).

Ces suppositions, aussi inutiles que gratuites, nous paraissent même invraisemblables.

La chaîne commence par l'hypothèse de la dépendance là où elle n'est nullement nécessaire. Les assertions de M^{sr} LAVIGERIE s'expliquent facilement sans qu'on doive les rattacher par un lien de dépendance aux idées défendues dans la presse ultramontaine belge (2).

Évidemment, l'auteur n'osera prétendre que M^{sr} LAVIGERIE recevait à Alger certains journaux belges. C'est pourquoi il recourt à un informateur belge qui aurait tenu l'archevêque

« au courant de la polémique entretenue par la presse belge au sujet de l'idéologie qui inspirerait l'Association internationale ».

Mais existe-t-il quelque document qui puisse nous fournir ne fût-ce qu'un indice quelconque relatif à ces pré-

(1) *Zaire*, 1956, pp. 21-22.

(2) L'auteur prépare un ouvrage sur l'œuvre africaine de LÉOPOLD II et la presse belge de l'époque. Il a bien voulu nous envoyer le manuscrit encore inachevé, afin de nous permettre de mieux juger le point de départ de sa suggestion. Nous le remercions vivement de ce geste sympathique.

tendues informations ? On pourrait encore échapper à cette difficulté en recourant à des informations orales, mais ce ne serait qu'une nouvelle hypothèse gratuite destinée à sauver la précédente.

Et l'abbé LOYER ? Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il était Français, ancien missionnaire, chanoine des métropoles d'Alger et de la Nouvelle-Orléans, attaché à l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles (1). En 1877 et 1878 il donnait au Cercle catholique de Bruxelles des conférences sur l'Afrique (2). Et dans une lettre du 1^{er} septembre 1880, LÉOPOLD II semble le désigner comme « le représentant de M^{gr} LAVIGERIE » (3).

Mais ce qui importe pour notre question, c'est de savoir si l'abbé LOYER, en 1877, était en rapport avec M^{gr} LAVIGERIE et quels étaient ces rapports. Le fait qu'il donnait des conférences sur l'Afrique ne prouve rien. Ni le fait qu'il était ancien missionnaire — on ne sait pas même où — et chanoine des métropoles d'Alger et de la Nouvelle-Orléans. Puis, dire que l'abbé LOYER a « régulièrement renseigné » l'archevêque sur l'état d'esprit des catholiques belges à l'égard de l'œuvre royale, c'est affirmer en même temps que M^{gr} LAVIGERIE lui avait demandé de le renseigner régulièrement, ou bien que l'abbé LOYER le fit spontanément. Ce qui suppose que M^{gr} LAVIGERIE manifestait déjà un intérêt particulier pour l'Afrique équatoriale et pour l'Association Internationale, et que l'abbé LOYER était au courant des nouveaux desseins de l'archevêque. Or, nous avons donné des raisons sérieuses pour mettre en doute la probabilité de cette supposition : le projet de M^{gr} LAVIGERIE d'ouvrir une mission en Afrique équatoriale était encore très vague avant l'invitation du cardinal FRANCHI (4), et ses rensei-

(1) Archives de l'archidiocèse de Malines.

(2) L'article du P. ROEYKENS, dans *Zaire*, 1956, p. 21, note 39.

(3) *Ibidem*, p. 31, note 67.

(4) Voir pp. 24-25.

gnements sur l'œuvre de LÉOPOLD II, comme il résulte du *Mémoire secret*, étaient bien pauvres (1).

Ce n'est qu'après sa nomination de délégué apostolique de l'Afrique équatoriale (1878) que M^{gr} LAVIGERIE a cherché à nouer des contacts suivis avec Bruxelles, probablement lors de sa visite en avril-mai 1878 (2). Avant cette nomination, la Belgique l'intéressait seulement dans la mesure où elle pouvait l'aider pour ses œuvres en Algérie, par le concours pécuniaire et l'adoption d'orphelins.

Nous avons l'impression que le P. ROEYKENS anticipe sur les faits et qu'il attache un peu trop d'importance aux articles de presse recueillis par lui.

D'ailleurs, la ressemblance entre les idées du *Mémoire secret* et celles de la presse ultramontaine belge est bien faible et très partielle.

Chez l'archevêque, il ne s'agit nullement d'une œuvre entreprise par le roi LÉOPOLD II, mais d'une initiative des protestants allemands, anglais et américains. Ainsi le plus grand danger que présentait l'Association internationale était celui du protestantisme. Il n'en voulait nullement au roi des Belges qu'il considérait comme un roi catholique et dont il attendait même des subventions en argent (pp. 23 et 47 du *Mémoire*). Les ultramontains belges, au contraire, s'attaquaient principalement au Roi pour lui reprocher de trop ménager les libéraux et même les libres penseurs, puisqu'il écartait de son œuvre toute idée religieuse. Ils ne parlaient pas même d'un danger protestant. Ils voyaient la question dans le cadre de la lutte politico-religieuse qui opposait en Belgique les catholiques aux libéraux.

Même la libre pensée dénoncée par M^{gr} LAVIGERIE n'était pas celle dont parlaient les journaux belges. Que savait l'archevêque de la franc-maçonnerie belge, des

(1) Voir p. 46.

(2) *Zaire*, 1956, p. 23.

COUVREUR, des SAINCTELETTE, des GOBLET D'ALVIELA, etc. ? Mais il connaissait fort bien les loges françaises pour avoir éprouvé les conséquences néfastes de leur action subversive. N'avait-il pas, tout récemment encore, en février 1877, choisi comme sujet de son mandement de carême les causes de l'athéisme contemporain et ses conséquences dans l'état moral de l'homme et de la société ? (1).

Ayant parlé d'abord de « sociétés protestantes ou libre-penseuses de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique » (p. 5 du *Mémoire*), il dira plus loin :

« les protestants et libre-penseurs dominant, quant au nombre. Les sections anglaises, allemandes et américaines, qui sont les plus importantes, ne sont composés que de protestants » (p. 12 du *Mémoire*).

Mais plus loin encore, il nommera les Français à côté des Anglais, Allemands et Américains, justifiant ainsi la présence de libres penseurs à côté des protestants luthériens et calvinistes (p. 47 du *Mémoire*). On dirait que l'archevêque a hésité à les nommer. D'ailleurs, rien ne s'y opposait plus, puisqu'il venait de donner quelques exemples de l'action anti religieuse de la franc-maçonnerie française : le vote du conseil général d'Alger, « composé de libre-penseurs » (p. 14 du *Mémoire*), et les agissements d'un membre de la Société de Géographie de Paris, explorateur du Sahara, qui « fait profession de libre-pensée » (p. 20 du *Mémoire*).

Si vraiment un informateur belge avait régulièrement renseigné M^{gr} LAVIGERIE sur l'état d'esprit des catholiques belges, n'aurait-il rien écrit sur l'enthousiasme avec lequel la majorité des catholiques défendaient l'œuvre africaine du roi ? Les catholiques s'étaient montrés d'abord

(1) Lettre Pastorale de M^{gr} l'Archevêque d'Alger sur l'athéisme contemporain et mandement pour l'an de grâce 1877, Alger 1877, 32 pages in-8°. La lettre est datée du 14 février 1877. Voir M^{gr} BAUNARD, t. I, p. 530-532. STREIT-DINDINGER, Band XVII, p. 850, n. 7606, 2.

très réservés et méfiants, voire hostiles, mais dès le début d'octobre 1876, cette attitude changea complètement, à tel point que les libres penseurs, après avoir été les grands défenseurs de l'Association internationale, adoptaient une attitude de réserve. Dès lors, les feuilles catholiques ne critiquaient plus le Roi ni l'Association, mais s'attaquaient à l'interprétation laïque des journaux libéraux radicaux. S'il y avait encore quelque voix ultramontaine, elle se perdait dans le chœur enthousiaste de la grande majorité.

La ressemblance entre la presse ultramontaine belge et le *Mémoire secret* est donc bien faible et partielle, quant aux critiques adressées à l'Association internationale. Et les suppositions que cette prétendue ressemblance a inspirées chez le P. ROEYKENS paraissent assez arbitraires ⁽¹⁾.

L'auteur invoquera sans doute en faveur de son hypothèse d'un informateur belge, les critiques que Mgr LAVIGERIE adresse à la désignation de la lutte contre la traite des esclaves comme un des buts *ultérieurs* de l'Association, ainsi qu'à la décision selon laquelle les chefs des stations donneraient l'hospitalité aux voyageurs qu'ils en *jugeraient dignes*.

Ces deux points, en effet, furent l'objet de discussions dans la presse belge, après la session de la Commission internationale en 1877. Mais est-il vraiment nécessaire de recourir à ces articles de presse pour expliquer les critiques de l'archevêque ? N'est-il pas normal que M^{gr} LAVIGERIE, voulant lancer l'idée d'une croisade catholique contre la traite des esclaves, remarquât ces termes dans le compte rendu de la session, et qu'il y insistât ? Et encore, s'il se montre sévère par rapport au but *ultérieur*, il admet l'interprétation donnée par le baron LAMBERMONT aux mots *voyageurs jugés dignes*. Car, après avoir

(1) Il faut dire que le P. ROEYKENS se basait uniquement sur l'analyse et les quelques extraits du *Mémoire*, dans notre ouvrage *Evangelisatiepogingen*.

souligné l'expression en question et déclaré que les chefs des stations se réservaient de choisir (p. 11 du *Mémoire*), il affirme que l'Association s'est engagée à accorder protection, appui et même facilités pour leur établissement aux missionnaires catholiques, comme à tous ceux qui en voudront profiter (p. 22 du *Mémoire*). Il dira même qu' « il est impossible d'empêcher les missions catholiques de profiter des facilités qu'offre l'Association internationale pour pénétrer et s'établir dans le pays » (p. 23 du *Mémoire*).

Toutes ces considérations nous poussent à rejeter l'hypothèse du P. ROEYKENS comme inutile, gratuite et invraisemblable. Nulle part le *Mémoire secret* ne fait allusion à un informateur belge. Le texte et les idées qui y sont exprimées n'exigent nullement et semblent même exclure une source pareille. S'il y a eu une influence de la presse, pourquoi ne pas parler d'abord de la presse française ? (1).

Nous avons peut-être trop prolongé cette discussion. Car en somme, il n'y a que les documents éventuellement conservés dans les archives des Missionnaires d'Alger et les papiers de l'abbé LOYER ou d'un autre informateur belge, s'il a existé, qui puissent apporter la vraie solution de la question.

* * *

Si la confrontation des assertions du *Mémoire secret* avec les sources où M^{gr} LAVIGERIE a puisé ses renseignements nous a révélé bien des discordances, si l'argumentation de l'archevêque s'avère parfois sophistique, il n'en reste pas moins que le rapport soit un document historique de première importance. Certes, il ne faut pas y chercher un exposé objectif de la nature ni du but de l'Asso-

(1) Le P. ROEYKENS croit même trouver dans l'abbé LOYER « un des correspondants bruxellois des journaux catholiques de France ». *Zaïre*, 1956, p. 22, note 40.

ciation Internationale Africaine. La valeur du *Mémoire secret* consiste plutôt dans l'important rôle qu'il a joué dans l'histoire missionnaire de l'Afrique équatoriale. Le document constitue en effet le point de départ de ce grand mouvement d'évangélisation à l'épanouissement duquel nous assistons actuellement : la reprise de la direction des communautés chrétiennes par des évêques africains issus d'un clergé local.

Plaidoyer vigoureux et passionné en faveur de l'Afrique équatoriale, le *Mémoire secret* a déterminé la Propagande à secouer sa prudence et sa lenteur habituelles, à prendre une décision grave et immédiate qui, sans la crainte que lui inspiraient les fausses assertions, les exagérations et les sophismes, n'aurait peut-être pas été prise en temps si opportun. C'est là le grand mérite de M^{gr} LAVIGERIE et de son *Mémoire*, d'avoir considéré et présenté la cause africaine comme « l'une des plus importantes » de l'époque, « car il y a bien des siècles, écrivit-il, qu'il ne s'est présenté pour l'Église et pour le Saint-Siège une occasion plus décisive et plus favorable, si on sait en profiter, de frapper un de ces coups qui décident de l'avenir religieux des peuples et assurent les conquêtes de l'apostolat » (p. 3 du *Mémoire*). Aussi n'a-t-il pas hésité à se dévouer pour la cause, à lancer ses missionnaires vers l'aventure africaine, à susciter enfin dans le monde catholique un mouvement de sympathie et de secours pour la conversion de l'Afrique équatoriale.

DOCUMENT II

Mémoire secret sur
l'Association Internationale Africaine de Bruxelles
et l'Évangélisation de l'Afrique Équatoriale adressé
à Son Éminence le Cardinal Préfet de la S. C. de
la Propagande par M^{sr} l'Archevêque d'Alger.

Éminentissime Seigneur,

Depuis le jour où s'est fondée à Bruxelles, sous le patronage (1) de S. M. le Roi des Belges, une Association Internationale pour l'exploration (2) de l'Afrique, j'ai pensé que la S. Congrégation de la Propagande et les chefs des Missions Africaines devaient suivre d'un œil attentif les progrès d'une telle entreprise.

L'éclat qui a présidé à sa fondation, le nombre considérable de personnages importants, principalement protestants, qui la composent, la présidence d'un Roi qui lui assure l'appui des gouvernements européens et la coopération des gouvernements indigènes du littoral de l'Afrique, sont de nature à faire croire que les résultats n'en seront pas ordinaires, soit pour le bien, soit pour le mal.

En outre, j'ai pu constater en Afrique même, où les agents inférieurs dissimulent moins leur pensée (3), qu'un mouvement marqué se prépare et se fait déjà, et cela dans un esprit qui n'est pas favorable à l'action du Saint-Siège.

[2] Je comprends donc que Votre Éminence se préoccupe de ces questions et qu'Elle désire s'entourer des renseignements propres à éclairer sa sagesse et celle de ses Éminentissimes Collègues, les membres de la S. Congrégation dont elle est le Préfet (4).

(1) Voir pp. 37-39.

(2) et la civilisation. Voir pp. 46-49.

(3) M^{sr} LAVIGERIE parle de ses expériences en Afrique du Nord. Il fait allusion sans doute aux agissements d'un explorateur français qu'il considère à tort comme un des agents inférieurs de l'Association Internationale (p. 20 du Mémoire). Voir pp. 42 et 45.

(4) Voir p. 29, note 1.

Elle daigne me demander mon avis. C'est un devoir pour moi de le lui donner, et cela avec d'autant plus de soin, que je juge les intérêts plus considérables et plus gravement engagés.

Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de voir s'ouvrir définitivement à l'Église ou à l'hérésie la portion encore à peu près inconnue de l'Afrique qui s'étend sous l'Équateur (1), depuis les limites méridionales du Soudan indépendant au nord, jusqu'aux possessions anglaises au sud, et depuis une mer jusqu'à l'autre (2).

Comme étendue, c'est une contrée aussi vaste que l'Europe, elle mesure plus de douze millions de kilomètres carrés (3). (*Voir la carte à la fin du Mémoire*).

Comme population, elle compte, d'après les calculs les plus récents des Sociétés de géographie, près de cent millions d'habitants (4).

Comme Missions à établir, ce sont celles de l'Afrique qui offrent les plus grandes espérances, parce qu'elles seront établies parmi les idolâtres (5).

Mais plus le champ est considérable et fertile, plus il importe aussi de s'en assurer la possession et d'empêcher qu'on n'y sème l'ivraie.

Que peut-on attendre sous ce rapport de l'Association Internationale de Bruxelles ?

Ne favorisera-t-elle pas les missions protestantes ?

(1) *des deux côtés de l'équateur.*

(2) Le champ d'action de l'Association Internationale était délimité par la Conférence de Bruxelles : à l'Orient et à l'Occident, les deux mers ; au midi, le bassin du Zambèse ; au nord, les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant. Voir p. 7 du *Mémoire*.

(3) L'Afrique entière a une étendue de près de 30 millions de km². Selon BANNING (p. 35), il restait « encore environ un quart de l'Afrique à reconnaître et à décrire ».

(4) Dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, M^{sr} LAVIGERIE écrit : « Il ne s'agissait de rien moins que d'un pays presque aussi grand que l'Europe, et dont quelques-uns estimaient la population à cent millions d'âmes. Le chiffre pouvait sans doute être contesté ; mais on apprenait avec certitude que l'intérieur de l'Afrique équatoriale, jusque-là représenté comme un désert stérile et mortel, avait, au contraire, des populations denses et agglomérées... » (*Vers les grands Lacs*, p. 11-12). — L'Afrique entière ne compte actuellement que 150 millions d'habitants. Au XIX^e siècle, on évaluait cette population à 200 millions et même plus. BANNING donne le chiffre de 150 millions pour les Noirs seuls (p. 62).

(5) L'idolâtrie, au sens strict du mot, consistant dans l'adoration d'images données comme la représentation d'une divinité, n'existe pas en Afrique noire. Ce qu'on y trouve, c'est le culte rendu à des images ou fétiches où sont censés résider ou exercer leur influence des esprits ou génies que nous nommons improprement des dieux. Voir M^{sr} LE ROY, *La Religion des Primitifs*, 7^e éd., Paris, 1925, pp. 182 et 454.

Sera-t-elle dès lors pour les Missions catholiques une aide ou un obstacle ?

Quelle est sa puissance ?

Quel est surtout l'esprit qui la dirige ?

Est-il possible d'échapper aux périls qu'elle pourrait présenter tout en profitant des avantages qu'elle pourrait offrir ?

Quels moyens pratiques faut-il prendre pour résoudre ce double problème et asseoir solidement l'action de l'Église dans l'Afrique équatoriale, au milieu des prétentions hostiles qui vont chercher à la devancer ?

Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit et sur les- [3] quelles il importe à Votre Éminence d'être promptement fixée, car ici, je ne crains pas de le dire, *la promptitude est indispensable*. Les premiers arrivés et les premiers prêtres auront tous les avantages et chaque jour de retard est un élément de moins de succès.

Je vais donc chercher à traiter ce grave sujet, tout en évitant, pour plus de brièveté, les détails qui me paraissent moins urgents. Si Votre Éminence a besoin plus tard de renseignements ou d'éclaircissements nouveaux, je serai comme toujours à ses ordres. Pour le moment je me hâte, afin de ne pas compromettre par des retards une cause que je considère comme l'une des plus importantes des temps actuels, car il y a bien des siècles qu'il ne s'est présenté pour l'Église et pour le Saint-Siège une occasion plus décisive et plus favorable, si on sait en profiter, de frapper un de ces coups qui décident de l'avenir religieux des peuples et assurent les conquêtes de l'apostolat.

C'est ce qui ressortira de la lecture du présent *Mémoire*.

Pour mettre plus de clarté et aussi plus d'ordre dans les questions qui doivent y être abordées, je le diviserai en deux parties :

Première Partie :

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BRUXELLES, POUR L'EXPLORATION DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Son but. — Son organisation. — Son esprit. — Ses dangers, ses avantages pour les Missions catholiques.

Deuxième Partie :

DES MOYENS EFFICACES À ADOPTER POUR L'ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Création de vicariats nouveaux. — Transformation de cette contrée par les Africains. — Des ressources nécessaires. — Direction unique et plus forte des Missions Africaines. — Concours à trouver dans l'opinion publique.

[4]

I

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BRUXELLES.

L'Association internationale de Bruxelles est la centralisation sous une direction et une action uniques de toutes les sociétés formées et de toutes les entreprises tentées, depuis un demi-siècle, pour l'exploration et la conquête de l'immense continent africain (1).

Sans parler des Missions catholiques que connaît la S. Congrégation (2), il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Afrique, pour voir que toutes ses côtes sont occupées et comme assiégées par les nations de l'ancien monde et même du monde nouveau. (*Voir la carte à la fin du Mémoire*).

Au Nord, la France a conquis une partie des provinces barbaresques. A l'Ouest, elle s'est emparée du Sénégal. La Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte, ont ouvert leurs ports aux vaisseaux de l'Europe ; l'Amérique a établi la République de Libéria ; l'Angleterre a couvert de ses comptoirs les points principaux de la côte Atlantique. Au Sud la même nation a créé l'immense colonie du Cap, pendant que les Hollandais fondaient les Républiques d'Orange et du Transvaal. Enfin des traités conclus par la Grande-Bretagne avec le sultan de Zanzibar, assurent la liberté des transactions aux Européens depuis la colonie du Cap, jusqu'à l'entrée de la mer Rouge (3).

(1) Sur cette définition, voir pp. 36 et sq.

(2) Les principales missions catholiques sont indiquées sur la carte annexée au *Mémoire*. La lettre du 1^{er} janvier 1881, qui contient quelques passages du *Mémoire*, énumère en outre les circonscriptions missionnaires de l'Afrique. M^{gr} LAVIGERIE écrit : « Pendant que les nations chrétiennes formaient, avec leurs flottes et leurs armées, le blocus des côtes africaines, l'Église y développait ses légions pacifiques. Les fils de saint François sont dans la Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte, le pays des Gallas ; ceux de saint Vincent de Paul, dans l'Abyssinie ; les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, au Zanguebar, au Congo, dans la Sénégambie, au Sénégal, partout où la charité et le dévouement héroïques que leur a inspirés leur saint fondateur peuvent faire aimer et bénir le nom catholique ; les Missions Africaines de Lyon, sur les côtes meurtrières de la Guinée, au Cap, au Dahomey ; celles de Vérone, établies par M^{gr} Comboni, dans les provinces récemment conquises du sud de l'Égypte ; les Pères de la Compagnie de Jésus, à Madagascar et au Zambèze ; les Oblats de Marie, à Natal ; le clergé d'Irlande et d'Angleterre, dans la colonie du Cap ; celui du Portugal, au Benguela ; celui d'Espagne, au Maroc ; celui de France, en Algérie ». *Vers les grands Lacs*, p. 6.

(3) Ce passage, depuis *il suffit de jeter les yeux jusqu'à la mer Rouge*, est reproduit presque textuellement dans la lettre du 1^{er} janvier 1881. *Ibidem*, pp. 5-6. — Dans aucun des deux textes, M^{gr} LAVIGERIE ne mentionne les possessions portugaises ni les établissements espagnols.

Pendant que les nations chrétiennes faisaient le siège politique et commercial des côtes africaines, de nombreuses sociétés scientifiques se fondaient à Londres (1), à Paris (2), à New-York (3), à Berlin (4), en Italie (5), pour l'exploration de l'intérieur du continent. De hardis voyageurs pénétraient dans celles de ses contrées qui étaient restées inconnues.

Dès le commencement de ce siècle (6) l'écossais Mungo-Park, l'allemand Hornemann, le français Mollien, commencent ces voyages dans l'intérieur de l'Afrique (7). Mais [5] c'est dans les vingt-cinq dernières années surtout que ce mouvement s'étend et s'accroît, sous l'impulsion chaque jour croissante des sociétés anglaises, allemandes et américaines (8). C'est alors (9) que nous voyons s'enfoncer dans les régions du Soudan et de l'Afrique centrale Clapperton, Richardson, Overweg, Barth, Gérard Rohlfs, Vogel, le docteur

(1) *L'Association for Promoting the Discovery of the interior Parts of Africa*, fondée en 1788. En 1830, elle devint la *Royal Geographical Society*.

(2) La Société de Géographie de Paris, fondée en 1821. De celle-ci naquit en 1873 la Société de géographie commerciale.

(3) C'est probablement à cause des voyages de STANLEY et de l'entreprise américaine au Libéria, que M^{gr} LAVIGERIE parle d'une Société scientifique new-yorkaise pour l'exploration de l'Afrique. La Société géographique de New-York, fondée en 1852, n'avait pas déployé d'activité dans l'exploration africaine.

(4) La *Berliner Gesellschaft für Erdkunde*, fondée en 1828, créa en 1873 la *Gesellschaft für die Erforschung Aequatorial-Afrikas*. Le 29 avril 1878 fut créé l'*Afrikanische Gesellschaft in Deutschland* qui fusionna le 18 décembre à Berlin avec la *Deutsche Gesellschaft* et qui prit le nom de *Deutsche Afrikanische Gesellschaft*. Voir p. 13, note 5.

(5) La *Società Geografica Italiana*, fondée à Rome en 1867.

(6) Ce paragraphe résume le chapitre I de la première partie de l'ouvrage de BANNING intitulée : *Aperçu de l'histoire de la découverte africaine au XIX^e siècle*. Mais M^{gr} LAVIGERIE confond un peu l'ordre chronologique et la division géographique.

(7) C'est le résumé de BANNING, p. 18. — MUNGO PARK : *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 676-679 ; HORNEMANN explora le Fezzan de 1797 à 1800 ; MOLLIEU explora en 1818 la région des sources du Sénégal, de la Gambie et du Rio Grande.

(8) Voir note 3. L'entreprise américaine du Libéria était une entreprise colonisatrice et missionnaire, et non pas scientifique. Quant à STANLEY, ses expéditions étaient financées par des journaux : la première, par le journal américain *The New-York Herald* ; la seconde, par ce même journal et par le *Daily Telegraph* anglais.

(9) Quelques explorateurs énumérés par M^{gr} LAVIGERIE n'appartiennent pas à la période des *vingt-cinq dernières années* : CLAPPERTON, BURCKHARDT et TUCKEY.

Nachtigal (1), Burckhardt, Burton, Speke, Grant, Baker, Gordon (2), Petherick, von Heuglin, Steudner (3), Homeyer, Lenz, Mohr, Lux (4), Tuckey, le docteur Schweinfurth, Antinori (5), et au milieu de beaucoup d'autres que j'ometts, les deux plus récents et plus célèbres de ces explorateurs : Livingstone et Stanley.

Je place, ici, à dessein cette énumération, parce qu'elle me servira tout à l'heure à faire mieux saisir à Votre Éminence le caractère de l'Association internationale. Qu'Elle daigne remarquer seulement que, en dehors des Italiens et des Français, presque tous les explorateurs dont je viens de citer les noms sont protestants (6), plusieurs d'entre eux ministres et missionnaires du protestantisme (7), et que, comme je l'ai dit ci-dessus, ils étaient presque tous également envoyés et subventionnés par des sociétés protestantes ou libres-penseuses (8) de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique (9).

(1) M^{GR} LAVIGERIE fait un choix arbitraire parmi les explorateurs du Soudan énumérées par BANNING, p. 20-22. CLAPPERTON découvrit le lac Tchad en 1823 (*Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 131-135). RICHARDSON, OVERWEG et BARTH entreprirent en 1850 une grande expédition au Soudan, dont BARTH seul retourna en 1853. VOGEL, envoyé à la recherche de BARTH en 1853, poursuivit l'œuvre de ce dernier, puis disparut dans le Soudan oriental. Sur ROHLFS : *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 792-795 ; NACHTIGAL, *Ibidem*, col. 721-725.

(2) Autre choix parmi les explorateurs de la région du Nil, selon BANNING, pp. 24-28. BURCKHARDT parcourut la Nubie de 1812 à 1814. Sur les autres noms, voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 186-193 (BURTON) ; col. 860-864 (SPEKE) ; col. 440-441 (GRANT) ; col. 59-65 (BAKER) ; t. IV, col. 348-353 (GORDON).

(3) Explorateurs des affluents du Nil Blanc, selon BANNING, pp. 28-29. PETHERICK, *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 752-754. VON HEUGLIN et STEUDNER accompagnèrent en 1863 la demoiselle TINNE dans le Bahr-el-Gazal, où STEUDNER succomba.

(4) Explorateurs de la Société allemande, d'après BANNING, p. 34. Voir p. 13, note 5.

(5) M^{GR} LAVIGERIE retourne les pages de BANNING et note encore au hasard ces trois noms. Voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 889-894 (TUCKEY) ; t. I, col. 837-841 (SCHWEINFURTH). ANTINORI voyagea dans la région du Nil Bleu (1859), pénétra dans le Kordofan (1860), remonta le Nil Blanc et le Bahr-el-Gazal (1861). En 1876 il partit à la tête de la mission scientifique italienne dont nous avons parlé p. 13, note 3.

(6) Parmi les nombreux explorateurs mentionnés par BANNING, M^{GR} LAVIGERIE a omis surtout les Portugais, les Français (sauf MOLLIER) et les Italiens (sauf ANTINORI).

(7) Deux seulement : RICHARDSON et LIVINGSTONE.

(8) Il est évident que M^{GR} LAVIGERIE veut dire : des sociétés *scientifiques* de pays protestants, ou composées principalement de membres protestants ou libres penseurs. Voir p. 40, note 1.

(9) Voir p. 79, note 3.

Je reviendrai sur ce sujet. Pour le moment, la seule chose que je veuille établir c'est qu'un mouvement très accentué se manifestait dans les diverses nations pour l'exploration de l'Afrique, depuis un quart de siècle. Mais jusqu'en 1876, chaque nation et chaque société agissait isolément des autres dans cette vaste entreprise.

Ce fut seulement en cette année 1876 que la pensée d'une Association internationale, qui reliait et dirigerait tous ces efforts isolés, fut réalisée sous le patronage du Roi des Belges (1).

C'est de cette Association Internationale que je me propose, comme je l'ai dit, de traiter dans la première partie de ce *Mémoire* et pour le faire avec méthode j'examinerai successivement comme je l'ai indiqué :

- 1° Son but ;
- 2° Son organisation ;
- 3° Son esprit surtout au point de vue religieux ;
- [6] 4° Ce qu'on en doit craindre pour les missions catholiques ;
- 5° Les avantages qu'elles en peuvent tirer.

Je traiterai ces divers points, en me servant des documents officiels publiés par l'Association Internationale elle-même (2), et dont les principaux sont une brochure de 150 pages (in 8°, Bruxelles 1876) intitulée *l'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, par le secrétaire de la Conférence, M. Émile Banning (3), et un mémoire intitulé *Commission Internationale de l'Association africaine* (in 4°, Bruxelles 1877) (4). Ces deux documents donnent et commentent les délibérations et décisions officielles de la Société.

Je n'y ajouterai rien dont je ne sois absolument certain, soit pour en avoir été le témoin moi-même, soit pour l'avoir appris de témoins dignes de foi (5).

(1) Dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, l'archevêque dira mieux : « Jusque-là toutes les tentatives sur l'intérieur de l'Afrique étaient isolées. Chaque nation, chaque société savante, chaque individu agissait d'après ses vues propres. En 1876, à la suite de la publication des voyages de Livingstone et de Stanley, S. M. le roi des Belges conçut la pensée d'une Association internationale qui reliait et dirigerait tous ces efforts ». *Vers les Grands Lacs*, p. 7. Voir pp. 37-39.

(2) Voir pp. 30-34.

(3) Voir p. 30, note 1. La première édition porte la date de 1877. Mais en réalité le livre parut en novembre 1876 (BANNING, *Notes sur ma vie et mes écrits*, dans STENGERS, *o. c.*, p. 34). La préface de l'auteur est datée du 10 novembre 1876. C'est peut-être pour cela que M^{gr} LAVIGERIE donne l'année 1876 comme date de l'édition.

(4) Voir p. 30, note 2.

(5) Voir pp. 34-36 et 68-73.

1^o *But de l'Association internationale africaine.*

Ce but est double.

Il consiste d'abord à organiser sur un plan international commun l'exploration des parties encore inconnues de l'Afrique équatoriale (1).

Il consiste ensuite à provoquer et à centraliser des souscriptions ou donations pour les employer à l'œuvre commune (2).

Ces deux buts sont clairement exprimés tant dans les déclarations officielles de la Conférence elle-même, que dans ses délibérations.

Commençons par le premier :

« Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'est point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès » (3).

[7] Telles sont les paroles par lesquelles, en 1876, S. M. le Roi des Belges définit, en les inaugurant, les travaux de l'Association (2).

Voici d'autre part, les termes de la déclaration publique votée à l'unanimité dans cette première session par les membres de la Conférence :

« Pour atteindre le but de la Conférence internationale de Bruxelles, c'est-à-dire : explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain (5), rechercher les moyens pour supprimer la traite (6) des Nègres en Afrique, il faut : 1^o Organiser sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique, en limitant la région à explorer, à l'orient et à l'occident, par les deux mers, au midi par le bassin du Zambèze, au nord par les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant (7). (*Voir pour ces délimitations la carte placée*

(1) Primitivement on avait annoncé* comme le but principal de l'Association l'abolition de l'esclavage africain, mais depuis, ce but a été relégué à l'arrière-plan, il n'est plus indiqué dans les publications de la Société que comme un but à atteindre *ultérieurement* (1).

(2) BANNING, p. 123 (4).

(1) Voir pp. 49-52 et 72.

(2) Voir p. 49.

(3) Sur la civilisation comme but de l'Association, voir pp. 47-49.

(4) LÉOPOLD II inaugura ainsi les travaux de la Conférence.

(5) Voir note 2.

(6) BANNING ; rechercher des moyens pour la suppression de la traite.

(7) M^{SR} LAVIGERIE omet ici la phrase : *Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs, partant de diverses bases d'opération.*

à la fin du présent Mémoire. On y verra qu'elles embrassent toute l'Afrique équatoriale). — 2^o Établir, comme bases de ces explorations, un certain nombre de stations scientifiques et hospitalières » (1).

M. Banning, secrétaire de la commission internationale (2), résume ainsi ces pensées : « Servir la science et les hommes qui s'en font les apôtres : telle sera donc la mission immédiate et essentielle (3) des établissements qui vont être créés en Afrique ; il s'en ajoutera bientôt une autre non moins importante, celle de répandre les lumières de la civilisation (4) parmi les peuples indigènes » (2).

Mais pour réaliser ces desseins il faut recueillir des ressources matérielles considérables : c'est le second but de l'Association (5).

S. M. le Roi des Belges l'établit dans son discours.

Il propose aux membres de l'Association internationale (6) « de convenir de ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à leur noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole. Car, ajoute-t-il, dans les œuvres de ce genre, [8] c'est le concours du grand nombre qui fait le succès, c'est la sympathie des masses qu'il faut solliciter et savoir obtenir » (3).

Pour arriver à ce résultat tous les moyens doivent être employés. L'action auprès des gouvernements, les publications de la presse européenne, le concours des Sociétés de géographie déjà existantes :

« La coopération de tous est, en effet, nécessaire, comme le dit M. Banning (p. 13), au succès de la croisade qu'il s'agit d'entreprendre ».

Il est facile de voir déjà par ce simple exposé que l'œuvre entreprise par la Commission internationale (7) sort tout à fait des proportions ordinaires, tant par l'étendue du but qu'elle poursuit, que par les moyens d'influence qui se multiplient autour d'elle.

(1) BANNING, pp. 127-128 (1).

(2) BANNING, p. 89.

(3) BANNING, pp. 124-125.

(1) M^{GR} LAVIGERIE omet la suite de la phrase : *tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent*. C'est l'appendice III : déclaration de la Conférence au sujet des stations.

(2) *de la Conférence de Bruxelles*. Voir pp. 43-44.

(3) BANNING : *immédiate, essentielle...*, voir p. 39.

(4) Voir la page précédente, note 3. — A comparer aussi avec la note 1 que M^{GR} LAVIGERIE a donnée à la page 6 de son *Mémoire*.

(5) Voir p. 49.

(6) *de la Conférence de Bruxelles*.

(7) Mieux : *par l'Association Internationale*.

Mais allons plus loin, et rendons-nous un compte exact de son organisation.

2^o Organisation de l'Association Internationale

Cette organisation doit être étudiée sous un double aspect ou, pour mieux dire, sur un double théâtre : en Europe, en Afrique.

En Europe, l'Association internationale est organisée ainsi qu'il suit :

A la base se trouvent des comités nationaux chargés de centraliser et de provoquer les efforts faits, dans chaque pays, pour atteindre le but de l'œuvre (1). Ces comités nationaux sont pris ordinairement parmi les membres des Sociétés de géographie ou d'exploration déjà existantes (2).

Les représentants élus par les comités nationaux forment à Bruxelles une commission centrale (3), sous le nom de Conférence (4) : c'est le pouvoir délibérant de la Société (5).

Enfin la Commission centrale élit un comité exécutif composé de trois membres (6) et présidé, comme la Commission centrale elle-même, par S. M. le Roi des Belges : c'est le pouvoir agissant de la Société (7).

[9] Ce sont les comités nationaux qui recueillent les fonds d'après un système absolument calqué sur celui des œuvres de propagande catholique. Ils reçoivent des souscriptions importantes de membres-

(1) La première résolution de la Conférence dit : « Il sera constitué... des Comités nationaux qui se tiendront en rapport avec la Commission dans le but de centraliser, autant que possible, les efforts faits par leurs nationaux et de faciliter, par leur concours, l'exécution des résolutions de la Commission ». BANNING, p. 130.

(2) Voir pp. 41-42.

(3) La Commission internationale ou centrale.

(4) M^{gr} LAVIGERIE emploie le terme comme synonyme de Commission et d'Association. Voir p. 43.

(5) La résolution 6 de la Conférence dit : « La Commission centrale, après avoir fait son règlement, aura pour mission de diriger, par l'organe d'un Comité exécutif, les entreprises et les travaux tendant à atteindre le but de l'association et de gérer les fonds fournis par les Gouvernements, par les Comités nationaux et par des particuliers ». BANNING, p. 131. — Dans son commentaire, le secrétaire de la Conférence écrit au sujet de la Commission centrale : « Elle garde la haute direction de l'Association et tranche toutes les questions essentielles relatives à sa constitution ou à son développement » (p. 103).

(6) Voir pp. 42 et 44.

(7) Voir note 5. — BANNING nomme le Comité exécutif l'« organe permanent qui représente la Commission Internationale et se charge d'en exécuter les résolutions » (p. 103).

fondateurs et ils font ensuite appel à des souscriptions très minimes, dont le Roi des Belges n'a pas dédaigné de fixer le chiffre (1), qui est précisément celui de l'une de nos œuvres catholiques françaises d'apostolat, l'œuvre des écoles d'Orient (2) : *un franc par an* (3).

« De quelles ressources ne disposerait-on pas, dit-il, si tous ceux pour lesquels UN FRANC n'est rien ou peu de chose, consentaient à le verser à la caisse destinée à supprimer la traite dans l'intérieur de l'Afrique ? » (4).

Les fonds ainsi recueillis par les Comités nationaux, sont centralisés à Bruxelles par la Commission internationale. Ils sont placés en rentes et les revenus seuls sont dépensés pour le but pratique de l'œuvre par le comité exécutif.

Pour le moment, ces revenus ne sont pas considérables, mais par l'adoption de ce système, ils s'accumuleront peu à peu de façon à donner à l'Association une situation financière puissante.

En Afrique, l'Association internationale se propose surtout de fonder ce qu'elle appelle DES STATIONS.

Nous avons déjà mentionné ces Stations dans le paragraphe précédent. Il nous reste, pour bien les faire connaître, à expliquer leur organisation.

Voici comment la Commission internationale en parle dans sa déclaration officielle (4), à la fin de sa première session :

« De ces Stations (scientifiques et hospitalières), les unes devront être établies en nombre très restreint sur les côtes orientale et occidentale d'Afrique, aux points où la civilisation européenne est déjà représentée, à Bagamoyo et à Loanda, par exemple. (*Voir la carte à la fin de ce Mémoire*). Ces stations auraient le caractère d'entrepôts destinés à fournir aux voyageurs des moyens d'exi-[10]stence et

(1) BANNING, p. 125.

(1) Ce n'était qu'une idée lancée par le Roi. Les comités nationaux étaient libres d'organiser un autre système. A ce sujet, BANNING écrit dans son commentaire (p. 105) : « La souscription d'Afrique, sous la forme populaire que lui assignait le Roi, peut faire le tour du monde, et jamais millions de charité n'auraient répandu sur sa surface de semence plus sainte et plus féconde ».

(2) L'Œuvre des Écoles d'Orient (dénomination actuelle : Œuvre d'Orient), fut fondée à Paris en 1856, pour l'assistance spirituelle et matérielle aux missions d'Orient. Mgr LAVIGERIE en avait été le premier directeur ecclésiastique de 1856 à 1863.

(3) On se demande si ce n'est pas cette seule ressemblance qui fait dire à M^{gr} LAVIGERIE que le système est « absolument calqué » sur celui de l'Œuvre d'Orient.

(4) C'est la déclaration de la Conférence de Bruxelles au sujet des stations, dans l'appendice III de BANNING.

d'exploration. Elles pourraient être fondées à peu de frais, car elles seraient confiées à la charge des Européens résidant sur ces points.

« Les autres stations seraient établies sur les points de l'intérieur les mieux appropriés pour servir de bases (1) aux explorations. On commencerait l'établissement de ces dernières Stations par les points qui se recommandent, dès aujourd'hui, comme les plus favorables au but proposé. On pourrait signaler, par exemple, Ujiji, Nyangwe, Kabebe, résidence du Roi, ou un point quelconque situé dans les domaines de Muata-Yamvo (2). (Voir la carte à la fin de ce Mémoire) (3). Les explorateurs pourraient indiquer, plus tard, d'autres points où il conviendrait de constituer des Stations du même genre.

« Laissant à l'avenir le soin d'établir des communications sûres entre les Stations, la conférence exprime surtout le vœu qu'une ligne de communications, autant que possible continue, s'établisse de l'un à l'autre océan, en suivant approximativement l'itinéraire du commandant (4) Cameron. La conférence exprime également le vœu que dans la suite s'établissent des lignes d'opération dans la direction nord-sud » (1).

Telle est l'organisation des Stations africaines votée en 1876 par la Commission internationale de Bruxelles (5).

Il a été entendu que l'association ne ferait que par exception des expéditions à ses frais et pour son compte, qu'elle ne subventionnerait non plus qu'indirectement les explorateurs (2), et qu'elle se bornerait

(1) BANNING, p. 128-129.

(2) BANNING, p. 86 (6).

(1) BANNING : *de bases immédiates*.

(2) Le nom de Kabebe a été ajouté par MST LAVIGERIE. Le texte de la déclaration dit : « ... Ujiji, Nyangwe, la résidence du roi ou un point quelconque... ». — Mwata-Yamvo est le titre donné au chef du royaume Lunda, situé autour de la haute Lulua. Le pays était déjà connu par les commerçants portugais du XVIII^e siècle. Cependant, l'honneur de la découverte revient à Joaquim Rodrigues GRAÇA (*Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 431-436) qui y fut envoyé par le gouverneur de l'Angola. Le voyageur visita le Mwata-Yamvo dans sa capitale Kabebe, en 1846-1847. Plus tard l'emplacement de Kabebe fut abandonné. Quand POGGE (voir p. 13, note 5), arriva au Lunda, en décembre 1875, le Mwata-Yamvo habitait à quelques kilomètres plus au nord-est, à Kizimeme, ou Mumbumba (près de Kapanga actuel).

(3) Sur l'emplacement de Nyangwe selon la carte de MST LAVIGERIE, voir p. 30 du *Mémoire*.

(4) *commander*.

(5) *par la Conférence de Bruxelles*.

(6) Cette question avait été traitée déjà dans les réunions préparatoires de la délégation belge. Dans la réunion du 16 août 1876, le baron LAMBERMONT

ordinairement à leur fournir son appui et sa direction dans les Stations fondées par elle et sur les voies de communications de la côte à l'intérieur, qu'elle se propose d'établir.

Cette organisation est habile. C'est celle qui permet à l'association d'exercer le plus d'influence aux moindres frais possible. Les stations ne devant être habitées que par un très petit nombre d'Européens (on a même proposé au sein de la conférence de ne placer dans chacune qu'un seul Européen (1)), coûteront par là-même assez peu, [11]

« exprime l'avis que la mission du comité permanent ne sera point d'organiser des explorations ou des expéditions en Afrique, ce qui l'exposerait en effet à des conflits avec les Sociétés de géographie, les sociétés qui s'occupent de missions religieuses, et peut-être même les gouvernements. Il s'agit d'établir des postes hospitaliers que les savants, les voyageurs, les commerçants, les missionnaires, pourront utiliser à leurs points de vue respectifs ». A. ROEYKENS, *Les réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence de Bruxelles en 1876*, annexe III, *Zaire*, 1853, p. 812.

De même dans la réunion spéciale du 13 septembre, où « M. Banning fait remarquer qu'il a été entendu que le comité permanent ne s'occuperait pas de l'organisation des voyages mais bien de l'établissement de postes hospitaliers ». *Ibidem*, annexe VIII, p. 827.

Quant à la Conférence elle-même, BANNING écrit (pp. 86-87) : « La Conférence de Bruxelles n'a pas pris des mesures pour organiser elle-même des expéditions scientifiques, mais elle ne s'est pas interdit de diriger de ce côté ses efforts. Si ses ressources se développent, si la solution de quelque problème paraissait essentielle à ses fins, elle pourrait certes, sans sortir de son programme, ou accorder des subventions à des voyageurs, ou même en expédier à ses frais. Cette tâche, qui semble, au surplus, devoir être exceptionnelle, reste subordonnée aux éventualités de l'avenir ; dans les conditions actuelles, la Conférence a dû l'abandonner aux gouvernements, aux sociétés de géographie, surtout à l'initiative privée, qui a paru jusqu'ici la plus heureuse et la plus féconde ».

(1) La Conférence n'avait pas réglé les détails de cette question, mais, dit BANNING, « sa pensée s'est manifestée d'une façon assez claire ». Ainsi, « le personnel n'aura guère besoin d'être fort considérable : un chef, ... un médecin-naturaliste, peut-être un astronome-physicien, cinq ou six artisans habiles... pourront suffire dans la plupart des cas. Rarement le personnel dépassera, dans les conditions normales, dix à douze hommes ; sur bien des points, un premier établissement devra même rester en dessous de ce chiffre » (pp. 91-92).

Dans sa séance du 20 juin 1877, la Commission internationale de l'Association avait à discuter cette question du personnel. Le paragraphe proposé à la discussion était rédigé en ces termes : « Le personnel d'une station se compose d'un chef et d'un certain nombre d'employés supérieurs choisis par le Comité exécutif. Ils auront sous leurs ordres quelques maîtres ouvriers européens ». — C'est alors que fut faite la proposition dont parle M^{gr} LAVIGERIE. En effet, nous lisons dans le rapport de la séance : « M. d'Abbadie (il s'agit d'Antoine D'ABBADIE, voir la *Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 1-2 et t. IV, col. 1) est d'avis qu'il faut, dans chaque voyage d'exploration, comme dans chaque station, n'employer qu'un seul Européen. L'expérience lui a prouvé qu'en méconnaissant ce principe,

et, cependant, les voyageurs et les étrangers ne peuvent désormais rien sans elles, elles seront véritablement maîtresses de la situation. Nul ne pénétrera ni ne se maintiendra dans l'intérieur, sans leur concours actif ou tout au moins sans leur tolérance, et elles se réservent de choisir.

Cette pensée est formulée dans les résolutions de la conférence (1) pour 1877 :

« La mission hospitalière des Stations est, autant que possible, de recevoir tous les voyageurs QUE LE CHEF EN JUGERA DIGNES ; de les pourvoir au prix de revient sur place d'instruments, de marchandises et de provisions, ainsi que de guides et d'interprètes, de les renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leur correspondance.

« Il sera dans l'intérêt de la Station d'assurer de dépôt en dépôt des communications aussi régulières que possible entre la côte et l'intérieur » (1).

(1) Commission Internationale, p. 11 (2).

on a toujours amené des dissentiments qui ont nui au but à atteindre. Les difficultés qu'on rencontre aigrissent parfois les caractères et l'entente devient impossible ». — Mais le rapport continue : « Le Comité exécutif, sans vouloir rien prescrire d'une manière absolue, partage l'opinion de M. d'Abbadie en ce qui concerne les voyages d'exploration, mais il ne peut admettre qu'un seul Européen suffise, dans une station, pour exécuter les différents travaux scientifiques qu'on réclame d'elle et pour diriger en même temps une exploitation agricole. Conformément au vœu de la Commission internationale, le Comité exécutif s'engage à élaborer une nouvelle étude avec le concours des membres qui désirent émettre leurs vues sur cette question ». *Commission internationale de l'Association africaine, Session de juin 1877, p. 5-6.*

(1) de la Commission internationale.

(2) La résolution se trouve à la page 50 du compte rendu et fait partie de l'annexe M : Ce que doit être une station. — La page 11 donne le rapport de la discussion que provoqua le projet qui était rédigé dans les mêmes termes. On y lit que M. de Beaumont (H. BOUTHILLIER DE BEAUMONT, président du comité national suisse), donna son adhésion complète au projet rédigé par la sous-commission, mais proposa d'ajouter au paragraphe 5 la phrase suivante : « La mission hospitalière des stations est d'accueillir, autant que possible, favorablement toute personne dont le concours pourrait leur être utile ». Et le rapport continue : « Le chef peut avoir intérêt à recevoir des hôtes permanents, dont le séjour lui permettrait de s'absenter pour poursuivre ses études. Il ne faut pas l'en empêcher. Le mot *voyageurs* employé dans le projet de la sous-commission assigne peut-être des limites trop étroites à l'hospitalité des stations. M. le baron Lambermont ne pense pas que la modification proposée par M. de Beaumont soit nécessaire. Déjà à la Conférence géographique du mois de septembre dernier, il a été entendu que l'on donnerait le sens le plus large au mot *voyageurs*. Cette

Il n'y a donc aucun doute à avoir. Les Stations de l'association internationale tiendront, dans un avenir prochain, les clefs des routes de l'intérieur de l'Afrique. Leur influence à cet égard sera d'autant plus grande que, comme je l'ai indiqué déjà, les gouvernements de l'Europe, sur la demande de S. M. le Roi des Belges, leur ont promis leur protection, et que ces gouvernements obtiendront celle des divers États africains établis sur les côtes. On voit du reste percer ce caractère politique des Stations, dans les résolutions prises par l'association internationale de les fortifier suffisamment pour que ses représentants y soient à l'abri d'un coup de main, et de les couvrir, dans le même but, du drapeau solennellement adopté par elle, ainsi que je le dirai un peu plus bas (1).

Nous venons de constater l'organisation de l'Association de Bruxelles :

En Europe, elle centralise, sous la présidence et la direction d'un Roi, l'action des gouvernements, des Sociétés savantes et celle du public auquel elle adresse son appel.

En Afrique, évitant de se jeter dans des entreprises actives de détail qui absorberaient ses ressources, elle fonde des Stations qui la rendront maîtresse des communications et arbitre de tous les efforts tentés pour la transformation du pays.

C'est là une puissance qui deviendra considérable, surtout dans une contrée aussi étendue que l'Afrique équatoriale. Elle y pourra, dans une large mesure, gêner ou favoriser les missions. Il importe donc essentiellement à la S. C. de la Propagande de se rendre compte de l'esprit dont l'Association Internationale est animée, au point de vue religieux.

3^o *Esprit de l'Association Internationale au point de vue religieux.*

J'ai le regret de le dire, l'esprit de l'Association Internationale,

expression comprend tous ceux qui, dans un but humanitaire, scientifique, religieux, commercial ou industriel auraient entrepris l'exploration d'une partie du continent africain. La rédaction proposée par le Comité exécutif n'exclut personne et laisse aux chefs la liberté d'accueillir tous ceux qu'ils en jugeront dignes ».

(1) Nous admettons qu'il y eut, chez certains personnages, des visées politiques. Voir p. 47. Mais l'argumentation de MST LAVIGERIE n'est pas convaincante. Les stations n'auraient pas d'appareil militaire (BANNING, p. 91) et le drapeau adopté n'était pas un drapeau de quelque puissance politique. — D'ailleurs, l'archevêque a parlé lui-même d'un « très petit nombre d'Européens » (p. 11 du *Mémoire*). Quant au drapeau, on lit dans *La Commission Internationale*, p. 17 : « Comme l'Association est internationale, son drapeau ne doit rappeler le pavillon national d'aucun pays ».

si on doit en juger par celui d'un grand nombre de ses membres et aussi par celui de ses délibérations et de ses résolutions, n'est pas tel que doivent le désirer des catholiques.

Parmi ses membres, les protestants et les libre-penseurs dominent, quant au nombre (1). Les sections anglaises, allemandes et américaines, qui sont les plus importantes (2), ne sont composées que de protestants. La section suisse compte à elle seule six pasteurs ou ministres calvinistes. Enfin le Comité exécutif, qui est le pouvoir dirigeant de l'association, compte deux protestants sur les trois membres dont il se compose (3). Il ne me convient pas de dire ici toute ma pensée sur d'autres membres qui ne sont catholiques que de nom. Qu'il me suffise de remarquer qu'un seul ecclésiastique catholique fait partie de la Commission centrale, c'est M^{gr} Haynald, archevêque de Kalocza, en sa qualité de membre d'une Société autrichienne de géographie (4).

L'esprit des délibérations et des résolutions prises jusqu'ici par la conférence de Bruxelles (5) répond aux craintes que fait concevoir sa composition.

Il n'y est question des Missions catholiques en Afrique que pour en parler avec une sorte de dédain comme « des tentatives qui ne

(1) M^{gr} LAVIGERIE parle-t-il de la Commission internationale ou de l'ensemble des comités nationaux ? A la réunion de la Commission, en juin 1877, étaient présents, outre le comité exécutif, les délégués des comités nationaux suivants : Allemagne (2), Autriche-Hongrie (3), Belgique (2), Espagne (3), États-Unis (1), France (2), Italie (4), Pays-Bas (2), Suisse (2). Et les comités nationaux comptaient des centaines de membres : le comité autrichien, en juin 1877 : 250 ; le comité espagnol, en février, et le comité russe, en avril 1877 : plus de cent (BANNING, 2^e éd., 1878, pp. 161-163). M^{gr} LAVIGERIE s'était-il renseigné sur les convictions religieuses ou les opinions philosophiques de toutes ces personnes, ne fût-ce que des seuls membres de la Commission internationale ? Ou bien prend-il leur nationalité comme critère de leur religion ?

(2) Voir p. 45. Nulle part M^{gr} LAVIGERIE ne mentionne le comité national belge, le seul qui avait organisé une expédition.

(3) Voir pp. 42-44.

(4) Lajos (Louis) HAYNALD, né à Czecheny (Hongrie), le 3 octobre 1816. En 1867, archevêque de Kalocza-Bacs. Évêque de Carthage *in partibus infidelium*. Se fit remarquer au concile du Vatican (1870) par son opposition à la doctrine de l'infaillibilité papale, mais se soumit en 1871. Cardinal en 1879. Mourut le 4 juillet 1891. Il avait une collection de plantes et une bibliothèque de botanique qui comptaient parmi les plus complètes de l'Europe. Il fit construire à Kalocza un observatoire astronomique. Membre de la Société géographique de Budapest et président du comité national hongrois de l'Association Internationale Africaine.

(5) de la Commission internationale.

furent pas heureuses » (1) et qui ont donné « des résultats peu satisfaisants » (2). Des Missions protestantes au contraire, on parle à plusieurs reprises, et dans des termes très-favorables (3).

[13] A un autre point de vue, celui de la libre-pensée, on voit poindre partout des tendances inquiétantes.

A la vérité, l'association internationale n'a pas osé exclure complètement l'Évangile des moyens de transformation des peuples africains, mais à la place qu'elle lui assigne, on devine facilement le fond de la pensée d'un grand nombre de ses membres.

« En ouvrant l'Afrique à LA SCIENCE, au christianisme, AU COMMERCE, dit M. BANNING, secrétaire de l'association (p. 108) (4), en civilisant ses populations, elle (la conférence de Bruxelles) adopte le vrai, l'unique système » (5).

(1) BANNING écrit : « Le zèle religieux s'éveille à côté de l'ardeur scientifique. Des missions catholiques se fondent à Khartoum (1848), à Gondokoro (1851), à Sainte-Croix (1855) ; le but en était de répandre le christianisme parmi les tribus nègres et d'opposer un frein au trafic des esclaves. Cette tentative ne fut pas heureuse ; l'hostilité des traitants, la famine et surtout la fièvre décimèrent si cruellement les missionnaires, que, malgré leur héroïque dévouement, ils finirent par abandonner une tâche qui au moins n'avait pas été stérile pour la science » (p. 25). Il est difficile de découvrir dans ces termes une sorte de *dédain* pour les missions catholiques. Du reste, le passage se lit dans la première partie de l'ouvrage de BANNING et n'engage donc nullement la Conférence (voir p. 32). Sur l'échec des missions du Nil, voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 208 et sq.

(2) BANNING écrit : « Les essais isolés de propagande faits jusque dans ces derniers temps sur divers points d'Afrique, ont donné des résultats peu satisfaisants » (p. 93). L'auteur ne parle pas des seules missions catholiques, mais de la *prédication de l'Évangile*, « hautement salutaire », du *christianisme*, des *Églises chrétiennes*, tant catholiques que protestantes. Loin d'exprimer son mépris pour les missions, il les invite à reprendre leurs essais : « Ils pourront être repris dans de meilleures conditions... » (*Ibidem*). Voir le passage que nous avons reproduit dans son entiereté, p. 58. Aussi pp. 59-61.

(3) Voir la note précédente. On ne comprend pas comment ces termes, qui visent les missions *chrétiennes*, pourraient être en même temps dédaigneux envers les missions catholiques et « très-favorables » pour les missions protestantes. — De même, après avoir parlé des *tentatives peu heureuses* des missions catholiques du Nil, l'auteur continue : « Les missions protestantes n'eurent guère plus de succès dans cette région » (p. 25). Il parle avec éloge des découvertes géographiques des missionnaires allemands REBMAN et KRAPP, mais ces éloges ne comportent pas un jugement des *missions protestantes*.

(4) *secrétaire de la Conférence de Bruxelles.*

(5) M^{rs} LAVIGERIE n'achève pas la phrase de BANNING : « ... l'unique système qui, du consentement de tous les voyageurs, puisse aboutir à l'abolition complète et définitive du trafic des esclaves ». Ce n'est pas une résolution de la Conférence ni une déclaration d'un grand nombre de ses membres. Le passage forme la mineure d'une argumentation de BANNING, qui veut prouver que les gouverne-

Le christianisme est nommé comme on le voit, mais après la science, et à côté du commerce (1), comme s'il était simplement un moyen humain.

Ailleurs, l'affirmation est encore moins précise :

« L'organisation des stations restera-t-elle strictement circonscrite dans le domaine de la civilisation et de la science, ou doit-elle se développer, en outre, dans LE SENS RELIGIEUX et commercial ? LA SOLUTION DE LA PLUPART DE CES QUESTIONS EST RÉSERVÉE A L'AVENIR » (1).

Enfin on en arrive à l'exclusion ou du moins à l'oubli complet :

« Pour élever d'emblée et considérablement le niveau de son état moral et social (du peuple nègre), dit M. BANNING (p. 70), il SUFFIRAIT d'organiser chez lui l'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DES ARTS ET MÉTIERS DE L'EUROPE » (3).

Et le docteur NACHTIGAL a pu dire, sans provoquer de réclama-

(1) BANNING, p. 91 (2).

ments qui ont signé les déclarations du congrès de Vienne (1815) et de celui de Vérone (1822), pour être logiques, doivent prêter à l'Association internationale un sympathique appui.

(1) *avant le commerce*. D'ailleurs cette place n'a pas d'importance, puisque BANNING écrit en un autre endroit : « Le christianisme, la science, le commerce peuvent transformer leur état social... » (p. 84).

(2) La solution de la plupart de ces questions (personnel nombreux et armé, caractère national, international ou mixte des stations, et l'organisation des stations dans le sens religieux et commercial), était réservée à l'avenir, parce que la Conférence n'en avait pas fait l'objet d'un débat spécial. Mais BANNING écrit : « Sa pensée toutefois s'est manifestée d'une façon assez claire pour n'admettre aucune hésitation sur les bases essentielles de l'œuvre » (p. 91). Alors, l'auteur explique longuement cette pensée de la Conférence : par rapport aux missions religieuses, l'Association adoptait le principe du laïcisme dans le sens d'une neutralité bienveillante. Voir pp. 56 sq. — M^{rs} LAVIGERIE a tort de dire que « l'affirmation est encore moins précise » que la précédente, alors que BANNING explique la pensée « manifestée d'une façon assez claire » par la Conférence.

(3) La gradation que M^{rs} LAVIGERIE introduit dans cet exposé (*enfin* on en est arrivé à l'exclusion...), est sans valeur. En effet, ce dernier texte est un passage extrait de la première partie de l'ouvrage de BANNING (voir p. 32) et n'engage nullement la Conférence ni l'Association internationale. — De plus, nous ne voyons pas comment le passage cité *exclut* ou *oublie complètement* la question religieuse. En effet, traitant l'ethnographie de l'Afrique, l'auteur parle de l'agriculture, de l'élevage du bétail, et aussi des arts industriels des Noirs africains. Au sujet de ces derniers il écrit : « Ces créations d'une industrie naissante méritent l'attention de l'Europe. Le Nègre est peu inventif par lui-même, mais il possède à un haut degré le désir et la puissance d'apprendre ; il s'assimile aisément les connaissances qu'on met à sa portée et, pour élever d'emblée et considérablement le niveau de son état moral et social, il suffirait d'organiser, etc. » (pp. 69-70).

tions dans le sein de la conférence, que c'est par « le commerce » qu'on civilisera LE MIEUX l'intérieur de l'Afrique (1).

Après de telles prémisses, on ne sera pas étonné des décisions prises par l'association internationale (2) et où nous retrouvons toute la terminologie adoptée aujourd'hui par la libre pensée :

[14] « Les établissements qu'il s'agit de créer, dit M. BANNING (p. 92), porteront un cachet PUREMENT LAÏQUE ; le concours de toute les nations n'en comportait pas d'autre ; ILS NE S'IMPOSENT AUCUNE MISSION RELIGIEUSE, ILS NE REPRÉSENTENT AUCUNE RELIGION (3), AUCUN CULTE » (4).

(1) BANNING, p. 94 (1).

(1) La Conférence avait manifesté les mêmes sentiments et une même attitude de neutralité envers le commerce et envers les missions religieuses. Voir p. 53. Le texte auquel M^{SR} LAVIGERIE se réfère est le suivant : « Des établissements internationaux ne sauraient pas plus être des comptoirs qu'ils ne sont des missions ; mais la Conférence a été si loin de méconnaître l'importance de la question commerciale qu'un de ses membres les plus distingués, M. le D^R Nachtigal a pu dire que « c'est par le commerce qu'on civilisera le mieux l'intérieur de l'Afrique ». M^{SR} LAVIGERIE s'efforce de mettre cette pensée sur le compte de la Conférence entière, en y ajoutant arbitrairement : « sans provoquer de réclamations dans le sein de la Conférence ». Encore cet argument de silence serait-il sans valeur. D'ailleurs, BANNING profite de cette déclaration pour faire siennes les considérations suivantes de Ch. RITTER, *Géographie comparée* : « Le commerce ouvre toutes les routes en Afrique, et la civilisation n'y peut pénétrer qu'à sa suite. L'affaiblissement de la domination des Maures dans les États nègres des bords du Niger, offre aujourd'hui aux Européens et au christianisme l'occasion favorable d'entrer dans le Soudan... On leur procurerait ainsi (par un commerce direct avec les marchés du Soudan), des armes à feu pour se défendre, et on donnerait aux missionnaires l'occasion de les convertir et de les civiliser comme à Sierra-Leone » (BANNING, pp. 94-95). — Le procès verbal de la Conférence nous donne l'idée complète de NACHTIGAL. Nous lisons dans *La Conférence géographique de Bruxelles*, p. 10, la déclaration suivante : « Quant à la traite, la fermeture des débouchés du littoral ne suffira pas à la supprimer. Partout où pénètre l'Islam, l'esclavage s'installe avec lui ; celui-ci se maintiendra donc à l'intérieur même, dans les États relativement civilisés du Soudan central. C'est dans l'Islam, qui est sa source, qu'il faut combattre le commerce des esclaves ; or, les États du Soudan sont très accessibles à l'influence européenne. C'est par le commerce qu'on civilisera le mieux l'intérieur de l'Afrique ». La déclaration n'exclut pas l'évangélisation : elle considère le commerce comme le meilleur moyen de pénétrer dans l'intérieur africain et de combattre l'esclavage, ce qui constitue la condition et le commencement de toute action civilisatrice.

(2) La citation qui suit n'est pas une décision prise par la Conférence, mais la pensée de la Conférence selon BANNING.

(3) BANNING écrit : aucune *confession*.

(4) Voir pp. 57 et 61 sq.

L'opinion ne se trompe pas du reste pratiquement sur ce point, du moins en Afrique. J'en puis donner une preuve qui ne date pas de plus d'un mois. Le Conseil général d'Alger, composé de libre-penseurs, a, dans sa dernière session, pris deux décisions qui s'éclairent très bien l'une l'autre. Par la première il a voté qu'il n'accorderait aucune subvention à tout établissement où serait admise l'influence religieuse. Par la seconde, il a accordé une subvention de cinq cents francs à l'association internationale de Bruxelles (1).

Je ne terminerai pas cet article sans dire un mot d'une discussion qui s'est produite dans la session de 1877 de la Conférence de Bruxelles (2), relativement au drapeau de l'Association Internationale. Elle achève, ce me semble, de jeter le jour sur ses vraies tendances.

Dans la séance du 21 juin 1877, un protestant, M. Gérard ROHLFS, a fait la motion que la Conférence de Bruxelles (3) adoptât un drapeau sous lequel s'abriteraient ses Stations africaines. Plusieurs projets ont été présentés. Personne n'a osé parler de la croix, et cependant, à Genève même, quelques années auparavant la croix avait été adoptée pour l'association internationale de secours aux blessés (4). Ici, elle devait l'être à bien plus juste titre puisqu'il s'agissait d'une entreprise que le roi des Belges lui-même avait appelée une croisade. Il a fallu que l'opposition fut bien forte pour que M^{gr} l'archevêque de Kalocza qui, comme je l'ai dit plus haut, faisait partie de la conférence (5), n'ait même pas pu la faire accepter (6).

(1) M^{gr} LAVIGERIE semble approuver ici une assertion contraire à tout ce qu'il a dit et dira encore sur l'esprit protestant, les sympathies et tendances protestantes, donc *religieuses*, de l'Association Internationale.

(2) *de la Commission internationale.*

(3) *l'Association Internationale.*

(4) La Croix Rouge, fondée à Genève en 1864.

(5) *de la Commission internationale.*

(6) Après avoir dit que « personne n'a osé parler de la croix », M^{gr} LAVIGERIE semble pourtant insinuer qu'une pareille proposition fut faite par M^{gr} HAYNALD, qui ne réussit pas à « la faire accepter » vu « l'opposition bien forte » dans la Commission. — Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le compte rendu de la session du 20 juin : « Le Roi déclare la discussion ouverte sur le premier paragraphe, conçu en ces termes : « Proposition de M. Rohlfs, relative au drapeau de l'Association internationale ». Après un échange d'observations entre M. d'Abbadie, M. le baron Lambermont, M. de Beaumont, M. Nachtigal, M. de Quatrefages et M. Coello, la Commission émet l'opinion que l'œuvre africaine ne peut adopter aucun drapeau appartenant soit à une nation, soit à une autre Association. La question sera résolue dans une prochaine séance ». *Commission Internationale*, p. 3. — Dans la séance du 21 juin : « L'Assemblée passe à l'examen du dernier objet soumis à ses délibérations : « Proposition du Comité exécutif quant au drapeau ». Don Francisco Coello est d'avis qu'il faudrait

« Sa grandeur M^{gr} l'archevêque de Kalocza, est-il dit, en effet, dans le procès-verbal, émet l'idée de prendre le sphinx pour signe distinctif d'une société qui a pour mission de résoudre l'énigme africaine » (1).

[15] Finalement « la commission adopte le drapeau bleu orné d'une étoile d'or ».

La croix qui, depuis dix-huit siècles a été le drapeau de la civilisation pour tous les peuples chrétiens est oubliée, pour la première fois.

4^o Ce qu'on doit craindre de l'Association Internationale.

De ce qui vient d'être exposé dans l'article précédent, on peut conclure qu'il y a dans l'association internationale deux périls contre lesquels doivent se prémunir les missions catholiques : le premier est la connivence plus ou moins ouverte qu'y trouveront naturellement les missions protestantes, le second celle qu'y trouvera la libre pensée.

Ces périls sont graves, eu égard à la situation des missions africaines.

Qu'on me permette de l'expliquer en quelques mots. Je commence par le protestantisme.

Il ne faut pas se le dissimuler : l'origine de la conférence de Bruxelles est protestante, ses sympathies secrètes sont protestantes, et par conséquent le cours naturel des choses l'amène à favoriser l'action protestante.

Que l'origine de la Conférence soit protestante, c'est ce dont il est impossible de douter (1), puisque la pensée en est venue des Sociétés protestantes (2) d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique, après les travaux éclatants entrepris par ces Sociétés dans la personne de plusieurs de leurs membres, Livingstone, Stanley (3), Schweinfurth,

(1) *Commission Internationale*, p. 17.

adopter le Lion Belge pour insigne de l'Association africaine, puisque c'est au roi des Belges qu'en est due l'initiative. Sa Majesté décline cette offre. Comme l'Association est internationale, son drapeau ne doit rappeler le pavillon national d'aucun pays. Sa grandeur M^{gr} l'archevêque de Kalocsa émet l'idée de prendre le sphinx pour signe distinctif d'une Société qui a pour mission de résoudre l'énigme africaine. La commission adopte le drapeau bleu orné d'une étoile d'or ». *Ibidem*, p. 17. — Le colonel FRANCISCO COELLO DE PORTUGAL Y QUESADA (1822-1898) était l'un des trois délégués du comité national espagnol. Géographe et militaire bien connu. Fondateur de la Société de Géographie de Madrid (1876).

(1) Voir pp. 38-39.

(2) des Sociétés *scientifiques*.

(3) Voir p. 79, note 8.

Cameron. Ce sont elles qui les premières ont créé le mouvement qui se centralise actuellement à Bruxelles.

Cela est reconnu, du reste, par la Conférence elle-même (1). Voici ce qu'en dit, dans sa brochure, son secrétaire M. BANNING :

« Avec la fondation (2) de la célèbre Association africaine de Londres (3) commence le grand mouvement d'exploration qui a pris de nos jours seulement toute son extension » (4).

[16] Et un peu plus loin :

« L'Angleterre et l'Allemagne ont le plus contribué, dans ces dernières années, à accroître nos connaissances sur les contrées de l'Afrique centrale totalement inconnues jusque-là » (5).

Que le plus grand nombre des membres de l'Association Internationale soient protestants, c'est ce que j'ai déjà dit (6) et ce qu'il est facile de constater en parcourant la liste.

Quant aux sympathies, elles ne prennent pas la peine de se dissimuler. Elles éclatent toutes les fois qu'il s'agit de comparer les missions protestantes aux missions catholiques (7), et c'est en ces termes que M. Banning parle du pasteur protestant Livingstone, qui mérite sans doute sa renommée comme explorateur, mais qui n'a rien fait pour mériter celle d'apôtre (8) :

« David Livingstone, occupe une place à part dans l'histoire de la découverte de l'Afrique. Pendant plus de trente ans, cet homme admirable y a exercé avec une ardeur infatigable, une énergie surhumaine, le double apostolat de l'Évangile et de la science » (BANNING, p. 31).

Ce qui rend cette situation particulièrement alarmante, c'est

(1) BANNING, p. 17 (4).

(2) *Id.*, p. 20 (5).

(1) La citation qui suit est extraite de la première partie de l'ouvrage de BANNING (voir p. 32) et n'engage pas la Conférence. D'ailleurs, elle ne constitue pas un témoignage concernant l'origine *protestante* de la Conférence.

(2) BANNING : *en 1788*.

(3) Voir p. 79, note 1.

(4) Ce texte dit bien que le mouvement d'exploration a été inauguré par les Anglais, mais l'*extension* dont parle l'auteur ne signifie pas l'œuvre de centralisation réalisée à Bruxelles.

(5) BANNING : « ... sur ces contrées à peu près totalement inconnues jusque-là ». M^{GR} LAVIGERIE applique à l'exploration africaine en général ce que BANNING dit de l'exploration du seul Soudan.

(6) Voir p. 12 du *Mémoire*.

(7) Voir p. 12 du *Mémoire*.

(8) Il y a trop de sévérité et de parti-pris dans ce jugement.

d'abord que le protestantisme est déjà fortement implanté, du moins quant au nombre, sur un grand nombre de points de l'Afrique, et y témoigne chaque jour une activité plus grande ; c'est surtout qu'il annonce hautement le projet d'envahir l'Afrique Équatoriale.

Rien ne servirait de se faire, sur ces deux points, des illusions funestes.

Le protestantisme est, au point de vue politique, le maître de l'immense colonie anglaise du Cap, des républiques hollandaises d'Orange et du Transvaal qui l'avoisinent. Il a des missions largement dotées à Natal et au Zanguebar. Il exerce en Égypte, par le moyen de l'Angleterre, une suprématie réelle, et il y a quelques jours à peine nous en avons une preuve publique dans l'annonce que les journaux ont faite de la nomination par le Khédivé (1) du capitaine anglais Burton, au gouvernement de la province récemment conquise du Darfour (2).

[17] Sur la côte occidentale ses entreprises n'ont pas été moins étendues. Il y a fondé dans la République de Libéria et à Sierra Leone de véritables états de nègres protestants, avec la pensée arrêtée d'arriver par eux à conquérir à leur secte tout le reste du continent africain.

Les protestants qui ont précédé nos missions actuelles, dans ces parages, y ont appliqué, dès le commencement de ce siècle, la pensée de transformer l'Afrique par les Africains et ils l'ont fait dans des proportions que l'on peut appeler gigantesques.

Des pasteurs américains, aidés des immenses ressources pécuniaires que leur donnaient les associations protestantes, entreprirent, en effet, de se servir des nègres affranchis qui se trouvaient en grand nombre aux États-Unis pour civiliser l'Afrique. Dans ce but, et grâce à la protection de l'Amérique et de l'Angleterre, ils prirent possession d'un grand territoire situé sur les côtes de Guinée, et qui n'a pas moins de 800 kilomètres de longueur.

Ils l'érigèrent en république sous le nom de Libéria et y introduisirent successivement QUINZE MILLE NÈGRES protestants qu'ils ramenaient d'Amérique et auxquels se sont joints peu à peu sous la même domination DEUX CENT CINQUANTE MILLE nègres africains, qui forment aujourd'hui la population de cet état (3).

(1) ISMAÏL PACHA, né au Caire en 1830, khédivé d'Égypte en 1863. Il dut abdiquer en 1879 et mourut en 1895.

(2) L'annonce était fautive. Richard Francis BURTON (*Biographie Coloniale Belge*, t. I, 186-193), était alors consul anglais à Trieste. En 1877, le gouverneur général du Soudan, GORDON PACHA, lui offrit le gouvernement du Darfour, mais BURTON refusa. Voir : Isabel BURTON, *The Life of Captain Sir Richard Burton*, New-York, 1893, t. II, p. 43.

(3) M^{gr} LAVIGERIE confond quelque peu la succession chronologique des faits :

Pour se rendre bien compte de l'esprit qui a présidé à cette colossale entreprise, il suffit de lire l'article II de la constitution de cette République. Il est ainsi conçu :

« Le but essentiel de la fondation de Libéria ayant été d'ouvrir un asile aux enfants dispersés et opprimés de l'Afrique, ET DE RÉGÉNÉRER AINSI AVEC LE TEMPS, LES PEUPLES DE CE VASTE CONTINENT encore enveloppé dans les ténèbres de l'ignorance, il ne sera admis à titre de citoyens dans la République, QUE LES SEULS HOMMES DE COULEUR ».

Le danger de cette fondation parut si considérable, pour l'avenir religieux de l'Afrique, aux catholiques américains témoins des efforts de leurs compatriotes hérétiques, que les Pères du Deuxième Concile de Baltimore crurent devoir attirer dès l'année 1833, sur cette entreprise l'attention de la S. Congrégation de la Pro-[18]pagande (1). Le péril augmentant toujours avec l'accroissement de cette République, les Évêques américains renouvelèrent leurs avis, ils envoyèrent même le vicaire-général de Philadelphie M. Barron, d'abord en Afrique pour voir lui-même les choses par ses yeux, puis à Rome pour en référer au Saint-Siège et c'est à la suite de ces démarches que fut fondé en 1841, le vicariat apostolique des deux Guinées (2), aujourd'hui divisé en plusieurs vicariats distincts.

Il est juste de dire qu'en Afrique, les nègres protestants ne sont chrétiens que sur les comptes-rendus des missionnaires de leur secte. Au fond, ils conservent, par suite de l'indifférence religieuse de leurs faux apôtres dont le commerce est la préoccupation principale, toutes les superstitions, même celles de leurs fétiches, toutes les corruptions,

les premiers Noirs affranchis arrivèrent sur la côte de Guinée vers 1820 ; Monrovia fut fondée en 1822 ; les colonies, fondées successivement par diverses sociétés de colonisation, se groupèrent et une constitution leur fut donnée en 1838 ; le Libéria devint république indépendante en 1847.

(1) Auparavant, M^{gr} ENGLAND, évêque de Charleston, avait déjà attiré l'attention de la Propagande sur cette question. Il s'agit plutôt de l'état d'abandon d'une colonie catholique au cap Mesurado (Maryland). La république libérienne n'existait pas encore.

(2) Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 67 et sq. — Edward BARRON naquit à Waterford (Irlande), en 1801. Fit ses études au collège de la Propagande à Rome. Après son ordination sacerdotale, il travailla d'abord en Irlande, puis en Amérique. Il devint directeur du séminaire et vicaire général de Philadelphie. Il partit pour l'Afrique (Cap des Palmes), en décembre 1841. Nommé préfet apostolique de la Guinée supérieure le 22 janvier 1842. Lors de son voyage à Rome, il fut nommé vicaire apostolique du nouveau vicariat des deux Guinées et de Sierra Leone et sacré évêque le 1^{er} novembre 1842. Il quitta l'Afrique pour retourner en Amérique en 1844. Travailla encore à Philadelphie, à Saint-Louis et au Florida. Il mourut à Savannah, victime de son dévouement au service des malades, en 1854.

même celles de la polygamie, toutes les erreurs, même de la négation de la divinité de Jésus-Christ, que les évêques protestants, comme le Dr. Colenso, évêque anglican de Natal (1), leur enseignent. Ils figurent donc sur des listes et c'est tout. Les noirs devenus catholiques, au contraire, en plus petit nombre sans doute, sont du moins des chrétiens dignes de ce nom (2).

La République de Libéria n'a pas été, du reste, la seule fondation considérable du protestantisme en Afrique. L'Angleterre a fait sur la même côte, à Sierra Leone, quelque chose de semblable (3). Sous son patronage, la Société Biblique a établi dans ce pays une grande mission qui, dès l'année 1847, comptait déjà vingt-quatre temples ou églises, soixante ministres et recevait une subvention annuelle de CINQ MILLIONS DE FRANCS.

Je ne parle pas en détail des autres Stations que j'ai mentionnées ci-dessus. Elles sont toutes, comme je l'ai dit, richement dotées. L'Angleterre, l'Amérique, la Hollande, et même la Société des missions protestantes de Paris, leur fournissent de l'argent et des missionnaires.

Enfin, sur la côte orientale, à Zanzibar, qui est désigné par l'Association Internationale de Bruxelles comme le point de départ le plus favorable à l'exploration de l'Afrique équatoriale, l'Angleterre entretient un évêque anglican qui se prépare à diriger vers l'intérieur tous les efforts de son action. Cet évêque, qui se propose de fonder sur les bords des grands lacs de l'Afrique équatoriale des colonies et des villages [19] de nègres rachetés de l'esclavage et devenus protestants (4), est venu à Alger dans le courant du mois de mai dernier. Il avait entendu parler de nos villages d'indigènes catholiques et il désirait visiter toutes nos œuvres pour prendre modèle sur elles. Mais j'ai senti le piège, et je me suis absolument refusé à satisfaire à cette demande, qui m'était

(1) John William COLENSO, né à Saint-Austell (Cornouailles), le 24 mai 1814. Évêque anglican de Natal en 1853. Mourut à Natal le 20 juin 1883. Il est surtout célèbre par la hardiesse de son rationalisme : il niait l'authenticité et la valeur historique du Pentateuque, l'éternité des peines de l'enfer, réclamait pour les Cafres polygames convertis le droit de conserver leurs femmes, etc. Cette hardiesse lui attirera des procès retentissants de la part de son métropolitain, le docteur GRAY, archevêque de Capetown. Malgré son incrédulité notoire, il put conserver son siège épiscopal.

(2) Ce paragraphe contient plusieurs exagérations et généralisations manifestes.

(3) Depuis 1787 déjà.

(4) Edward STEERE, de l'*Universities' Mission*, arrivé à Zanzibar en 1863, évêque en 1874. A la fin de 1876 il avait fondé, sur le continent, le village chrétien de Masasi ; en mai 1878, il fonda celui de Newala. Il mourut à Zanzibar le 27 août 1882.

faite dans les termes les plus pressants par le Consul général de S. M. Britannique (1).

Il n'en ressort pas moins que les Missions protestantes se préparent à envahir l'Afrique équatoriale. En ce moment même, l'organe de ces Missions, à Londres, fait connaître le plan d'après lequel ces projets doivent être exécutés (2).

Tout ceci montre quelle activité le protestantisme dépense pour s'emparer de l'Afrique, et on peut craindre qu'il n'y fasse de nouveaux et effrayants progrès si on le laisse entrer le premier, dans l'Afrique Équatoriale, avec l'appui que pourra lui donner la Conférence de Bruxelles (3).

Il est vrai que l'Association internationale a à sa tête un Roi catholique. On ne saurait douter de la haute bienveillance de S. M. Léopold II pour les Missions fondées par la S. C. de la Propagande et de lui personnellement on peut attendre appui et secours. Mais on sait à qui appartient pratiquement l'influence réelle dans une association comme celle qui a placé fort habilement son siège à Bruxelles.

Le nom du Roi Léopold attirera certainement à l'œuvre des sympathies et des ressources qui sans lui auraient fait défaut en France, en Autriche et dans les autres pays catholiques. L'action réelle, dans l'Afrique Équatoriale appartiendra aux protestants Anglais et Allemands qui ont deux membres sur trois dans le comité exécutif (4).

Dans ces conditions, il n'est pas douteux que les missions catholiques ne trouvent de la part de l'Association et dans les Stations africaines, sauf celle du Choa dans l'Afrique centrale parce qu'elle est composée de catholiques Italiens (5), sinon une hostilité ouverte et déclarée, ce qui ne serait pas possible sans jeter le masque qu'on a intérêt à garder, du moins les très-graves difficultés qui résulteront de l'existence des établissements protestants (6) et cette haine sourde qui anime les protestants contre l'Église.

(1) Peut-être M^{gr} LAVIGERIE avait-il d'autres motifs pour refuser cette demande, sans quoi on comprendrait difficilement le refus.

(2) Probablement le numéro de septembre 1877 du *Missionary Herald*, organe de la *Baptist Missionary Society* de Londres. La lettre du 1^{er} janvier dit : « Déjà les bulletins des sociétés évangéliques de Londres et de New-York annonçaient tout un plan de conquêtes et promettaient des subsides qui s'élevaient à plus de cinq millions par année ». *Vers les grands Lacs*, p. 12.

(3) *Association Internationale Africaine*.

(4) Voir pp. 44-45.

(5) Voir p. 13, note 3. Ce poste n'était pas une station de l'Association Internationale. L'expédition d'ailleurs quittait l'Italie en mars 1876. Toutefois, en 1877, l'entreprise italienne fut subsidiée par l'Association internationale et adhéra à son programme.

(6) Si M^{gr} LAVIGERIE veut dire : les missions protestantes, l'Association inter-

Les tendances de libre-pensée ou de laïcisme absolu (1) ne seront pas plus favorables à nos missionnaires.

[20] Ici, je puis encore citer en preuve des faits précis parce que l'Algérie est malheureusement un terrain favorable pour la libre pensée, qui y trouve un appui dans la partie mauvaise de sa population coloniale et jusque parmi certaines des autorités du pays.

En voici l'exemple le plus récent, il suffira pour donner une idée de ce que je ne dis pas :

Un membre Français de la Société de Géographie, en relations ouvertes avec la Conférence (2) internationale de Bruxelles, est arrivé cette année en Algérie, dans l'intention de pénétrer au Soudan, par le Sahara. Il était à Paris rédacteur d'un journal radical et il fait profession de libre-pensée. Il s'est établi d'abord à l'oasis d'Ouargla, dans le grand désert, en dehors de l'occupation militaire française (3). Là il a trouvé les missionnaires de notre Société d'Alger, qui, comme partout, donnent leurs soins charitables aux malades et font l'école aux petits enfants que les musulmans eux-mêmes leur confient.

Ce malheureux, non content de ne pas entrer en rapport avec les Pères, n'a pas tardé à se déclarer musulman, devant les indigènes, comme le protestant Gérard Rohlfs l'a fait au Maroc. Bientôt il a acheté une négresse à des marchands d'esclaves pour en faire sa concubine, et enfin il est même allé jusqu'à conseiller aux arabes de massacrer tous les missionnaires. Il les exhortait en même temps à ne pas laisser aller leurs enfants dans leurs écoles, en disant que les missionnaires ne se marient pas, ne faisaient venir les petits garçons chez eux que pour assouvir des passions brutales.

J'ai des preuves écrites de tout cela, que m'ont envoyées mes Mis-

nationale n'y est nullement engagée. S'il veut dire : les stations de l'Association avec un personnel protestant, l'attitude de laïcisme ou de neutralité adoptée par l'Association ne lui permet pas d'appeler ces stations des *établissements protestants*.

(1) Voir pp. 61 et sq.

(2) *l'Association*.

(3) Nous n'avons connaissance que d'un seul explorateur français qui en 1877 se trouvait à Ouargla. C'est Victor LARGEAU (né à Niort en 1840, décédé le 29 mars 1897). Il fit plusieurs voyages d'exploration dans le Nord africain et le Sahara. Envoyé par la Société de Géographie commerciale de Paris, il partit de Marseille le 9 décembre 1876, pour aller étudier sur place le tracé d'un chemin de fer transsaharien. Il atteignit Ouargla vers le milieu de mai 1877 et y resta jusqu'au 11 septembre, jour où il partit vers le sud dans le but d'atteindre le Niger et de là Saint-Louis. Forcé de rebrousser chemin, il était de retour à Ouargla le 22 septembre et à Alger le 10 décembre. Voir son récit dans *Le Tour du Monde*, 1881, 2^e semestre, pp. 61-80.

sionnaires, et je le répète, cet explorateur, membre de la Société de Géographie de Paris, qui est aujourd'hui une section de l'Association internationale belge, est en relations avec cette dernière Société (1).

Que deviendraient nos Missions, si de pareilles excitations se multipliaient ? Il n'est que trop aisé de le prévoir.

Donc, tant au point de vue de la libre-pensée qu'au point de vue du protestantisme, il y a lieu de redouter des obstacles sinon de l'Association internationale tout [21] entière, du moins de plusieurs d'entre ses membres et d'entre les hommes patronnés par elle (2). La prudence sera par conséquent nécessaire aux Chefs des Missions pour prévoir et déjouer ces manœuvres, en conservant néanmoins politiquement des rapports avec l'Association, au point de vue des avantages matériels qu'ils en peuvent tirer.

5° *Des avantages matériels que présente l'Association Internationale pour les Missions africaines.*

Après avoir dit le mal, je dois dire le bien. Je viens d'exposer les dangers que pourra faire courir, sous le rapport religieux et moral, aux missions africaines, surtout dans l'Afrique Équatoriale, l'association internationale de Bruxelles. Je dois dire maintenant les avantages matériels qui me semblent pouvoir en résulter.

Le premier et le plus grand de tous, est d'ouvrir aux Missionnaires, à beaucoup moins de frais et de périls, l'intérieur de l'Afrique équatoriale, qui leur serait encore sans doute longtemps resté fermé. Aucun missionnaire catholique non seulement ne s'était encore fixé, mais même n'avait pu pénétrer profondément dans ce pays. Seuls les explorateurs protestants l'avaient tenté. Cela tient surtout à ce que les Sociétés protestantes (3) disposent chaque année des sommes énormes qui étaient nécessaires pour couvrir les frais de pareilles entreprises. C'est par centaines de mille francs, que l'on compte en effet les subventions faites à chacun de ces voyageurs. Or, les Missions catholiques,

(1) Voir pp. 42 et 71.

(2) Cette restriction dénonce le vrai danger (voir pp. 60 et 64). Ainsi, M^{gr} LAVIGERIE semble se rétracter quelque peu, car le développement précédent devait aboutir à la conclusion qu'il y avait lieu de redouter des obstacles « de l'Association internationale tout entière ». En effet, l'archevêque avait découvert des sympathies protestantes (pp. 12 et 15-16 du *Mémoire*) et des tendances de libre pensée ou de laïcisme hostile (pp. 13-15 et 19), dans les délibérations et les résolutions, dans l'esprit et les principes mêmes de l'Association.

(3) M^{gr} LAVIGERIE donne l'impression qu'il s'agit de sociétés *missionnaires* protestantes, puisqu'il les oppose aux missions catholiques.

admirables par le zèle et le dévouement de leurs membres, sont pauvres en Afrique comme ailleurs, et plus qu'ailleurs même peut-être. Elles n'avaient donc pas pu tenter des expéditions aussi coûteuses. Aujourd'hui, la route leur est ouverte, des Stations vont être créées, une protection leur est assurée (1). La S. C. de la Propagande pourra donc fonder des Missions nouvelles dans ces régions qui leur étaient fermées.

Cette possibilité matérielle de pénétrer dans l'Afrique équatoriale est un grand bienfait, bienfait d'autant plus grand que ces régions présentent à l'apostolat une moisson abondante. Comme je l'ai déjà dit, la contrée qui s'étend entre les limites méridionales du Soudan indépendant au nord, le Zambèse au sud, et les [22] deux mers est aussi grande que l'Europe. Sa population qui est plus dense que dans les autres parties du continent africain, s'élève, suivant de récents calculs, à environ cent millions d'âmes (2), et enfin, condition très-heureuse pour le succès de l'apostolat, ni le mahométisme, ni l'hérésie n'y ont encore pénétré. Les nègres qui l'habitent sont tous idolâtres (3). On aurait donc affaire à des populations barbares sans doute, mais neuves et simples, que l'orgueil de l'erreur n'a pas égarées, qu'une corruption savante n'a pas perdues et qui sont dès lors plus facilement accessibles aux lumières et aux inspirations de l'Évangile.

De reste, l'Association internationale de Bruxelles l'a parfaitement compris, malgré les principes d'indifférence religieuse (4) qu'elle affecte :

« Les missions religieuses, aujourd'hui arrêtées aux Côtes, dit-elle (5), pourront pénétrer (6) dans l'intérieur et répandre la semence de l'Évangile dans un sol QUI LEUR PROMET PLUS QUE TOUT AUTRE D'ABONDANTES MOISSONS » (1).

Ajoutons qu'au point de vue de la salubrité et de la beauté du pays, l'Afrique équatoriale présente des conditions que n'ont pas toujours les zones plus tempérées, et cela tient surtout à l'élévation de ses plateaux et de ses montagnes dont quelques-uns, comme le Kilimandjaro et le Kénia ont plus de six mille mètres de hauteur et sont couvertes de neiges éternelles.

(1) BANNING, p. 112.

(1) M^{gr} LAVIGERIE vient de parler d'hostilité et d'obstacles.

(2) Voir p. 2 du *Mémoire*.

(3) *Ibidem*, note.

(4) « Cette abstention ne procède ni de l'indifférence, ni du scepticisme », avait écrit BANNING, p. 93. Voir p. 58.

(5) C'est BANNING qui le dit, dans la conclusion de son ouvrage.

(6) BANNING : *aurait pu pénétrer*. L'auteur trace un tableau d'avenir.

C'est donc, je le répète, un avantage considérable pour les missions catholiques de voir ouvertes pour elles les routes de ces contrées qui jusqu'ici leur étaient fermées, et cet avantage elles le doivent à l'Association internationale.

Mais cet avantage n'est pas le seul. Les Missionnaires pourront trouver dans les Stations, toujours au point de vue matériel, protection, appui et même facilités pour leur établissement. Ces facilités, la conférence de Bruxelles (1) s'est engagée à les leur accorder, comme à tous ceux qui en voudront profiter.

« La mission hospitalière des stations, est-il dit dans les déclarations de 1877, que j'ai déjà citées (2), est autant que possible de recevoir tous les voyageurs que le [23] chef en jugera dignes, de les pourvoir, au prix de revient sur place, d'instruments, de marchandises et de provisions ainsi que de guides et d'interprètes, de les renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leur correspondance (1) ».

Et, en ce qui concerne spécialement les missionnaires, M. Banning, secrétaire de la conférence, s'exprime ainsi :

« Les missionnaires seront libres de venir s'établir à côté des stations, d'ériger dans leur rayon des temples et des écoles : à quelque confession qu'ils appartiennent, ils en recevront aide et appui, ils profiteront des rapports créés, des progrès déjà accomplis et pourront contribuer efficacement à les consolider, à les étendre (2) ».

Sans doute on voit toujours, dans les termes que je viens de rappeler, un esprit essentiellement opposé à celui de l'Église, une égale protection accordée à l'erreur et à la vérité et une sorte d'appel à toutes les sectes (4), mais, enfin, je le répète, matériellement la porte est ouverte et après de telles déclarations, il est impossible d'empêcher les missions

(1) *Commission internationale*, p. 50.

(2) BANNING, p. 93 (3).

(1) *La Commission internationale* de l'Association, en juin 1877.

(2) Voir p. 11 du *Mémoire*, où M^{gr} LAVIGERIE insiste particulièrement sur la faculté de choisir accordée au chefs des stations.

(3) Voir p. 58. M^{gr} LAVIGERIE sait bien qu'il existe une certaine contradiction entre ses assertions antérieures et les déclarations qu'il cite ici. C'est pourquoi il insiste continuellement sur le point de vue *matériel* des avantages. Toutefois, la liberté dont il est question ici, et les avantages matériels, sont difficilement compatibles avec l'hostilité et les obstacles que l'archevêque attendait de l'Association. D'ailleurs, en plusieurs endroits cet exposé des avantages matériels contredit et détruit les vues pessimistes exprimées antérieurement.

(4) Voir pp. 64-68.

catholiques de profiter des facilités qu'offre l'association internationale pour pénétrer et s'établir dans le pays.

Enfin la conférence (1) a annoncé qu'elle agirait auprès des Sociétés commerciales pour obtenir des faveurs toujours appréciables pour les missionnaires, faveurs de transports gratuits, faveurs d'hospitalisation dans les factoreries, enfin faveurs de protection contre les violences des indigènes (1). Peut-être même dans certaines occasions peut-on espérer quelques dons ou subventions en argent, surtout par l'entremise du Roi des Belges

Dans de semblables conditions, il me paraîtrait impolitique de rompre ouvertement, à moins d'y être forcé plus tard, avec l'Association internationale ou même [24] de lui témoigner extérieurement de la méfiance. Sans doute, on ne peut se faire illusion sur ce qui lui manque et sur les périls qu'elle peut faire naître, mais on n'est pas obligé de lui déclarer la guerre. Elle s'est constituée en dehors du Saint-Siège. Il ne dépend pas de Lui de la détruire. Le plus sûr et le plus habile sera donc de tirer parti de tout ce qu'elle peut avoir de bon, en diminuant, le plus possible, dans la pratique, les dangers que peuvent créer les éléments mauvais qu'elle renferme et qu'elle favorise.

C'est un *modus vivendi* que saura trouver, en pratique, avec sa sagesse ordinaire, la S. Congrégation de la Propagande.

Mais à côté de cette règle à trouver et à indiquer aux chefs des Missions pour leurs rapports avec l'Association Internationale, il y a la question même de l'évangélisation et de la conversion de l'Afrique équatoriale. Question immense, puisqu'il s'agit de donner à l'Église, dans un avenir peut-être prochain, un nombre d'enfants nouveaux, égal à la moitié de celui de tous ses enfants actuels. Ce sont, en effet,

(1) *Commission internationale*, pp. 3 et 4 (2).

(1) *La Commission internationale*, en juin 1877.

(2) « L'Assemblée passe à la discussion du second paragraphe de l'ordre du jour, ainsi conçu : « Invitation à toutes les Compagnies de transport sur terre et sur mer ainsi qu'aux armateurs et Sociétés de commerce, ayant des rapports avec l'Afrique, de participer, comme membres extraordinaires, à l'Association internationale. Au lieu de cotisations annuelles, ils auraient à se charger du transport gratuit, sur leurs lignes, des voyageurs ou des membres des expéditions d'exploration, de leur matériel d'équipement, etc. » (proposition de M. Preindlsberger, introduite par MM. les délégués autrichiens). D'accord avec MM. les délégués autrichiens, la Commission décide que le Comité exécutif s'adressera, chaque fois qu'il le jugera utile, aux Compagnies de transport... M. Coello propose de demander des faveurs semblables à tous ceux dont la coopération serait utile aux expéditions africaines... ».

cent millions d'idolâtres (1) qui se trouvent en face d'elle, cent millions d'idolâtres qui bientôt lui seront disputés par le mahométisme, par le protestantisme, par toutes les erreurs, et qui, maintenant, on le sait par l'expérience de toutes les missions au milieu des idolâtres, écouterait facilement sa voix.

La question est posée par le torrent d'opinion qui se porte vers l'Afrique équatoriale et dont l'Association internationale est l'expression vivante. Il ne dépend plus de personne de l'écarter.

En présence de semblables intérêts, que doit faire le Saint-Siège ?

Doit-il se borner à observer, à suivre ce mouvement, à la tête duquel est placée la Conférence de Bruxelles (2), ou bien doit-il le précéder, l'étendre, lui donner en s'en emparant une puissance nouvelle et irrésistible, et par sa vertu propre résoudre lui-même ce grand problème, portant la vie pleine et entière là où l'on ne se propose que de résoudre des questions de géographie, d'ethnographie ou d'économie sociale ?

Si le Saint-Siège le veut, il le peut. Il est armé. Il a à sa disposition ce que n'auront pas les Sociétés savantes, des légions de vrais apôtres et des légions de martyrs. Avec eux, il triomphera.

[25] Dans tous les cas c'est un devoir dont on ne saurait méconnaître ni la gravité ni l'urgence que d'examiner une question posée avec autant d'éclat, en présence du monde civilisé, et je ne croirais pas avoir répondu à la confiance que me témoigne son Éminence le Cardinal Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, si je ne soumettais à sa haute intelligence, les éléments de ce que j'appellerai la solution catholique de la question de l'Afrique Équatoriale, à côté de ceux de la solution protestante et libre-penseuse.

Après avoir examiné, au point de vue critique, dans la première partie de ce Mémoire, l'action et les projets de l'Association Internationale de Bruxelles, je vais donc, dans la seconde partie, indiquer ce qu'il y aurait pratiquement à faire, selon moi, pour l'Évangélisation catholique de l'Afrique Équatoriale, par une action prompte, complète et forte.

(1) Voir p. 2 du *Mémoire*.

(2) *Association Internationale Africaine*.

[26]

II

DES MOYENS EFFICACES À ADOPTER POUR L'ÉVANGÉLISATION
DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

D'après ce que j'ai dit dans la première partie de ce Mémoire, il est aisé de voir que l'Afrique Équatoriale va devenir une sorte de champ clos, où le protestantisme d'un côté et la civilisation LAÏQUE de l'autre, se trouveront bientôt partout en présence de l'Église. Sans doute l'opposition ne sera pas toujours déclarée, mais elle sera toujours au fond des choses et il importe en conséquence de prendre par avance les dispositions nécessaires pour s'assurer la victoire.

Il faut pour cela faire ce que fait pour garantir une conquête, un général habile, s'emparer, dès l'abord, des positions qui commandent le champ de bataille, opposer à ses adversaires de bons capitaines, et enfin s'asseoir solidement dans le pays même, de manière à ne plus avoir besoin bientôt de secours du dehors.

Parlons sans figures :

L'Association Internationale de Bruxelles va créer dans l'Afrique Équatoriale des centres d'influence et d'action dont veulent profiter le protestantisme et la libre-pensée, il faut y créer des centres plus puissants encore par la constitution de nouveaux Vicariats Apostoliques, et par l'envoi de nombreux apôtres, déterminés à tous les sacrifices et s'il le faut au martyre.

Elle veut gagner les Africains en leur offrant les avantages du commerce, des arts, des métiers de l'Europe, il faut par des moyens plus rapides, plus rationnels et plus efficaces s'emparer de la confiance des indigènes et des influences qui dominent une société primitive et violente.

[27] Elle multiplie ses ressources et concentre son action, il faut en cela faire au moins aussi bien qu'elle.

Enfin, elle s'adresse à l'opinion pour l'intéresser à son œuvre, au nom de la science et de la civilisation. Il faut non-seulement intéresser mais passionner l'opinion au nom des intérêts les plus sacrés de l'humanité et de la justice.

On s'étonnera peut-être que je ne présente ici que des moyens humains, pour le succès d'une œuvre qui est celle même de Dieu, puisque c'est celle de l'Église. Certes, je mets avant tout l'appui de Dieu et

j'ai la confiance que pour le succès d'une telle entreprise, il manifestera sa protection et sa puissance, par des miracles s'il est nécessaire. C'est à la prière et à la foi de demander et d'obtenir cet appui surnaturel, et c'est sur la prière du monde catholique tout entier qu'une telle œuvre doit asseoir son espérance. Mais je ne parle pas de ce qui dépend de Dieu, je parle de ce qui dépend de l'homme. S'il plaît à Notre Seigneur de donner à l'Afrique Équatoriale des Saint-François Xavier, ils pourront se passer de toutes les règles. Mais ceux qui sont obligés d'obéir aux lois ordinaires, doivent se conformer d'abord à celles de la sagesse et de la prudence.

C'est donc d'après ces règles que je viens d'énumérer les moyens pratiques qui me semblent devoir être adoptés pour l'évangélisation de l'Afrique Équatoriale, et c'est aussi d'après elles que je vais les expliquer et les développer, comme je les comprends, dans les articles qui suivent, laissant à la sagesse de la S. Congrégation de décider ceux qu'elle devra adopter.

1^o *Création de nouveaux vicariats apostoliques dans l'Afrique équatoriale.*

L'Association Internationale de Bruxelles va, ainsi que nous l'avons vu, établir sans délai, elle établit même en ce moment, dans l'intérieur de l'Afrique Équatoriale des Stations où elle placera des représentants de son action et de ses idées. Déjà trois points particuliers ont été désignés par elle, pour l'établissement de ces Stations de l'intérieur, à savoir : Ujiji, sur les bords du lac Tanganyka, Kabebe, [28] capitale des États de Muata Yamvo, le souverain le plus puissant et le mieux disposé de l'Afrique Équatoriale (1), Nyangwe, sur la route des lacs Albert et Victoria Nyanza (2). Il n'est pas douteux que le nombre de

(1) Voir p. 86, note 2. — Le Mwata-Yamvo TSHANAMA, au pouvoir depuis 1874, était un despote cruel, ignorant, méfiant et rapace. Voir P. POGGE, *Im Reiche des Muata Jamwo*, Berlin, 1880, pp. 136 et 235 ; aussi A. LUX, *Von Loanda nach Kimbundu*, Wien, 1880, pp. 118-119. CAMERON (1875), informé de ces dispositions du Mwata Yamvo, avait préféré contourner le pays de Lunda. Voir : *A travers l'Afrique*, Paris, 1881, pp. 328, 393 et 399. — M^{gr} LAVIGERIE parle sans doute d'un des prédécesseurs de TSHANAMA.

(2) Voir p. 10 du *Mémoire*. — M^{gr} LAVIGERIE se trompe sur l'emplacement de Nyangwe. Il dit : « sur la route des lacs Albert et Victoria Nyanza ». Aussi la carte annexée au *Mémoire* indique près du confluent des deux branches du Nil, déversoirs de ces deux lacs, le centre du vicariat des grands lacs Victoria et Albert, C'est sans doute, selon lui, l'emplacement de Nyangwe. Ceci résulte clairement d'une comparaison entre les pp. 27-28 et 30 du *Mémoire*. — Or, Nyangwe est situé sur le Lualaba.

ces Stations ne soit encore augmenté, et qu'en particulier il n'en soit établi dans la grande région qui s'étend entre les côtes de Guinée et les grands lacs Victoria et Albert Nyanza (1).

Déjà, plusieurs explorateurs sont partis d'Europe pour l'accomplissement de ce dessein, et les journaux nous annoncent, en ce moment même, que le capitaine du génie Reymackers et le commandant Crespel se sont mis en route, l'un aux frais de la Conférence internationale (2), l'autre aux frais personnels de S. M. le Roi des Belges (3). Le premier prend pour point de départ Zanzibar et Bagamoyo, pour se diriger vers les grands lacs, le second part de Loanda pour pénétrer dans les États de Muata Yamvo (4).

Il n'y a donc aucune illusion à se faire. La Conférence (5) a la main à l'œuvre, elle aura bientôt sur les points de l'Afrique Équatoriale qu'elle a désignés, ses Stations et ses représentants, et ses représentants seront suivis de ceux du protestantisme (6).

D'autre part, la S. Congrégation de la Propagande n'est pas encore représentée dans le centre de ces immenses régions. Elle n'y a ni un homme ni une œuvre. Les Missions fondées jusqu'à ce jour par Mgr Comboni, quoique s'étendant vers le centre, ne font pas partie de l'Afrique Équatoriale proprement dite. Elles sont toutes en dehors des limites qu'a tracées à sa propre action la Conférence de Bruxelles (7). C'est seulement sur le littoral que se trouvent dans cette région les établissements de Missionnaires. Et encore, que sont ces établissements en proportion des besoins ? Sur la côte orientale, depuis Natal jusqu'au

(1) La Commission internationale avait approuvé un projet du Comité exécutif pour un voyage d'exploration dans cette région, mais n'avait pas envisagé encore la fondation d'une station.

(2) *L'Association internationale*, ou mieux encore : du comité national belge de l'Association.

(3) Cette nouvelle était fautive. Aussi concernait-elle le voyage de RAMAECKERS (*Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 798-800).

(4) Les journaux annonçaient le départ de RAMAECKERS pour la *côte occidentale*, et celui de CRESPEL pour Zanzibar. CRESPEL est le chef de la première expédition du Comité belge (*Ibidem*, t. III, col. 171-173). Il partit d'Ostende le 15 octobre 1877, de Southampton le 18. Ses compagnons étaient : CAMBIER, MAES et MARNO. Voir p. 153, note 3.

(5) *L'Association*.

(6) Voir pp. 59-61.

(7) *L'Association internationale*. M^{GR} COMBONI avait fondé des missions à Khartoum, El-Obeid et Delen, et il se proposait d'établir une nouvelle mission dans la région des lacs Nyanza. Contrairement au Père PLANQUE, M^{GR} LAVIGERIE semble écarter la question juridique résultant de l'existence du Vicariat apostolique de l'Afrique centrale qui avait comme limite méridionale les monts de la Lune.

cap Guardafui, il n'y a qu'UNE SEULE MISSION, celle de Zanzibar avec son annexe de Bagamoyo, et cela pour une étendue de côtes qui n'a pas moins de QUATRE MILLE HUIT CENTS KILOMÈTRES ! c'est-à-dire cinq ou six fois la longueur de l'Italie ! Cette mission est confiée aux excellents et zélés missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, mais que peuvent-ils faire sur un semblable espace (1) avec le petit nombre de prêtres et les ressources dont ils disposent ? C'est déjà une merveille qu'ils aient obtenu à Bagamoyo les résultats que leurs lettres ont fait connaître et qu'admirent les ennemis même de notre foi ?

[29] Sur la côte occidentale, il se trouve, il est vrai, plusieurs Missions, mais la moindre a encore une étendue presque aussi grande que la France, et pour un tel espace, elle compte à peine quelques prêtres (2).

Aussi ne faut-il pas s'étonner si aucune de ces missions n'a pu pénétrer bien avant dans l'intérieur. Les établissements de la côte absorbent toutes leurs ressources de personnel et de matériel, et en absorberaient dix fois plus, si on les avait.

Du reste, l'extension vers l'intérieur des Missions déjà existantes, lors même qu'elle serait possible au point de vue des ressources dont ces Missions disposent, ne donnerait pas le résultat urgent qu'il faut obtenir. Ce résultat, c'est d'avoir, dans l'intérieur même du pays, là où la conférence de Bruxelles (3) va placer les centres de son influence, là où les protestants annoncent qu'ils vont s'établir, des hommes appartenant exclusivement au Saint-Siège, ayant assez de capacité, d'autorité, de ressources, pour conjurer les dangers que créerait pour l'avenir une influence anticatholique et pour tirer dès maintenant parti de tout ce qui sera favorable à l'évangélisation du pays.

Pour cela, on le comprend, il faut non pas demander aux établissements de la côte des secours qu'ils ne pourront donner, mais instituer de toutes pièces, des Vicariats nouveaux dans l'intérieur, avec de simples procures sur le littoral, si elles sont nécessaires. Ces Vicariats auront bientôt leurs ressources spéciales qu'ils sauront se créer, ils auront dès maintenant leurs hommes et particulièrement leurs chefs dont la seule présence suffira pour contenir dans des bornes convenables les représentants de la Conférence de Bruxelles (4). Elle permettra aussi de

(1) M^{gr} LAVIGERIE ne semble pas tenir compte de la prélature de Mozambique confiée au clergé portugais. — D'autre part, il minimise l'importance de la mission de Bagamoyo qu'il appelle une annexe de celle de Zanzibar.

(2) Il y avait des prêtres à Loanda (diocèse d'Angola), au Gabon (vicariat des deux Guinées) et surtout à Landana (préfecture du Congo).

(3) Association internationale.

(4) Association internationale.

prendre d'urgence et sans en référer à des supérieurs très-éloignés, comme seraient les Vicaires apostoliques de la côte, toutes les mesures utiles.

C'est pour la même raison que je dis création DE VICARIATS NOUVEAUX et non création d'un *vicariat nouveau* dans l'Afrique Équatoriale. La Conférence annonce le dessein de créer dans l'intérieur simultanément plusieurs centres d'action ou plusieurs stations, comme je viens de l'expliquer. Il faut, absolument, en créer autant qu'elle. Or, vraisemblablement, d'après ses résolutions officielles, elle en [30] créera quatre, mais certainement au moins trois, dont les points nous sont connus (1). Il faut donc, pour remplir le but que j'ai indiqué, créer immédiatement quatre ou au moins trois vicariats nouveaux : celui d'Ujiji, celui de Kabèbe, celui des grands lacs Victoria et Albert, et enfin peut-être un autre encore, que l'on pourrait appeler simplement l'Équateur africain et qui se trouverait dans la partie située entre le vicariat des grands lacs et celui de Guinée (*Voir la carte à la fin du Mémoire*). Ce quatrième Vicariat, à la vérité, presse moins, puisque, de fait, l'Association Internationale n'y est pas encore entrée, tandis qu'elle crée déjà des centres d'action sur les autres points indiqués (2).

De cette façon, l'action catholique serait immédiatement représentée dans sa plénitude partout où s'exercerait l'action de la Conférence (3). Et cela est nécessaire, je le répète, car si l'on n'a qu'un simple supérieur de résidence, dépendant d'un Vicaire apostolique éloigné, sur des points où la conférence de Bruxelles (4) aura des centres à elle, des agents indépendants à elle, ce supérieur se trouvera souvent dans de grands embarras et par suite dans l'impuissance. Les points indiqués comme centres de Stations et dont je propose de faire des centres de Vicariats Apostoliques sont en effet à environ quinze cents kilomètres des côtes et à mille kilomètres l'un de l'autre. C'est une étendue plus grande que celle de l'Allemagne, et cela dans un pays où il n'y a de routes d'aucune espèce et où un tel voyage peut durer un an.

(1) Voir pp. 10 et 28 du *Mémoire*.

(2) L'expédition CRESPEL était partie pour exécuter un projet du comité exécutif, approuvé par la Commission internationale en juin 1877. D'après ce projet, l'expédition devait « décider s'il faut établir la station principale aux bords du Tanganyka ou y faire un simple dépôt comme les précédents (Zanzibar, sur la côte et dans l'Unyamwezi), et fixer la base des opérations futures à Nyangwe ou à tout autre endroit à désigner dans le Manyéma ». Pour le moment on créait donc un seul centre, la station principale « du Tanganyka, du Manyéma ou de l'Ouniamuési », d'où le chef devait se diriger vers la côte occidentale, « en suivant, si possible, le 4^e parallèle nord ». *Commission Internationale*, p. 53.

(3) *Association*.

(4) *Association Internationale*.

Il faut donc, pour que l'action soit prompte et efficace, qu'il y ait autant de Vicariats distincts et indépendants que l'Association internationale va avoir de centres distincts d'action. Ces Vicariats créeront ensuite dans leur voisinage des établissements ou des résidences de simples missionnaires, comme cela se fait partout, et fonderont ainsi chacun leur mission.

Je prie Son Éminence le Cardinal Préfet de la S. Congrégation de la Propagande de remarquer que je propose de créer des Vicariats et non des Préfectures (1). C'est sans doute une exception aux usages ordinairement suivis, mais cette exception, sans être indispensable, me paraît justifiée par l'ordre d'idées où je me place dans ce Mémoire. Un Vicaire apostolique ou un Pro-Vicaire (2), si on ne veut pas encore lui [31] donner le titre absolu, aura plus d'autorité morale, à cause du nom seul de son Vicariat, qui est une prélature, qu'un Préfet, qui est un simple prêtre.

Or, cette autorité morale lui sera nécessaire pour garder son influence en présence du représentant d'une Société royale comme celle de Bruxelles, d'un homme qui aura déjà, presque toujours, un nom dans la science et qui sera naturellement incliné à s'exagérer son importance. La présence d'un Vicaire ou d'un Pro-Vicaire apostolique, contribuera plus efficacement à le maintenir, s'il en est besoin, dans les limites de la convenance et de la modération.

Je me contente de désigner les chefs-lieux des Vicariats que je propose de fonder, parce qu'il est impossible, dans un pays inconnu, d'en désigner approximativement les limites. Les lignes pointillées (...) que j'ai tracées sur la carte sont, comme on le comprendra, purement géométriques. (Voir la carte à la fin du Mémoire). Elles ne peuvent se régler dans un Bref que par la désignation des degrés de longitude et de latitude. Quant aux Missions de la côte, on peut déterminer le chiffre approximatif de kilomètres au-delà desquels elles ne pourraient s'étendre utilement vers le centre. Elles ne devraient pas dépasser, je crois, pour

(1) D'ordinaire, la S. C. de la Propagande commence par ériger un territoire non évangélisé en *Mission indépendante*, à la tête de laquelle se trouve un *supérieur de mission*. Ensuite est constituée une *préfecture apostolique*, gouvernée par un *préfet apostolique* qui est ordinairement un prêtre sans caractère épiscopal. On procède ensuite à l'érection d'un *vicariat apostolique*, pour le gouvernement duquel est nommé un *vicaire apostolique*, pratiquement toujours revêtu du caractère épiscopal.

(2) Ce titre, dans le sens de la proposition de M^{gr} LAVIGERIE, n'est pas juridique. Il désigne plutôt les successeurs ou remplaçants intérimaires des Vicaires apostoliques. Le terme *quasi-vicaire* (prêtre assimilé au vicaire apostolique) conviendrait mieux.

une pareille longueur qui a, dans certains cas, plus de quatre mille kilomètres (1), le chiffre de cinq cents kilomètres de largeur. Cela laisserait encore deux mille kilomètres de large aux vicariats de l'intérieur, soit mille kilomètres pour chacun, sur deux mille environ de longueur, ou plus de deux millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire pour chaque Vicariat environ quatre fois l'étendue de l'Allemagne : on pourra les subdiviser plus tard.

Il reste bien une dernière question à indiquer, c'est la manière dont on pourra pourvoir au personnel de ces Missions nouvelles, dans la situation généralement gênée et précaire, sous le rapport du nombre des sujets, où se trouvent les Sociétés de Missionnaires déjà existantes.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de donner à la S. Congrégation de la Propagande des indications à cet égard. Dans le cas néanmoins où Elle se trouverait embarrassée pour le choix du personnel, je me permettrais de lui faire part de deux pensées qui pourraient lever les obstacles pratiques.

[32] La première est que le Vicariat des grands lacs de l'Afrique équatoriale et même le Vicariat de l'Équateur me semblent revenir naturellement aux Missionnaires de Mgr Comboni, puisque ces Vicariats se trouvent à la suite de la Mission où ce vénérable Prélat exerce déjà son zèle. Les Missions actuelles d'El-Obeid, de Kartoum, du Darfour, du Kordofan, du Djebel-Nouba (2), sont en-dehors de la région équatoriale proprement dite (*Voir la carte à la fin du Mémoire*), mais il est désirable qu'il reste devant le Vicaire Apostolique de l'Afrique centrale un vaste champ où son grand et saint zèle puisse s'étendre. Ces deux Vicariats nouveaux se prolongent à la vérité à plus de deux mille kilomètres au-delà de ses Missions présentes (3), et ils ont à eux deux plus de quatre mille kilomètres de large, c'est-à-dire une étendue égale à près de la moitié de l'Europe, mais il peut envoyer un Pro-Vicaire (4) pris parmi les siens sur les lacs Nyanza et y fonder le centre d'action catholique qui y est nécessaire, et plus tard un autre Pro-Vicaire dans ce que j'appelle, faute de mieux, l'Équateur africain.

(1) Voir p. 28 du *Mémoire*.

(2) Voir p. 109, note 7. Par erreur, la carte annexée au *Mémoire* indique Delen (la mission de Djebel-Nouba), dans le Sennaar, et non pas dans le Nouba (au sud d'El-Obeid).

(3) M^{gr} LAVIGERIE passe sous silence la détermination des limites du vicariat apostolique de l'Afrique centrale (voir p. 15), ainsi que les revendications de M^{gr} COMBONI (*ibidem*, note 2).

(4) C'est une anomalie au point de vue de droit ecclésiastique, tout comme l'érection de nouveaux vicariats qui seraient confiés au vicaire apostolique d'un autre Vicariat.

— Quant aux Vicariats d'Ujiji et de Kabèbe, si la S. Congrégation n'a personne pour les desservir, la Société des Missions d'Alger met dès maintenant à sa disposition le nombre de prêtres qui lui semblera nécessaire.

Dès qu'ils ont su que l'Afrique équatoriale allait être ouverte à l'apostolat, plus de cinquante prêtres de cette Communauté m'ont supplié de présenter au Saint-Père une supplique tendant à leur permettre de Lui offrir pour ces Missions leurs forces, leur vie s'il le faut. Ils sont jeunes, ils sont déjà acclimatés en Afrique, ils sont véritablement animés du courage apostolique. Je les crois donc à la hauteur d'une telle mission et on trouverait parmi eux deux Vicaires apostoliques très-convenables.

Je joins leur supplique au présent Mémoire (1), en ajoutant simplement, comme je le dirai plus tard, qu'ils ne demandent aucune subvention matérielle à la S. Congrégation de la Propagande et qu'ils se chargeront de se procurer tout ce qui leur sera nécessaire.

[33] 2^o *Prendre les moyens les plus prompts et les plus efficaces de transformer par les Africains eux-mêmes l'Afrique équatoriale.*

Comme nous l'avons vu, l'Association Internationale se propose non de transporter des Européens dans l'Afrique équatoriale, mais de les

(1) Cette supplique manque dans les brochures de la bibliothèque missionnaire. Mais le texte a été publié par M^{gr} LAVIGERIE, dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881, et par M^{gr} BAUNARD, t. II, pp. 12-13. Les deux textes présentent quelques légères divergences. Nous reproduisons celui de la lettre du 1^{er} janvier 1881, d'après *Vers les Grands Lacs*, p. 17 :

« Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les prêtres missionnaires soussignés, membres de la Société des Missions d'Alger, le supplient de leur accorder sa bénédiction paternelle.

» Ils viennent tous, Très Saint-Père, vous offrir leurs cœurs, leurs souffrances, leurs travaux, leur vie s'il le faut, pour les missions de l'Afrique équatoriale, pour défricher ce champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où, avec l'appui de Dieu, la grâce pourra faire de si abondantes moissons.

» Tous, Très Saint-Père, ils n'ont qu'un seul désir : aller, sur un signe de Votre Sainteté, se consacrer au salut de ces pauvres peuples infidèles, leur porter la parole de vie qu'ils n'ont pas encore entendue et mourir en les servant, sachant que ceux qui abandonnent pour Notre-Seigneur tout ce qu'ils ont sur la terre, recevront le centuple dès ici-bas en consolations et en grâces, et ensuite la vie éternelle.

» C'est dans ces sentiments, Très Saint-Père, que nous supplions Votre Sainteté d'agréer l'entier sacrifice que nous lui faisons de nos volontés, de nos personnes, de notre vie, pour le salut de la pauvre Afrique équatoriale ».

civiliser en transformant les Africains (1). Les moyens principaux qu'elle compte employer pour cela sont l'introduction des arts et des métiers de l'Europe et surtout le commerce (2). Elle ne s'oppose pas directement, il est vrai, à la prédication de la vraie foi, elle lui présente même indirectement, comme nous l'avons vu, quelques facilités matérielles, mais elle déclare qu'elle est une œuvre LAÏQUE, qu'elle ne représente « AUCUNE RELIGION (3), AUCUN CULTE » (4).

Transformer par les arts-et-métiers, par le commerce, un pays barbare comme l'Afrique Équatoriale qui est aussi vaste que l'Europe, peut paraître une œuvre de longue durée. Combien de siècles ne faudra-t-il pas, seulement pour faire adopter par de tels peuples nos arts européens ! Et comment créer sans de grands travaux préalables, des relations commerciales dans des pays qui n'ont même pas de routes, et où ce qui alimente le commerce est précisément la plaie la plus hideuse de l'Afrique : l'esclavage ?

Cette dernière difficulté ne paraît pas cependant devoir arrêter tous les esprits. J'ai lu, il y a quelques mois, entre les mains de M. le Gouverneur général de l'Algérie (5), la lettre d'un explorateur dont j'ai déjà parlé dans la première partie de ce travail (6), lettre dans laquelle il proposait au gouvernement Français, comme moyen de rétablir les relations commerciales d'Alger avec l'Afrique centrale, de permettre avant tout le commerce des esclaves sur nos marchés du Sud. Une pareille proposition, si fort opposée au but qu'affichent nos Sociétés d'exploration et la Conférence de Bruxelles elle-même, m'a causé, je l'avoue, autant d'étonnement que d'horreur. Elle prouve le peu de fixité de principes de la libre-pensée, qui sacrifie tout à l'intérêt (7). Mais enfin en s'en tenant à la pensée générale et en faisant pour le moment abstraction des détails, ce qu'on voit le plus clair- [34] rement dans les plans des explorateurs de l'Association Internationale, c'est leur dessein d'envoyer dans l'Afrique équatoriale, le moins d'Européens possible, quelques-uns à peine par station, de les faire servir simple-

(1) MST LAVIGERIE a touché cette idée, quand il décrivait les efforts déployés par les protestants sur la côte de Guinée (p. 17 du *Mémoire*). Quant à l'Association internationale, loin de vouloir lui faire transformer l'Afrique par les Africains, il a simplement dissimulé son but civilisateur. Voir pp. 49-52.

(2) Voir pp. 52-55.

(3) aucune confession. Voir p. 14 du *Mémoire*.

(4) Voir pp. 58 et 61-64.

(5) Le général Alfred CHANZY, né à Nouart en 1823. Gouverneur de l'Algérie de 1875 à 1879. Puis ambassadeur à Saint-Petersbourg. Mort en 1883.

(6) Voir p. 20 du *Mémoire*.

(7) MST LAVIGERIE semble considérer cet explorateur libre penseur comme un explorateur de l'Association internationale. Voir pp. 42 et 45.

ment d'initiateurs et de transformer, comme on dit, *l'Afrique par les Africains*.

Cette idée est certainement juste en elle-même (1). Nous l'avons vue appliquée par les protestants, sur une échelle gigantesque dans leurs missions de Libéria et de Sierra-Leone (2). Mais toutes les Missions catholiques l'avaient adoptée avant eux (3). Les Portugais avaient dès le XVII^e siècle, formé un clergé nègre. Les pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie étaient entrés dans la même voie, sous la direction du vénérable M^{gr} Kobès (4), pour leur mission de Sénégalie (5). Elle a été le but principal de M^{gr} Comboni dans la création de ses instituts nègres du Caire (6).

C'est ce que nous faisons enfin nous-mêmes en Algérie où des Arabes, des Berbères, des Nègres, sont élevés de façon à devenir un jour les initiateurs et quelques-uns les apôtres de leurs nations (7).

L'idée en soi est donc bonne, je le répète, mais, pour produire ses fruits, elle doit être appliquée dans des conditions spéciales et mûrement étudiée.

(1) Voir pp. 52 sq. Cette idée préoccupait l'archevêque depuis quelque temps. En décembre 1875, il avait écrit : « Il est une œuvre qui est vraiment pour l'intérieur de l'Afrique, l'œuvre de l'avenir, je veux dire celle du rachat et de l'éducation d'un certain nombre de jeunes nègres, qui seront ensuite renvoyés dans leur pays pour en devenir les apôtres... Dans ces climats torrides, les Européens ne sauraient vivre aujourd'hui. Ils n'y peuvent être que des initiateurs. Ce sont les Africains eux-mêmes qui devront régénérer leur pays et opérer cette grande révolution qui fera entrer tant de peuples inconnus et malheureux dans la grande famille humaine... ». M^{gr} BAUNARD, t. I, p. 503. Il pensait principalement au Soudan occidental. — Ce sont les idées sur lesquelles M^{gr} COMBONI insistait depuis quelques années.

(2) Voir p. 17 du *Mémoire*.

(3) Voir : A. HUONDER, *Der einheimische Klerus in den Heidenländern*, Freiburg, 1909, Afrika : pp. 212-247.

(4) Aloïse KOBÈS, né à Fessenheim (Strasbourg), le 17 avril 1820. Prêtre dans son diocèse en décembre 1844. Entre le 17 juillet 1846 au noviciat de la Congrégation du Sacré-Cœur de Marie. Le 27 septembre 1848 nommé évêque titulaire de Modon et coadjuteur de M^{gr} BESSIEUX, vicaire apostolique des Deux Guinées. Sacré évêque le 30 novembre. Vicaire apostolique de la Sénégambie le 6 février 1863. Mort à Dakar le 11 octobre 1872.

(5) A consulter : A. ENGEL, *Die Missionsmethode der Missionare vom H. Geist auf dem afrikanischen Festland*, Knechtsteden, 1932, Teil II, Kap. 2, pp. 153-285.

(6) M^{gr} COMBONI avait développé ces idées en 1864, dans son *Piano per la Rigenerazione dell'Africa*, Torino 1864, 20 pages in-8^o. La traduction allemande est intitulée : *Wiedergeburt Afrikas durch Afrika selbst*. — Sur les différentes éditions et traductions du *Piano*, voir STREIT-DINDINGER, Band XVII, n^os 7260, 7274 (résumé du plan), 7325 et 7426.

(7) Voir M^{gr} BAUNARD, t. I, pp. 226, 279-280, 304-305 et *passim*.

Quelles sont ces conditions pour l'Afrique équatoriale ?

Il est peut-être présomptueux de vouloir indiquer dans un Mémoire aussi court que celui-ci, un système pour la solution d'une question semblable, aussi grave et aussi féconde, mais son importance même me détermine à dire ici ce que j'en pense, pour obéir aux ordres que j'ai reçus.

Pour réussir dans la transformation de l'Afrique par les Africains, il faut donc selon moi :

1° Élever les Africains choisis par nous dans des conditions qui les laissent vraiment Africains pour tout ce qui tient à la vie matérielle ;

2° Leur donner l'éducation qui leur permettra d'exercer aux moindres frais possible pour les Missions, le plus d'influence possible parmi leurs compatriotes ;

3° Entreprendre cette œuvre dans des proportions qui lui assurent toute sa portée.

[35] Je vais expliquer ces trois conditions.

La première est d'élever les Africains choisis par nous dans des conditions qui, au point de vue matériel, les laissent vraiment Africains.

On ne l'a pas fait, en général, jusqu'à présent, et je dois le dire, nous sommes tombés à Alger dans l'erreur commune ; c'est ce qui me l'a fait toucher du doigt.

Dans presque toutes les Missions de l'Afrique, on a recueilli ou élevé de jeunes nègres que les Missionnaires destinaient à les seconder plus tard ; mais ces nègres, ou on les a envoyés en Europe pour les y faire élever, ou lorsqu'on les a élevés en Afrique même, on les a élevés à l'euro péenne.

Or, envoyer un nègre en Europe, c'est d'abord l'exposer à une mort prématurée. Il est d'expérience, en effet, que les nègres, surtout les jeunes nègres, transportés dans des climats froids, y prennent souvent le germe de maladies de poitrine ou d'anémie. Pour ma part, j'en ai fait la triste expérience. Ceux que j'ai envoyés en France ou en Belgique ont succombé (1). Les autres Missions ont-elles été plus heureuses ? J'en doute, sauf pour celles qui auront envoyé des noirs dans le sud de l'Espagne ou en Italie. Et encore combien n'y seront pas morts ? Ceux qui savent l'histoire de l'abbé Olivieri et de ses entreprises charitables

(1) A partir de septembre 1871, à cause de la famine en Algérie, M^{GR} LAVIGERIE avait envoyé en Europe un grand nombre d'orphelins, surtout arabes, pour les placer dans des instituts religieux. Voir M^{GR} BAUNARD, t. I, pp. 338, 346, 360 et 370-371.

ne l'ignorent pas (1). Qui a oublié ce jeune nègre ordonné prêtre au Mont-Cassin, sous le nom de Dom Adrien, comme les prémices du clergé africain ? Il a succombé après quelques mois de mission, déjà mortellement atteint par l'influence du climat bien doux du royaume de Naples (2).

Mais tous ne mourront pas, me dira-t-on ; nous voyons des nègres en Europe. Il y en a quelques-uns, en effet, mais j'ose dire qu'au point de vue de la mission, le résultat est le même. Un nègre européenisé ne sera pas dans le centre de l'Afrique plus utile qu'un blanc. Son avantage sur nous, dans son pays, est de vivre de peu, de se passer de maison, de lit, d'habits, de se contenter pour nourriture des productions locales. Mais lorsque nous le prenons enfant et que nous l'élevons selon nos usages, toutes ces choses lui sont bientôt nécessaires. L'habitude devient pour lui une seconde nature aussi impérieuse que la première, et avec toutes nos dépenses [36] et toutes nos peines, nous arrivons simplement à créer un *Européen à peau noire*, aussi embarrassé que nous pour vivre plus tard de la vie des nègres et se passer des choses que l'Europe nous donne et que l'intérieur de l'Afrique ne produit pas.

Je ne saurais trop insister là-dessus. C'est une faute commise à peu près dans toutes les Missions. Elle tient à une bonté mal placée et, je le crains, à un défaut de réflexion.

Comme ceux qui élèvent ces enfants sont habitués à de certaines conditions matérielles qui sont pour eux des servitudes, ils s'imaginent que l'on souffre lorsqu'on en est privé. On est habitué à un lit, on trouve malheureux ceux qui n'en ont pas. On a mangé du pain toute sa vie, on croit que tous ceux qui n'en mangent pas doivent souffrir comme

(1) Niccolo OLIVIERI (Voltaggio en Ligurie, 21 février 1792-Marseille, 25 octobre 1864), prêtre du diocèse de Gênes, avait fondé en 1838 une œuvre de rachat d'enfants noirs, qu'il plaçait dans des instituts religieux en Europe. Biographie : L. TRAVERSO, *Niccolo Olivieri e il riscatto delle schiave africane*, Firenze, 1916. — Sur les entreprises d'OLIVIERI, de Don MAZZA, du Père Ludovico DA CASORIA et de M^{gr} COMBONI, voir notre ouvrage précité.

(2) Dom PIUS JOSEPHUS HADRIAN. Né dans le Sennaar vers 1847. Agé de 4 ans, le garçon fut pris et vendu comme esclave. Après avoir été revendu à plusieurs reprises dans la Nubie, il arriva au Caire, où il fut racheté par Don OLIVIERI qui l'emmena en Italie et le confia aux moines bénédictins de Subiaco. Il reçut le baptême le 24 juin 1853. Plus tard il entra au noviciat de l'Ordre et fit sa profession le 18 mars 1863. Ordonné prêtre le 16 juin 1872. Il souffrait d'une maladie que les médecins ne parvinrent pas à identifier. C'est pourquoi ils lui conseillèrent de regagner le pays natal. Il fut mis à la disposition de M^{gr} COMBONI pour la mission de l'Afrique centrale. Il partit de Vérone le 3 septembre 1872 et arriva au Caire le 26. Au début de 1873, il accompagna Mgr COMBONI à El-Obeid où il mourut le 17 août 1873. — Voir *Les Missions Catholiques* (Lyon), 1873, p. 550.

nous et ainsi du reste. Alors par un sentiment de compassion peu raisonné, on donne à des enfants barbares qui n'y avaient jamais songé, qui ne souffraient pas de leur privation, des satisfactions inutiles qui leur créent ensuite des servitudes.

On dépense infiniment plus, on est obligé par les dépenses inutiles que l'on fait, de restreindre le nombre des enfants que l'on pourrait former, on les appauvrit eux-mêmes dans une proportion considérable pour toute leur vie en leur créant des besoins nouveaux, et finalement on détruit de ses propres mains l'œuvre que l'on voulait faire. On voulait transformer l'*Afrique par les Africains* et à ces Africains destinés à transformer l'Afrique on substitue, comme je l'ai dit, *des Européens à peau noire*, c'est-à-dire des hommes ayant les mêmes difficultés que nous pour vivre en Afrique et n'ayant pas le prestige que les blancs ont toujours aux yeux des noirs.

Voilà donc la première condition indispensable. Il faut, au point de vue matériel, laisser les Africains tels qu'ils sont, c'est-à-dire vraiment Africains, fermer ses yeux et son cœur à une fausse pitié ou à un faux amour-propre, et résigner à voir à côté de soi les jeunes nègres conserver les habitudes de leur pays, leurs huttes en branchages au lieu de maisons, la terre nue au lieu de lit, le sorgho et le manioc au lieu de pain, et les ceintures en jonc tressé au lieu de pantalons et de vestes en étoffe. Ils ne souffrent pas lorsqu'on les leur laisse. C'est [37] l'imagination des missionnaires qui souffre seule (1). Mais les imaginations lorsqu'elles errent, il faut les ramener par le raisonnement et pour celles qui y sont inaccessibles, les réduire par l'obéissance ; c'est l'affaire des supérieurs.

L'avantage obtenu par cette méthode est, je l'avoue, purement négatif. Elle enlève un obstacle, elle ne donne pas une solution. Expliquons maintenant comment j'entends la formation pratique des jeunes nègres de façon à les rendre plus utiles à la Mission.

Voici ma formule :

La deuxième condition que j'ai indiquée est de donner aux jeunes nègres de l'Afrique équatoriale : l'éducation qui leur permettra d'exercer, avec le moins de frais possible pour la Mission, le plus d'influence possible dans leur pays et parmi leurs compatriotes.

(1) M^{SR} LAVIGERIE ne semble pas tenir compte des tendances d'imiter ni des désirs d'amélioration matérielle qui devaient nécessairement naître chez les primitifs, par le contact avec la civilisation européenne, par la seule présence d'Européens dans les stations de l'association internationale, et a fortiori par l'activité civilisatrice et commerciale que, selon lui, l'Association venait exercer en Afrique équatoriale.

Ce principe ainsi posé est incontestable. Aussi n'a-t-il besoin en lui-même ni de preuve ni de développement. Ce qu'il y a d'important et de difficile c'est de savoir et d'établir quel est le genre d'éducation qui remplira le mieux ces conditions.

Examinons d'abord ce qui se fait dans les missions et particulièrement dans les missions africaines et voyons quels en sont les résultats.

Jusqu'ici, on recueille dans nos missions des filles et des garçons en bas âge. On confie les filles à des religieuses, les garçons à des religieux, soit en Europe soit en Afrique. Des garçons on cherche à faire des missionnaires, prêtres ou frères et, si on n'en fait pas des missionnaires, des ouvriers. Des filles on cherche à faire des religieuses et si on n'en fait pas des religieuses, des ouvrières comme les garçons (1).

Les résultats, je vais les dire tels qu'ils résultent de l'expérience.

Pour la formation de missionnaires et de sœurs indigènes on a de nombreuses et tristes déceptions. On élève ces enfants, on leur donne à grands frais une éducation très-longue et, après des années, on s'aperçoit que des obstacles insurmontables s'opposent à ce que l'on voue beaucoup de ces jeunes nègres à une vie dont ils ne sont pas capables. Leur nature sensuelle s'est développée, leurs passions se manifestent. Il n'y a d'autre salut que le mariage. Si on persiste, si on va contre les règles de la sagesse, en comptant sur une sorte de miracle de la part de Dieu, on s'expose à des scandales, à des misères sans nombre et peut-être à l'apostasie.

[38] La vocation de missionnaire sera donc nécessairement rare parmi les jeunes nègres. Si on ne fait pas de ces enfants des missionnaires, prêtres ou frères, qu'en fera-t-on ? Je l'ai dit plus haut, on leur enseigne un art manuel, on en fait des ouvriers : maçons, charpentiers, menuisiers, tailleurs, laboureurs, pour les garçons ; couturières pour les filles.

Mais ici on tombe dans le même défaut que j'ai signalé pour les habitudes matérielles. On enseigne à ces jeunes gens des arts, des métiers européens. Sans doute, ces arts sont plus perfectionnés que les arts grossiers de leur pays d'origine, mais ils n'y trouvent pas d'utilité pratique. A quoi peuvent servir des maçons ou des charpentiers là où l'on ne fait pas de maisons et où l'on se contente de simples huttes ? A quoi emploiera-t-on les tailleurs et les couturières là où l'on ne porte pas d'habits ?

Il en résulte donc que ces nègres ainsi élevés par nous ne peuvent rentrer dans leur pays natal. Pour trouver à vivre au moyen de leurs

(1) Inutile de dire que M^{sr} LAVIGERIE, pour le besoin de la cause, a simplifié les choses. Il lui était impossible, d'ailleurs, de juger en homme compétent de ce qui se passait dans les missions de l'Afrique équatoriale.

métiers, ils doivent rester au milieu des Européens. C'est ce qu'ils font, en effet. Les uns restent en Europe comme ouvriers ou comme domestiques, les autres se fixent sur les côtes d'Afrique, près des maisons où ils ont été élevés. Allons jusqu'au bout et disons la vérité tout entière : en Europe, beaucoup de jeunes nègres meurent ou deviennent des vagabonds, et beaucoup de jeunes négresses pires encore. En Afrique, ils sont trop souvent à la charge de la mission qui les a élevés ou parce qu'ils ne trouvent pas de travail, ou parce qu'ils ne savent pas l'exécuter aussi bien que les Européens, ou enfin parce qu'ils trouvent plus commode de ne pas le faire et de réclamer, comme un droit, le pain du corps de ceux qui leur ont donné le pain de l'âme.

C'est ce qui arrive, en particulier, pour ceux que l'on établit dans les villages spéciaux, après les avoir formés à la culture de la terre. M^{GR} Kobès, de bonne mémoire, l'a fait dans sa Mission de Sénégambie (1) ; moi-même je l'ai fait en Algérie pour les indigènes que j'avais sauvés de la famine (2). Ce sont des sortes de Réductions comme les Jésuites en avaient établi au Paraguay (3). Le souvenir, le nom, les résultats moraux sont séduisants, mais ce qui ne l'est pas, ce sont les dépenses. Il faut tout donner aux ménages que l'on constitue ainsi à l'euro péenne : l'habitation, les instruments de labourage, les terres, la nourriture pendant une année au moins. Il [39] faut bâtir l'église, l'école, le presbytère, la maison des Sœurs. En définitive, le village coûte des centaines de mille francs, et il a trois cents habitants. C'est bien cher et il faut qu'une mission soit bien riche pour pouvoir en faire plusieurs. C'est donc là une exception, ce ne peut être une méthode. J'ai dit, à la vérité, que les Anglicans veulent tenter ce système sur la côte de Zanguebar (4). Ils le pourront, matériellement, à cause de leurs grandes richesses ; moralement ils échoueront. Mais quoi qu'il en soit, je le répète, croire que l'on peut arriver ainsi à convertir un pays, n'est pas chose pratique.

(1) La colonie agricole de Ngazobil, fondée en 1850. Voir : *Aperçu historique sur la mission de Saint-Joseph de Ngasobil depuis sa première fondation jusqu'à la mort de M^{GR} Kobès, 11 octobre 1872*. Vicariat apostolique de la Sénégambie, 1875.

(2) Les villages chrétiens de Saint-Cyprien (1872) et Sainte-Monique (1875).

(3) Aux XVII^e et XVIII^e siècles. Bref exposé et bibliographie dans P. CHARLES, *Les Réductions du Paraguay*, Xaveriana n° 33, Louvain, 1926. Voir aussi J. DESCOLA, *Quand les Jésuites sont au pouvoir*, Paris, 1956.

(4) Voir pp. 18-19 du *Mémoire*, où M^{GR} LAVIGERIE dit que l'évêque anglican STEERE « se propose de fonder sur les bords des grands lacs de l'Afrique équatoriale des colonies et des villages de nègres rachetés de l'esclavage et devenus protestants ».

On a pensé aussi à faire des jeunes nègres élevés par les Missions, des maîtres d'école ou des catéchistes séculiers. Il y a certainement du bon dans cette idée, mais elle présente d'abord deux obstacles ; le premier est la difficulté même de cette profession qui demande des qualités rares, et le second, qui est le principal, est la dépense que ces maîtres d'école entraînent pour la Mission qui doit les entretenir.

Que faut-il donc ? Il faut aux jeunes nègres, même à ceux dont on voudra faire des instituteurs ou des catéchistes, un état qui leur permette de vivre à leurs frais de la vie africaine, et, s'il se peut, un état qui les honore, qui leur donne de l'influence et qui soit accepté sans conteste par tous, de façon à leur permettre d'aider puissamment les missionnaires, sans être une charge pour eux.

Cet état existe-t-il ? Je ne me prononcerai pas ici pour les filles ; je crois qu'il n'y a pas lieu de commencer par elles. Leur tour viendra, mais seulement plus tard.

Mais pour les garçons, je n'hésite pas à répondre : cet état existe. Il est universel, universellement honoré ; il remplit toutes les conditions que l'on peut désirer pour assurer leur existence, leur influence ; c'est la médecine.

Au premier abord, lorsqu'on n'a pas réfléchi mûrement à la solution de ce difficile problème, on sera peut-être un peu surpris de m'entendre formuler cette pensée ; mais qu'on me permette de dire que je me suis occupé pendant plus de vingt ans des missions, comme directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, d'abord (1), comme Archevêque ensuite, et ce n'est qu'après de longues méditations, après avoir interrogé tous ceux qui pouvaient m'éclairer, après avoir étudié ce sujet sous toutes ses faces, que j'en suis arrivé à la conviction que je viens d'exprimer (2).

[40] J'espère qu'après en avoir entendu les raisons, ceux mêmes qui seraient tentés tout d'abord de s'étonner ou de me contredire, se rangeront à mon avis.

Ces raisons, les voici :

En premier lieu, la médecine donne à ceux qui la pratiquent, particulièrement dans une Société primitive, un gagne-pain facile et assuré. Tous les hommes ne se servent pas de maisons, comme je le remarquais plus haut, ni d'habits, ni de pain, mais tous les hommes veulent guérir lorsqu'ils sont malades. Tous ont horreur de souffrir et de mourir. Tous

(1) Voir p. 85, note 2.

(2) En décembre 1875, lors du départ de trois missionnaires pour Tombuktu, M^{SR} LAVIGERIE avait déjà annoncé ce projet de racheter des enfants noirs pour en faire un jour des médecins, « la profession la plus respectée dans ces pays barbares ». Voir M^{SR} BAUNARD, t. I, p. 503.

sont prêts à faire des sacrifices pour échapper à ces épreuves. Par conséquent, tous acceptent les soins d'un homme qui viendra soulager leurs souffrances, tous, lorsqu'il les guérira, seront prêts à le rétribuer selon leurs moyens.

On le voit bien déjà pour les Missionnaires. Quoiqu'ils ne soient pas médecins, leur seule connaissance de quelques simples ou de quelques remèdes suffit pour attirer autour d'eux et dans leur maisons, des malades qui deviennent chaque jour plus nombreux. L'expérience en est faite par les Missionnaires d'Alger et, j'en suis bien certain, par ceux des autres Sociétés qui exercent cette œuvre de miséricorde. Il n'est aucune de nos Stations, en Kabylie, par exemple, qui ne voie plusieurs milliers de malades venir se faire soigner chaque année, sans compter ceux que les Missionnaires vont visiter dans leurs demeures. Les Missionnaires, à la vérité, font tout cela gratuitement, parce qu'ils tiennent à prouver aux indigènes, dans des vues supérieures, la charité qui les anime. Mais s'ils voulaient être rétribués, ils le seraient et ils pourraient vivre à leur aise de l'exercice de la médecine. Ils ont même souvent, malgré leurs refus réitérés, beaucoup de peine à se débarrasser des indigènes qui veulent absolument les payer.

Un médecin de profession, plus habile que les Missionnaires, un nègre qui manifesterait l'intention de vivre de son art, serait donc assuré d'en vivre. Il le serait d'autant plus dans l'Afrique équatoriale, que les maladies y sont plus affreuses et qu'elles y trouvent moins de secours.

Donc pour mettre un nègre élevé par les Missions à même de se suffire une fois rentré dans son pays, il suffit d'en faire un bon médecin. Tout le reste lui viendra [41] avec l'état qu'on lui aura donné, ce qui ne serait pas si on en faisait un ouvrier ou si on l'établissait dans un village, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, car là il faut tout donner durant des années entières, à ceux que l'on a déjà si chèrement élevés (1).

Un médecin, dans le système que j'ai conçu, ne coûtera pas plus à former qu'un maçon ou un laboureur, et une fois formé, il peut rentrer dans son pays, s'établir à portée et sous la direction des Missionnaires, se marier s'il le veut et se suffira sans plus surcharger la mission, en la servant en outre, s'il en a le temps et l'aptitude, dans les fonctions de catéchiste ou d'instituteur.

Mais ce n'est pas seulement son pain de chaque jour et souvent la fortune que trouve un médecin, c'est encore l'honneur et l'influence.

(1) M^{sr} LAVIGERIE semble tellement épris de cette méthode, qu'il veut lui donner un caractère exclusif. Aussi le système est-il plein d'incohérences, parce qu'il ne tient pas compte de la situation en Afrique équatoriale.

L'honora medicum propter necessitatem (1) est vrai partout. Il l'est encore davantage pour des peuplades superstitieuses, pour lesquelles l'art de guérir paraît avoir quelque chose de surnaturel. Tous ceux qui ont visité les pays moins avancés dans les connaissances humaines, en ont été les témoins. En Égypte, en Syrie, à Constantinople, de très médiocres médecins, qui ne faisaient pas leurs affaires en Europe et qui sont allés s'établir dans ces contrées, n'ont pas tardé, pour peu que le hasard des guérisons les ait favorisés, à y faire grande figure, même auprès des puissants et des souverains. En Perse, nous avons vu un médecin français, sans renommée, devenir l'homme de confiance et le conseiller du Schah, et l'accompagner, comme un ministre, dans le voyage qu'il a fait en Europe il y a quatre ans (2).

Cela, je le répète, est dans la nature. Tout le monde tient à vivre, à ne pas souffrir, à guérir, et les chefs des sociétés encore violentes qui commandent à tout, sauf à la mort et à la maladie, et qui trouvent une puissance sur ce seul point supérieure à la leur, sont d'autant plus portés à la respecter.

Que l'on se représente donc ce que pourraient des médecins chrétiens et vraiment apôtres par le cœur (car c'est ainsi que je veux les voir former comme je l'expliquerai dans le paragraphe suivant), que l'on se représente, dis-je, ce que pourraient ces médecins devenus les aides des Missionnaires, dans une Société primitive où il n'y a d'autres lois que la volonté des chefs et où les chefs sont nombreux. Soigner l'un de ces chefs, le guérir, gagner ainsi sa confiance et user de cette con- [42] fiance pour établir, pour favoriser la mission, devient pour chacun une chose naturelle et presque facile. De plus, il sera aisé à ces médecins destinés au mariage, de contracter des alliances de choix. Tout s'y prête dans les mœurs africaines, et il n'est pas impossible de voir bientôt ainsi quelques-uns d'entre eux, s'ils ont le don de l'autorité, devenir chefs eux-mêmes.

(1) *L'Écclésiastique*, chap. 38, v. 1. Traduction : Rends au médecin pour tes besoins (parce qu'il t'est nécessaire) les honneurs qui lui sont dus.

(2) Le médecin français Joseph Désiré THOLOZAN, né à Diego-Gracia (Ile Maurice), le 9 octobre 1820, mort à Téhéran le 30 juillet 1897. Il entra au service de santé militaire en 1841. Étudia la médecine à Paris et devint professeur au Val-de-Grâce. En 1865 il fut mis hors cadre pour une mission en Perse. Il devint le médecin du schah NASR-ED-DIN, qu'il accompagna dans ses deux voyages en Europe, en 1873 et 1878. Nommé médecin principal de première classe en 1868, il prit sa retraite en 1880. Il était correspondant de l'Institut depuis 1874. Il a publié plusieurs ouvrages sur la peste bubonique en Mésopotamie, Turquie et le Caucase. — Le schah NASR-ED-DIN (né le 17 juillet 1831, assassiné à Téhéran le 1^{er} mai 1896), monta sur le trône à la mort de son père le 13 octobre 1848. Il entreprit de fastueux voyages en Europe en 1873, 1878 et 1889. Se plaisait surtout à Paris.

Tout cela sans doute ne se fera pas sans des mécomptes partiels, sans des déceptions. C'est le propre des choses humaines. Mais en tenant compte des déceptions, on ne peut nier que la pensée ne soit pratique, féconde, la plus féconde qui puisse être appliquée à une société primitive, dont il est important de s'emparer vite sans être obligé à des dépenses que l'on ne pourrait supporter, comme seraient celles de la création de Réductions, ou de villages ou même d'un grand nombre d'écoles.

Du reste, en agissant ainsi les missions africaines ne feraient que pratiquer le moyen marqué par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même à ses apôtres pour assurer les fruits de leur apostolat : *Curate infirmos et dicitis illis : appropinquavit in vos regnum Dei* (1) (Luc. X, 9). Sans doute, les apôtres guérissaient les malades par des miracles, mais ce genre de miracles Notre-Seigneur ne le choisissait que parce qu'il le savait de nature à gagner davantage les cœurs des hommes. Il ne leur parle pas du pouvoir, qui eût été tout aussi grand, de bâtir des maisons par miracle, de labourer par miracle, de faire des habits par miracle. Il leur parle du don de guérir.

C'est sur ces données que je raisonne, même sans compter sur des miracles, sauf les miracles de charité, d'abnégation et de courage que les premiers ouvriers apostoliques devront accomplir, et voilà comment j'entends la solution du problème que je me suis posé, en recherchant quelle éducation il convient de donner aux jeunes nègres pour qu'ils exercent, sans être à charge aux Missionnaires, le plus d'influence possible dans leur pays et parmi leurs compatriotes.

Mais ce n'est pas tout que de former un plan semblable. Il faut le réaliser pratiquement.

La troisième condition est donc d'entreprendre l'Œuvre dans des proportions qui lui assurent toute sa portée.

[43] Et d'abord, il faut pour former des médecins parmi les jeunes nègres de l'Afrique Équatoriale, avoir à sa disposition un nombre suffisant de jeunes Nègres.

Cette condition est, malheureusement, la plus facile à remplir. Je dis malheureusement, parce que cette facilité provient du plus affreux des maux qui pèsent sur la pauvre Afrique, de l'esclavage. Chaque année, on vend dans l'Afrique Équatoriale qui est le centre même des pays à esclaves, des centaines de mille de ces noirs, hommes, femmes et enfants. Leur prix est tellement vil que sur la côte même, à Zanzibar, par exemple, où ils coûtent nécessairement plus cher que dans l'intérieur

(1) Guérissez les malades et dites-leur : le royaume de Dieu est proche de vous.

on a des enfants de dix à douze ans, pour cinquante, quarante et même trente francs chaque. On voit donc que se procurer des enfants n'est pas chose difficile et que les arracher à une telle misère, pour leur rendre la liberté, les élever, instruire et sauver leur âme, leur préparer une vie heureuse et honorable dans leur propre pays auquel on les rendra un jour, est une œuvre sainte qui doit être bénie de Dieu et des hommes, surtout lorsque son but ultérieur et certain est la destruction de l'esclavage. C'est en effet faire sortir le bien du mal lui-même.

Sans doute, tous les enfants que l'on pourrait délivrer en les rachetant ne conviendraient pas à l'œuvre à laquelle on les destine. Il faut, pour répondre au but proposé, qu'ils soient susceptibles de recevoir de profondes impressions religieuses et une éducation intellectuelle. Pour cela, ils doivent être très-intelligents et très-jeunes. L'âge de ceux que l'on destinerait à devenir des médecins et catéchistes chrétiens, ne devrait pas dépasser douze ans. Mais le choix, dans le nombre si considérable des enfants exposés chaque année sur les marchés de l'Afrique équatoriale, ne saurait être difficile, et on choisirait naturellement ceux qui seraient dans les conditions indiquées plus haut.

On aura donc des enfants en tel nombre qu'on le voudra pour les élever sous les auspices de la Mission.

Il faudrait maintenant, pour être complet, ajouter où et comment ces enfants seront élevés, mais ce détail ne peut entrer dans le cadre d'un Mémoire, de la nature de celui-ci. Qu'il me suffise de dire que le plan que j'ai formé à cet égard, est complet et résout toutes les difficultés pratiques. Il pourvoit à ce que ces jeunes gens soient élevés en Afrique et à l'africaine, comme j'ai déjà établi que cela était nécessaire ; il les place dans un milieu où leur éducation chrétienne est assurée ; il leur donne toutes les conditions nécessaires pour la formation scientifique : des médecins, c'est-à-dire des professeurs spéciaux, un champ d'expérience dans un hôpital. Il prévoit, enfin, si l'on peut avoir les ressources nécessaires, que CHAQUE ANNÉE, au bout de dix ans, on fera rentrer dans les Vicariats de l'Afrique équatoriale, autour des Missionnaires, CENT NÈGRES ainsi formés, et, surtout, il tend à leur donner des sentiments de foi, de dévouement, de zèle vraiment apostoliques (1).

(1) En 1881, M^{sr} LAVIGERIE fonda à Malte un collège (école apostolique), où il envoya bon nombre de Noirs recueillis par ses soins dans les oasis du Sahara. En 1884, M^{sr} LIVINHAC (*Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 566-567) y amena les premiers enfants de l'Afrique équatoriale. Les garçons les mieux doués suivirent des cours de médecine à l'école italienne des Chevaliers de Malte. M^{sr} BAUNARD, t. II, pp. 200, 215-216, 377-378. L'œuvre cependant ne connut pas le succès prévu par M^{sr} LAVIGERIE. — De l'école de Malte, sortit le célèbre Adrien

J'insiste sur ce dernier point. Il est capital. En parlant de l'éducation matérielle de nos jeunes nègres, j'ai dit qu'il fallait qu'elle fût africaine, essentiellement apostolique. Il y a, en effet, deux manières de faire des hommes à notre ressemblance. La première est de les rendre semblables à nous par le dehors. C'est la manière humaine, celle des civilisateurs philanthropes, de ceux qui disent, comme on l'a dit à la Conférence de Bruxelles, que pour changer les Africains, il suffit de leur enseigner les arts et métiers de l'Europe (1). C'est croire que lorsqu'ils seront logés, vêtus, nourris comme nous, ils auront changé de nature. Ils n'auront changé que d'habit. Leur cœur sera aussi barbare, plus barbare même, car il sera aussi corrompu, et fera servir à sa corruption ce qu'il aura appris des secrets de notre luxe et de notre mollesse.

La manière divine est tout autre chose. C'est saint Paul qui la définit en disant : « Se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ ». L'apostolat, en effet, s'adresse à l'âme, c'est l'âme qu'il change, sachant que tout le reste viendra par surcroît, et pour gagner l'âme il se condamne lui-même, s'il le faut, à abandonner toutes les habitudes extérieures de la vie. Il se fait barbare avec les barbares, comme il est Grec avec les Grecs. C'est là ce qu'ont fait les Apôtres et nous ne voyons pas qu'aucun d'eux ait cherché à changer d'abord les habitudes matérielles des peuples. Ils ont cherché à changer leurs cœurs et une fois les cœurs changés, ils ont renouvelé le monde. C'est là ce qu'il faut faire à leur exemple. Mais pour changer le cœur, pour lui inspirer la foi et la vertu, il faut [45] avoir soi-même une foi et une vertu suréminentes. Personne, en effet, ne donne que ce qu'il a, et encore ce qu'il a ne peut-il le donner dans sa plénitude. Donc, pour diriger l'éducation de ces jeunes néophytes, pour en faire des chrétiens et des apôtres dans la situation qu'il devront occuper, il faut des apôtres, de vrais apôtres, et c'est à cet office que devront toujours être appliqués, à côté des médecins professeurs, les plus saints religieux de nos Missions.

Mais on comprend, je le répète, que je ne puisse entrer ici dans les détails. Ces détails je les donnerai à Votre Éminence, dès qu'elle les désirera ; ils feront l'objet d'un travail à part.

ATIMAN, originaire du Soudan, mort à Karema le 25 avril 1956. Biographie sommaire dans l'hebdomadaire *Temps Nouveaux d'Afrique* (Kabgaye, Congo belge), 1956, 13 mai, 30 mai, 27 mai, 3 juin et 10 juin.

(1) Comme nous avons vu plus haut (p. 92, note 2), ce n'est pas à la Conférence de Bruxelles qu'on a dit ces mots. C'est un texte de BANNING que M^{gr} LAVIGERIE a séparé de son contexte pour lui donner un sens plus conforme à son exposé. — Ce que l'archevêque ne dit pas, c'est que BANNING déclare que « la plupart des membres de la Conférence ont été d'avis que la prédication de l'Évangile serait hautement salutaire, qu'elle pourrait devenir le principe le plus actif de la régénération morale des peuples de l'Afrique, etc. » Voir p. 58. ■ ■ ■ ■ ■

3^o *Se procurer les ressources nécessaires.*

Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que les ressources des Missions de l'Afrique équatoriale devraient être considérables, car, d'une part, il faut chercher à se tenir au niveau de l'Association de Bruxelles qui disposera de moyens puissants, et, de l'autre, les œuvres que je viens d'indiquer ne pourront se faire sans de grandes dépenses.

Il s'agit, en effet, dans le plan que j'ai l'honneur de soumettre à Son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande, de fonder sans retard quatre ou au moins trois Vicariats. Il faut ensuite envoyer et entretenir le personnel des missionnaires. Il faut enfin fonder l'œuvre des nègres qui doit être l'instrument principal de l'évangélisation de l'Afrique Équatoriale.

Mais je ne pense pas qu'il soit impossible de se procurer ces ressources. M^{gr} Comboni a prouvé déjà ce qu'il peut faire à cet égard, et les sympathies si méritées qui l'entourent le mettront à même de fonder le nouveau Vicariat des grands lacs, et même celui de l'Équateur, si cette fondation lui est confiée.

Il en serait de même, je l'espère, de la Société des Missionnaires d'Alger, si on lui confiait les deux autres vicariats.

L'œuvre de la Propagation de la Foi donnera aux Vicariats de l'Afrique équatoriale comme elle le fait pour les missions nouvelles, une part dans ses distributions (1).

[46] Les âmes chrétiennes et généreuses des divers pays catholiques ne resteraient pas sourdes à l'appel qui leur serait adressé pour une si noble entreprise. Je me fais ici le garant des bons catholiques de France.

Quant à l'œuvre des jeunes nègres médecins, la solution dépend de la S. Congrégation de la Propagande. Si Son Éminence veut le demander à l'Œuvre de la Sainte Enfance, cette Œuvre peut la prendre facilement à sa charge (2).

D'abord, la réalisation d'un tel projet rentre tout à fait dans son but parce que le rachat et l'éducation des enfants payens appartient directement à son programme primitif et, ensuite, parce que les médecins nègres chrétiens seront essentiellement des catéchistes et des ministres

(1) Association en faveur des missions, fondée à Lyon en 1822. En 1922, PIE XI l'éleva à la dignité d'Œuvre pontificale et en transféra le siège principal à Rome, au palais de la Congrégation de la Propagande.

(2) Créée en 1843 par M^{gr} Charles DE FORBIN-JANSON, évêque de Nancy. Le but était le rachat, baptême et éducation des enfants païens, grâce à l'aide et aux prières des enfants catholiques. La direction générale est à Paris. PIE XI accorda à l'œuvre le titre d'Œuvre pontificale.

du sacrement de baptême, pour les enfants payens en danger de mort.

Pour les ressources, elles ne lui font pas défaut. L'Œuvre de la Sainte Enfance a vu, en effet, s'accroître ses recettes dans des proportions chaque jour plus glorieuses pour elle. Elle recueille aujourd'hui plus de deux millions de francs par année.

Certes, je ne veux pas dire que cet argent ne soit pas bien employé dans l'extrême Orient. Mais ce que je dirai hardiment, c'est qu'il y a pour la foi, pour la conversion des âmes, pour l'avenir de l'Église, une toute autre importance à faire d'héroïques efforts dans une contrée idolâtre (1) de cent millions d'âmes qui peut être par ce moyen rapidement convertie, que de faire chaque année de rares conquêtes parmi les Boudhistes ou les disciples de Confucius (2).

Si donc le Saint-Siège le demande, l'Œuvre de la Sainte Enfance ne peut se refuser raisonnablement à faire une part proportionnelle, dans ses aumônes, à l'Afrique Équatoriale et cette part suffirait pour permettre de fonder dans de larges proportions, comme cela est nécessaire, l'œuvre des jeunes nègres.

C'est une négociation à entamer avec le Conseil de cette Œuvre et si la S. Congrégation veut bien m'en charger, je ne désespérerais pas de réussir, en faisant comprendre aux intéressés que ce serait là non-seulement un acte de justice, mais encore un acte de prudence et d'habileté.

Je ne crois pas, du reste, que la question d'argent soit jamais un obstacle insurmontable pour les œuvres qui viennent de Dieu. En ce qui me concerne, je [47] n'aurais aucune inquiétude relativement aux Vicariats qui pourraient être confiés à la Société des Missions d'Alger. J'ai, depuis longtemps, l'expérience que Dieu envoie à ses missionnaires ce qui leur est nécessaire, et j'ai toujours reçu de la charité, pour les œuvres de nos Missions, ce que réclamaient leurs besoins. Nous n'avons jamais eu ici un centime de dettes. Or, il y a des années où nous avons dû dépenser et par conséquent trouver plusieurs millions.

Pour obtenir ce résultat, il ne faut qu'une seule chose : de la foi comme un grain de sénevé. Avec elle, selon la promesse de Notre Seigneur, on transporte les montagnes, les montagnes d'or comme les autres.

4^o *Concentrer sous une direction unique tous les efforts partiels faits en Afrique par les Missions catholiques.*

La Conférence de Bruxelles (3) nous donne un exemple dont il faut savoir profiter. Les éléments divers qui la composent occupaient

(1) Voir p. 2 du *Mémoire*.

(2) L'Œuvre de la Sainte-Enfance avait été fondée pour venir au secours des enfants abandonnés de la Chine.

(3) *Association internationale*.

l'Afrique depuis près d'un siècle. Luthériens, calvinistes, libre-penseurs, Anglais, Allemands, Américains, Français, l'assiégeaient de toutes parts séparément. Ils viennent de se réunir pour rendre leur action plus forte, plus efficace, en la concentrant sous une seule direction, en formant une seule Société de toutes ces Sociétés diverses, en lui donnant, ce qui prouve leur habileté, un chef dans la personne d'un Roi catholique (1).

Ils se promettent un succès plus rapide de cette mesure, et je crois qu'ils ont raison, tout en pensant cependant qu'une Société composée d'éléments si divers arrivera difficilement à une parfaite unité de vues.

Mais l'idée en soi n'en est pas moins bonne, et puisque nous devons combattre de notre côté, il est important, je crois, qu'elle soit adoptée par nous.

Jusqu'à ce moment, les Missions établies en Afrique et celles encore plus importantes qu'il s'agit d'établir, ne concertent pas leur action. Chacune suit ses inspirations, sa méthode et quelquefois, il faut bien le dire, le défaut de méthode et d'inspirations apostoliques (2). Sans doute, on rend compte à la S. Congrégation de la Propagande, mais la S. Congrégation ne voit pas les choses par elle-même. Elle [48] ne sait que ce qu'on lui écrit. Or, on ne lui écrit jamais tout. Et d'ailleurs, la Propagande, obligée de veiller aux Missions du monde entier, ne peut pas concentrer son attention uniquement sur l'Afrique.

Je crois cependant que pour que les Missions africaines donnent tous les résultats qu'elles peuvent et doivent donner, surtout avec le développement qu'elles ont à prendre et en présence des progrès très-alarmants du protestantisme, il leur faut un lien d'unité plus fort. Il leur faut, sous l'autorité de la S. Congrégation de la Propagande, quelqu'un qui soit spécialement chargé d'elles, qui les surveille, qui les unifie, *qui les visite et les inspecte par lui ou par d'autres*. Les choses pourront alors changer vraiment de face. Alors tant d'efforts surhumains, qui ne portent pas assez de fruits, parce qu'ils sont isolés et quelquefois même opposés entre eux, s'unissant les uns aux autres, se décupleront mutuellement. Alors on résistera plus facilement aux oppositions qui pourraient se produire : *Vis unita fortior* (3), ou mieux encore : *Frater qui adjuvatur a fratre. civitas firma* (4).

(1) Voir pp. 39-41.

(2) Ce jugement pourrait sans doute être mieux nuancé.

(3) L'union fait la force.

(4) Le livre des *Proverbes*, chap. 18, v. 19 dit : *Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma, et judicia quasi vectes urbium*. Traduction : Un frère aidé de son frère est comme une ville forte et leurs décisions sont comme les verrous des cités.

Quelle forme conviendrait-il de donner à cette centralisation des Missions africaines ? Je n'ai ni l'autorité ni les lumières nécessaires pour le décider. Ce que je vois seulement, c'est que pour une entreprise aussi considérable et aussi difficile et sur laquelle le monde entier va fixer désormais des yeux amis ou ennemis, l'unité est nécessaire, et j'appelle humblement sur cette question l'attention du Saint-Siège (1).

5° *Arborer hautement, au nom de l'Église, le drapeau de l'abolition de l'esclavage africain par la Croix.*

C'est par là que je terminerai ce Mémoire.

Le drapeau de l'abolition de l'esclavage est celui qu'avait arboré d'abord avec éclat l'Association Internationale de Bruxelles. C'est en faisant appel aux sentiments d'humanité chrétienne pour la destruction de cet affreux fléau de notre Afrique qu'elle a réussi à grouper autour d'elle, si promptement, de nombreuses et hautes sympathies. Mais, ce projet a peu à peu été sinon abandonné, du moins placé [49] au second plan (2). Les procès-verbaux des séances de l'Association sont curieux à observer à cet égard. On n'y parle presque plus de l'esclavage ou, si on en parle, c'est uniquement comme d'un but à poursuivre « ULTÉRIEUREMENT » (3).

Ce qui a pris la première place c'est la science, ce sont les explorations et les découvertes destinées à accroître les connaissances géographiques et à immortaliser leurs auteurs. Voilà pourquoi, sans doute, comme symbole de l'Association on a proposé le sphinx, et pourquoi finalement on a adopté une étoile, symbole de lumière (4).

C'est une faute que l'Association Internationale de Bruxelles a commise en abandonnant ainsi un drapeau autour duquel l'opinion, en Europe, se serait si fortement ralliée ; au fond, il y a dans son sein ou dans celui des Sociétés qui se sont groupées autour d'elle, des membres qui ne sont pas convaincus, comme je l'ai dit, de la possibilité et sur-

(1) M^{GR} BAUNARD, t. II, pp. 10-11, écrit à ce sujet : « Est-il téméraire de penser que celui qui avait conçu et qui énonçait ce projet se sentait aussi le courage et le désir d'en être l'exécuteur délégué ? Il pouvait en avoir l'ambition, car il en acceptait le travail et il en avait le génie ». Aussi M^{GR} LAVIGERIE fut-il nommé délégué apostolique de l'Afrique équatoriale. Tout en louant le zèle de l'archevêque, on doit cependant regretter ses insinuations défavorables à l'endroit des autres missions africaines.

(2) Voir p. 6 du *Mémoire*.

(3) Voir pp. 49-52.

(4) Voir pp. 14-15 du *Mémoire*.

tout de l'utilité pratique de l'abolition de l'esclavage (1). Ils ont sans doute aussi le dessein de ménager LES TRAITANTS, qui tiennent les avenues de certaines parties du continent africain.

Quoi qu'il en soit, la Conférence de Bruxelles (2) porte en Afrique le drapeau de la science avec son étoile et non celui de la délivrance avec la croix. Ce drapeau sacré qu'elle abandonne c'est à l'Église de l'arborer hautement devant le monde civilisé. Elle ne peut, en effet, mettre les pieds dans l'intérieur de l'Afrique Équatoriale sans chercher, par tous les moyens, à y faire cesser les horreurs sans nom que le commerce des esclaves produit et elle n'a certes qu'à gagner, sous tous les rapports, à entrer avec résolution dans cette voie qui est celle de l'Évangile.

Peut-être suffirait-il d'énoncer une telle proposition, mais la chose me paraît si grave et si importante que je demande la permission de développer, en quelques mots, toute ma pensée.

A moins d'être en Afrique et de se trouver en contact avec les nègres qui sont esclaves ou qui l'ont été, il est impossible de se faire une exacte idée des crimes, des cruautés, des infamies de tout genre qu'entraînent l'esclavage et le commerce auquel il donne lieu. Je parle bien entendu de ce qui se fait, en ce moment même où j'écris ces lignes, de ce que j'ai vu de mes yeux ou entendu de la bouche même des tristes victimes de ces infamies, et nullement comme on pour- [50] rait le croire, de faits du passé. La traite maritime a été supprimée, il est vrai, mais la traite par terre existe toujours. Elle s'est même accrue sur certains points par la suppression de la traite maritime et elle a revêtu des caractères plus abominables.

Dans le nord et l'est de l'Afrique ce sont les Musulmans qui, soit par eux-mêmes, soit par les nègres qu'ils ont associés à leur infâme commerce, sont les pourvoyeurs de l'esclavage. Et pour le dire en passant, la destruction de l'esclavage est le coup le plus terrible que l'on puisse apporter au Mahométisme. La Société musulmane, telle qu'elle est organisée, ne peut en effet vivre sans esclaves. Voilà pourquoi, dans les régions de l'Afrique dont je parle, les Mahométans sont à la tête de ce commerce.

(1) Voir p. 33 du *Mémoire*. Une chose est : approuver en principe l'existence de la traite ; et une autre : tenir compte d'une situation existante dont on s'efforce de diminuer la gravité et les conséquences fâcheuses — précisément l'attitude adoptée par M^{gr} LAVIGERIE lui-même dans son système de rachat d'enfants esclaves pour en faire des médecins catéchistes. On peut encore discuter sur l'opportunité de cette dernière méthode : n'est-ce pas favoriser la traite ? Précisément ce que certains protestants ont reproché aux missions catholiques.

(2) *Association internationale*.

Ils ont à leurs gages des bandes de pillards et d'assassins, qui pénètrent pour leurs brigandages dans les pays des nègres idolâtres (1).

Les États barbaresques, et je le dis en rougissant, l'Algérie elle-même, l'Égypte, le Zanzibar, le Soudan mahométan, sont le point de départ de ces tristes expéditions. Souvent elles se bornent à la chasse d'individus isolés, de femmes, d'enfants qui s'écartent de leurs demeures. Mais souvent aussi ce sont des attaques en règle. Les villages paisibles des nègres de l'intérieur sont cernés tout d'un coup pendant la nuit, par ces féroces aventuriers. Presque jamais les nègres, qui n'ont pas d'armes à feu, ne se défendent, ou ceux qui se défendent sont bientôt massacrés par des hommes armés jusqu'aux dents. Ces malheureux fuient dans les ténèbres, mais tout ce qui est pris est immédiatement enchaîné et entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur. Dans nos régions, c'est Tombouctou qui est le marché principal. On les y amène de contrées situées à soixante, quatre-vingts et cent jours de marche.

Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Tous ces esclaves sont à pied ; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre une révolte, on attache les mains, et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur leur cou on place des cangues à compartiments qui en relient plusieurs entre eux.

On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, [51] on distribue aux prisonniers quelques poignées d'orge ou de sorgho cru. C'est toute leur nourriture. Le lendemain il faut repartir.

Mais dès les premiers jours, les fatigues, la douleur, les privations en ont affaibli un certain nombre. Les femmes s'arrêtent les premières. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de celles qui paraissent plus épuisées, armés d'une barre de bois, pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées qui poussent un cri et tombent en se tordant dans les convulsions de la mort.

Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus faibles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête épuisé, le même affreux spectacle recommence.

Le soir, en arrivant au lieu de la halte, lorsque les premiers jours d'une telle vie ont exercé leur influence délétère, un spectacle non moins horrible les attend. Ces marchands d'hommes ont acquis l'expérience de ce que peuvent supporter leurs victimes. Un coup d'œil leur apprend quels sont ceux qui bientôt succomberont à la fatigue. Alors, pour épar-

(1) Voir p. 2 du *Mémoire*.

gner d'autant la maigre nourriture qu'ils distribuent, ils passent avec leur barre derrière ces malheureux, et d'un coup, ils les abattent. Leurs cadavres restent où ils sont tombés, et c'est près d'eux que leurs compagnons sont obligés de manger et de dormir.

Mais quel sommeil ! on peut le deviner sans peine. Parmi les jeunes nègres arrachés par nous à cet enfer, et rendus à la liberté, il y en a qui se réveillent chaque nuit, pendant longtemps encore, en poussant des cris affreux. Ils revoient, dans des cauchemars sanglants, les scènes abominables dont ils ont été les témoins.

C'est ainsi que l'on marche, quelquefois pendant des mois entiers, quand l'expédition a été lointaine. La caravane diminue chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, quelques-uns tentent de se révolter ou de fuir, leurs maîtres féroces, pour se venger d'eux, leur tranchent les muscles des bras et des jambes à coups de sabre ou de couteau, et les abandonnent ainsi le long de la route attachés l'un à l'autre par leurs cangues, et ils meurent lentement de faim et de déses- [52] poir. Aussi a-t-on pu dire, avec vérité, que si on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des nègres dont elles sont bordées !

Ce spectacle est horrible, sans doute, mais combien ont été plus affreuses encore les tortures au milieu desquelles tant et de si malheureuses créatures ont vu venir la mort. Et on calcule que, chaque année, QUATRE CENT MILLE nègres sont les victimes de ce fléau (1).

Enfin, on arrive sur le marché où on conduit ce qui reste de ces infortunés après un tel voyage. Souvent c'est le tiers, le quart, quelquefois moins encore de ce qui a été capturé au départ.

Là commencent des scènes d'une autre nature, mais non moins odieuses. Les nègres captifs sont exposés en vente comme du bétail ; on inspecte tour à tour leurs pieds, leurs mains, leurs dents, tous les membres de leurs corps, pour s'assurer des services que l'on en peut attendre. On discute leur prix devant eux comme celui d'une bête de somme, et quand le prix est réglé, ils appartiennent corps et âme à celui qui le paie. Rien n'est plus respecté, ni les liens du sang, car on sépare sans pitié le père, la mère, les enfants, malgré leurs cris et leurs larmes ; ni

(1) BANNING, p. 80, écrit : « La destruction de la vie humaine s'élèverait ainsi, chaque année, à 400.000 personnes au moins (dans la deuxième édition de 1878 il dit : à environ 500.000 personnes, p. 130). D'après sir Bartle Frere, ce minimum est dépassé de beaucoup ; le supérieur de la mission catholique de l'Afrique centrale évalue à un million d'hommes le chiffre des pertes que le trafic des esclaves inflige annuellement aux populations africaines ».

la conscience, car ils doivent embrasser sur le champ la religion du musulman qui les achète ; ni la pudeur même, car ils doivent se soumettre aux plus honteuses exigences. Enfin leur vie est à la discrétion de ceux qui les possèdent. Nul n'est tenu, dans l'Afrique centrale, de rendre compte de la mort de ses esclaves.

Il est vrai que lorsqu'ils sont arrivés dans les mains de ceux qui les emploient comme serviteurs (à moins qu'ils ne doivent faire des eunuques, auquel cas ils subissent un supplice qui tue les deux tiers de ceux qui y sont soumis), ils sont généralement traités, tant qu'ils se portent bien, avec assez d'humanité ; on craindrait, si on les traitait trop mal, qu'ils ne mourussent avant l'heure. Mais dès qu'ils sont vieux ou malades de façon à ne plus pouvoir servir, on les chasse à coups de bâton jusqu'à ce qu'ils s'en aillent mourir dans la rue ou au cimetière.

Tel est l'esclavage africain dans son épouvantable horreur !

Qu'on interroge les missionnaires de l'Égypte, de Zanzibar, ils auront tous [53] comme moi entendu et vu ces infamies. Pour l'Afrique centrale, nous avons le témoignage non moins explicite des explorateurs protestants. Je ne citerai que celui du plus célèbre d'entre eux, de Livingstone. On y remarquera les mêmes impressions d'effroi que j'ai trouvées moi-même chez nos pauvres enfants : « Quand j'ai essayé, dit-il, de rendre compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, j'ai dû rester très-loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais à parler franchement, le sujet ne permet pas qu'on exagère. EN SURFAIRE LES CALAMITÉS EST UNE PURE IMPOSSIBILITÉ. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est tellement révoltant que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier avec le temps les souvenirs les plus pénibles, mais les scènes de la traite se représentent malgré moi, et au milieu de la nuit me réveillent en sursaut, frappé d'horreur par leur vivacité » (1).

Et je le répète, les calculs les plus exacts ne portent pas à moins de quatre cent mille par année les victimes de cet abominable commerce. En vingt-cinq années, qui paraît la moyenne de la vie africaine, cela fait dix millions, dix millions d'hommes, actuellement vivants, voués à la vie et à la mort que je viens de décrire (1).

Ah ! certes, il ne saurait y avoir deux opinions sur de pareils crimes.

(1) BANNING, p. 79.

(1) Les pages 49-53 du *Mémoire*, depuis à moins d'être en Afrique jusqu'à que je viens de décrire, ont été intégralement reprises par M^{GR} LAVIGERIE (sauf le second paragraphe), dans sa lettre du 1^{er} janvier 1881. *Vers les Grands Lacs*, pp. 41-45.

On peut disputer et on a disputé sur la licéité de l'esclavage, lorsqu'il est un adoucissement à une peine méritée, lorsque par exemple il sauve dans une guerre juste la vie d'un injuste agresseur, lorsqu'il est protégé par des lois qui défendent l'esclave contre la violence (1) ; mais l'esclavage africain, fruit du brigandage, du vol, de la rapine, l'esclavage avec ce cortège funèbre d'assassinats, d'immoralité, d'inhumanité, l'Église n'a pas assez de foudres pour le condamner, les missionnaires assez de dévouement et de zèle pour arriver à l'abolir.

En le faisant pour remplir un devoir, nous nous trouverons d'accord avec le sentiment de tous ceux qui conservent des sentiments d'humanité, et, en le proclamant hautement, hardiment, comme notre but, en nous consacrant à faire connaître au monde toutes ces horreurs dans nos discours, dans nos écrits, en disant que nous voulons employer à les abolir la force divine de l'Évangile, même au prix de notre [54] sang versé, nous serons soutenus par les acclamations, par les applaudissements de tout ce qui, sur la terre, mérite le nom de chrétien.

Ce sera une cause qui, lorsqu'elle sera bien connue, deviendra essentiellement, profondément populaire. Sans doute, il ne faut faire de sacrifice à l'opinion en rien de ce qui touche à la vérité et à la justice, mais lorsqu'en remplissant dans sa plénitude un noble devoir, on peut avoir pour soi une opinion puissante, tout devient plus facile et la gloire même accompagne le succès.

C'est l'heureuse fortune qui s'offre au Saint-Siège dans un temps où ses ennemis l'attaquent et l'assiègent de toutes parts.

Quel spectacle plein de grandeur n'offrirait pas au monde un Pape prisonnier dans son palais (2) et envoyant des apôtres dans le centre, jusqu'à ce jour inaccessible, de l'Afrique, avec la mission hautement donnée d'y détruire l'esclavage (3) ; un Pape condamnant au nom de l'Évangile et des traditions constantes de l'Église, les horreurs qui déshonorent toute une branche de la famille humaine !

(1) Voir l'article *Esclavage*, IV. *L'esclavage selon les théologiens*, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* de VACANT-MANGENOT, t. V (Letouzey, Paris, 1913), col. 503-516.

(2) En 1870, les troupes italiennes avaient occupé ce qui restait encore des États pontificaux. Pendant qu'on traitait la capitulation, PIE IX, entouré des membres du corps diplomatique, avait dit : « Messieurs, vous êtes témoins que je cède à la violence ; à partir de ce moment le pape est prisonnier du roi Victor-Emmanuel ». — Les traités du Latran (1929), ont mis fin à cette situation.

(3) On ne voit pas comment le système des médecins-catéchistes, dont M^{gr} LAVIGERIE avoue lui-même que le « but ultérieur » était l'abolition de l'esclavage (p. 43 du *Mémoire*), permettait de mettre sur l'avant-plan cette lutte contre la traite. Probablement l'archevêque pense-t-il principalement aux effets de sympathie et de secours qu'une pareille propagande devait produire.

Que l'on se figure Pie IX couronnant par un tel acte son immortel Pontificat, ou son successeur inaugurant ainsi le sien (1). Quels accents ils pourraient faire entendre ! Quelle émotion profonde saisirait le monde à cette marque de puissance et de grandeur morale !

Une Bulle Pontificale adressée aux chefs des missions de l'Afrique équatoriale qui annoncerait cette grande croisade de foi et d'humanité, qui en réclamerait l'honneur pour l'Église, qui annoncerait pour la réaliser la création d'une armée d'apôtres qui marcheraient à la mort pour sauver la vie, la liberté des pauvres fils de Cham (2), serait l'une des plus grandes choses de ce siècle et même de toute l'histoire de l'Église. On pourrait à bon droit ne pas se préoccuper autant, alors, des projets de la Conférence de Bruxelles (3). Elle marcherait avec les savants ; les Missions marcheraient avec Dieu et avec l'humanité.

Le cœur et l'esprit de Votre Éminence, Éminentissime Seigneur, sont à la hauteur, je le sais, de pensées semblables. Voilà pourquoi je me permets de les lui présenter avec confiance, et pourquoi je serais heureux de voir son nom et celui de ses Émi- [55] nentissimes Collègues qui composent, en ce moment, la S. Congrégation de la Propagande, attachés à leur réalisation.

Veillez agréer l'expression des sentiments de respect et de dévouement profonds avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Éminence,

Éminentissime Seigneur,

le serviteur très-humble et
très-obéissant

(s.) † CHARLES, Archevêque d'Alger

Alger, le 2 janvier 1878.

(1) PIE IX était déjà vieux (86 ans) et épuisé.

(2) Autrefois on imputait aux Noirs d'Afrique la « malédiction de Cham ». Voir à ce sujet : P. CHARLES, *Les Dossiers de l'Action Missionnaire*, Louvain-Bruxelles, 1938, vol. I, pp. 74-76.

(3) de l'Association Internationale.

TABLE DES MATIÈRES

Objet du présent Mémoire 1

I. DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DE BRUXELLES 4

1. But de l'Association Internationale Africaine 6

2. Organisation de l'Association Internationale Africaine 8

3. Esprit de l'Association Internationale Africaine au point de vue Religieux 12

4. Ce qu'on doit craindre de cette association 15

5. Des avantages matériels que présente l'association internationale pour les Missions africaines 21

II. DES MOYENS EFFICACES À ADOPTER POUR L'ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE 26

1. Création de nouveaux Vicariats apostoliques dans l'Afrique Équatoriale 27

2. Moyens les plus prompts et les plus efficaces pour transformer par les Africains eux-mêmes l'Afrique Équatoriale 33

3. Des ressources nécessaires 45

4. D'une direction unique à donner aux missions d'Afrique 47

5. De l'abolition de l'esclavage africain par la croix 48

Alger. — Typ. A. Jourdan, imprimeur de l'Archevêché.

CHAPITRE TROISIÈME

Lettres de M^{gr} Comboni

Une des principales missions de l'Afrique était certainement le vicariat apostolique de l'Afrique centrale, érigé par bref apostolique du 3 avril 1846 (1). M^{gr} Daniel COMBONI (2) en était le chef. Celui-ci, encore provicaire, avait été appelé à Rome, au début de 1876, afin d'y régler certaines affaires relatives à son vicariat. Il était encore en Europe quand se réunit la Conférence de Bruxelles et quand se fondaient les principaux comités nationaux de l'Association Internationale Africaine. Enfin, il fut nommé vicaire apostolique le 31 juillet, et sacré évêque le 12 août 1877.

Le bref du 3 avril 1846 avait indiqué comme limite méridionale du vicariat, les monts de la Lune. Ces montagnes, mentionnées par les anciens géographes autour des sources du Nil, n'étaient pas encore retrouvées par les explorateurs, mais on croyait de plus en plus qu'elles devaient se situer dans les environs de l'équateur, et même bien au sud de cette ligne. Ainsi M^{gr} COMBONI avait des droits

(1) Voir p. 15, note 2.

(2) Né à Limone, sur le lac de Garde, le 15 mars 1831. Élève de l'Institut Mazza à Vérone. Ordonné prêtre le 31 décembre 1854. Il part pour la mission de l'Afrique centrale en 1857. Il réside quelque temps à Sainte-Croix, sur le Nil blanc, mais doit être rapatrié en 1859 pour cause de maladie. En 1864, après l'abandon des missions du Nil, il conçoit un « Plan pour la régénération de l'Afrique ». Il fonde en 1867 l'Institut des Missions Africaines de Vérone et part la même année pour ériger ses premiers instituts au Caire. Nommé provicaire apostolique de l'Afrique centrale le 21 mai 1872. Fonde en 1874 une Congrégation de Sœurs missionnaires, les « *Pie Madri della Nigrizia* ». Vicaire apostolique en 1877. Il meurt à Khartoum le 10 octobre 1881.

sur l'Afrique équatoriale ou du moins sur une partie de ces pays et il se proposait de fonder une mission aux lacs Nyanza dès que l'occasion serait favorable (1).

Le Père PLANQUE et M^{gr} LAVIGERIE tenaient compte des droits et des projets de M^{gr} COMBONI. Le supérieur de Lyon s'était même entretenu avec lui et, d'après le rapport du 7 mai 1877, M^{gr} COMBONI aurait été disposé à lui céder « jusqu'à l'équateur ». Probablement le Père PLANQUE a-t-il mal compris ou mal rendu les paroles de M^{gr} COMBONI : celui-ci, en effet, était décidé de fonder lui-même la mission de l'équateur, de sorte qu'il devait se réserver la région des grands lacs équatoriaux. Ne s'agirait-il pas plutôt de la cession éventuelle d'une partie des pays situés au sud de l'équateur ?

M^{gr} LAVIGERIE ne semble pas avoir été informé de la demande du supérieur de Lyon. En tout cas, nous n'y trouvons aucune allusion dans le *Mémoire secret*. Mais il connaissait certainement les droits et les projets de M^{gr} COMBONI. Aussi propose-t-il, dans son *Mémoire*, de lui confier les vicariats septentrionaux, tout en proposant cependant aussi de les placer sous la direction supérieure d'un autre dignitaire à nommer par la Propagande (2).

Peut-être, l'archevêque a-t-il rencontré M^{gr} COMBONI à Rome, en juillet-août 1877. Lui a-t-il parlé des projets qu'il nourrissait au sujet de l'Afrique équatoriale ? Nous n'en savons rien. En tout cas, M^{gr} COMBONI ne semble nullement pressé, pas même après la demande de renseignements faite par la Propagande, et il sera fort surpris quand il apprendra la décision prise à la suite du *Mémoire secret*. D'ailleurs, nous avons émis des doutes au sujet des projets et de la démarche de M^{gr} LAVIGERIE en juillet 1877. N'y aurait-il pas ici une nouvelle confirmation de nos réserves ?

* * *

(1) Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 293-305 et 414-416.

(2) Voir pp. 32 et 47-48 du *Mémoire secret*.

Après son sacre, M^{gr} COMBONI se mit à voyager à travers l'Europe. Le pape PIE IX lui avait conseillé de rendre visite au roi LÉOPOLD II ⁽¹⁾. Et de fait, le 1^{er} novembre, nous trouvons le vicaire apostolique au palais royal de Bruxelles, où il a un entretien de deux heures environ avec le roi ⁽²⁾.

Enfin, le 15 décembre 1877, M^{gr} COMBONI s'embarque à Naples pour arriver au Caire le 20.

A Alexandrie, M^{gr} Louis CIURCIA ⁽³⁾ lui remit une lettre du cardinal FRANCHI. Elle datait du mois d'octobre de l'année précédente ⁽⁴⁾. Le cardinal-préfet demandait des renseignements sur « l'œuvre conçue par le roi des Belges pour l'abolition de l'esclavage et de la traite des Noirs et pour la civilisation de l'Afrique centrale ».

M^{gr} COMBONI voulait bien rédiger un rapport détaillé, mais le temps lui manquait. Toutefois, le 15 janvier, il envoie du Caire une réponse provisoire avec quelques considérations hâtives et sommaires. Il exprime toute son estime pour le roi des Belges, dont « le projet, les intentions et le but final sont excellents » ; si LÉOPOLD II a adopté le principe de neutralité, c'est pour s'assurer la collaboration des autres puissances. Mais la présence de bon nombre de libres penseurs ne pourra pas gêner les missionnaires. Au contraire, ces « hommes sans foi ni loi »

⁽¹⁾ Voir p. 23.

⁽²⁾ La lettre de M^{gr} COMBONI au Roi (voir *infra*, pp. 161-168), nous donne peut-être une idée du sujet de la conversation. De même un passage de sa lettre du 17 mai 1878 adressée au président de l'Association pour la Propagation de la Foi à Lyon : « De Zanzibar à Nyanza le voyage est plus difficile que la route du Nil, quoique l'éminent roi des Belges m'ait assuré qu'il est plus facile » (Archives des Missions Africaines de Vérone).

⁽³⁾ Né à Raguse en 1818. Frère-Mineur. En 1854 évêque d'Alessio (Albanie). En 1858, coadjuteur de l'archevêque de Scutari, auquel il succède en 1859. En 1866, archevêque d'Irénopolis *in partibus*, délégué apostolique pour les Orientaux d'Égypte et d'Arabie et vicaire apostolique pour les Latins, avec résidence à Alexandrie. Il assumait en outre, de 1873 à 1876, la fonction de délégué apostolique pour la Syrie. Donna sa démission en 1880. Celle-ci fut agréée en 1881. Il mourut sur mer, en route vers Naples, le 19 juillet 1881.

⁽⁴⁾ « Écrite depuis plus de trois mois », dit M^{gr} COMBONI dans sa lettre du 19 janvier 1878 (Document IV).

apprendront les vrais mérites des missionnaires et les échecs des expéditions de l'Association Internationale tourneront finalement à l'avantage des missions catholiques (Document III).

Quatre jours après, le 19 janvier, M^{gr} COMBONI écrit de nouveau au cardinal FRANCHI. A la fin de cette lettre, il revient sur la question de l'Association Internationale : il résume les idées de sa précédente lettre ⁽¹⁾, ajoute quelques nouveaux détails et promet un petit rapport qu'il doit encore rédiger pendant son voyage du Caire à Asouan (Document IV).

Le même jour, il écrit au président de l'Association pour la Propagation de la Foi à Lyon :

« Je suis décidé à fonder une belle mission sur les lacs équatoriaux Nyanza, et à cet effet j'ai beaucoup parlé avec le célèbre voyageur Stanley, qui connaît bien le pays ⁽²⁾. ».

M^{gr} COMBONI ne se doutait pas du danger qui menaçait son vicariat. A Rome, la Propagande examinait le *Mémoire secret* de M^{gr} LAVIGERIE. « La promptitude est indispensable », avait écrit l'archevêque. Et de fait, à peine un mois s'était-il écoulé que la décision fut prise de permettre à M^{gr} LAVIGERIE d'envoyer en Afrique équatoriale

« de nombreux sujets pour l'exploration des lieux, afin de s'assurer en quel endroit il convient de placer le centre de ces missions et d'en remettre à Sa Grandeur un rapport détaillé, pour commencer l'œuvre de l'évangélisation dans les régions des lacs Victoria-Nyanza et Alberto-Nyanza, et du lac Tanganyka, avant qu'elles soient occupées par des ministres protestants ⁽³⁾. ».

⁽¹⁾ M^{gr} COMBONI semble avoir oublié qu'il a déjà répondu dans le même sens. D'ailleurs, ce n'est pas l'unique cas où il se répète à un même correspondant. Ses multiples occupations, ses relations épistolaires avec des personnes nombreuses et variées expliquent suffisamment des distractions de ce genre.

⁽²⁾ Copie dans les archives de Vérone.

⁽³⁾ Lettre du 15 janvier 1878, dans M^{gr} BAUNARD, t. II, pp. 13-14. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas publié aussi la suite de cette lettre établissant « les conditions dans lesquelles ces missions devaient se fonder, pour sauvegarder, en Afrique, la juridiction et les droits de chacun ».

Cette décision du 4 février fut communiquée à M^{gr} LAVIGERIE par le cardinal FRANCHI le 15. C'était la réponse au *Mémoire secret*. D'un côté, la résolution était assez réservée : au lieu de créer immédiatement quatre nouveaux vicariats et de nommer autant de provicaires, comme l'archevêque avait demandé, la Propagande parlait d' « exploration des lieux, afin de s'assurer en quel endroit il convient de placer le centre de ces missions », qui seraient érigées « plus tard ». Mais de l'autre côté, elle laissait à M^{gr} LAVIGERIE toute liberté non seulement dans la moitié méridionale de l'Afrique équatoriale, mais aussi dans la partie septentrionale, que l'archevêque avait proposé de laisser à M^{gr} COMBONI.

Bientôt le cardinal FRANCHI porta la question devant le pape LÉON XIII, qui venait d'être élu depuis peu de jours (1). Celui-ci approuva les décisions prises par la Propagande et ordonna d'expédier un rescrit nommant M^{gr} LAVIGERIE délégué apostolique de l'Afrique équatoriale avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs. Ceci fut communiqué à l'archevêque le 24 février.

Ce n'est que le 24 avril que M^{gr} COMBONI apprit les premières nouvelles de ces arrangements. Il était déjà depuis quelque temps à Khartoum et c'est là qu'une information, parue dans *Les Missions Catholiques* du 22 mars, attira son attention. Il s'en inquiétait vivement et réagit aussitôt par une lettre au cardinal FRANCHI. Ces nouvelles étaient-elles exactes ? Il avait des motifs sérieux pour en douter. Il avait aussi de graves objections contre une décision si inopportune (Document V).

* * *

(1) PIE IX était mort à Rome le 7 février 1878. Le cardinal Joachim PECCI fut élu le 20 février et prit le nom de LÉON XIII. Il était né à Carpineto le 2 mars 1810. Prêtre en 1837. En 1843, nonce apostolique à Bruxelles et archevêque de Damiata *in partibus*. En 1846, évêque de Pérouse et cardinal *in petto*. Cardinal en 1853. Nommé camerlingue en 1877. Mort à Rome le 20 juillet 1903.

Nous pouvons regretter que M^{gr} COMBONI n'ait pas rédigé le rapport promis sur l'Association Internationale Africaine et l'évangélisation de l'Afrique équatoriale. Probablement n'a-t-il pas eu le temps de l'achever pendant son voyage du Caire à Asouan. En tout cas, le rapport n'a pas été envoyé à la Propagande et il n'y en a pas de trace non plus dans les autres archives. Nous croyons cependant qu'une brochure que le vicaire apostolique publia en 1880 pourrait être considérée comme le fruit des études qu'il fit en préparation du rapport : M^{gr} COMBONI y donne un aperçu historique des découvertes africaines ⁽¹⁾.

Quoi qu'il en soit, les trois lettres adressées à la Propagande nous donnent certainement la substance des idées qu'il aurait développées dans le rapport. Ces documents suffisent largement pour nous faire connaître son opinion sur l'Association Internationale par rapport aux missions catholiques : après bien des épreuves et échecs, l'œuvre du roi des Belges contribuerait efficacement à l'expansion des missions...

Il y a encore un autre document qui nous fournit des détails précieux à ce sujet. C'est la lettre que M^{gr} COMBONI écrivit au roi LÉOPOLD II. Le brouillon, daté du 30 juin 1878, est conservé dans les archives de la mission catholique de Khartoum. Nous ne savons pas si la lettre a été réellement expédiée, mais ceci n'a pas ou peu d'importance : ce qui importe c'est que M^{gr} COMBONI y développe assez longuement et très franchement sa pensée sur l'œuvre royale. Peut-être y trouvons-nous aussi quelques échos de l'entretien du 1 novembre 1877.

La lettre a été rédigée en français ⁽²⁾. Le style est par-

(1) *Quadro storico delle scoperte africane*, Verona, 1880, 94 pages. Paru aussi dans les *Annali del Buon Pastore* (Verona) de 1880.

(2) Les autres lettres sont rédigées en italien. Nous en donnons une traduction fidèle.

fois un peu maladroit et certaines phrases sont mal construites. Pour rendre la lecture plus facile, nous avons changé çà et là quelque expression ou construction, tout en restant cependant aussi près que possible du texte du brouillon (Document VI).

DOCUMENT III

M^{gr} COMBONI au Cardinal-Préfet de la Propagande (1).

Le Caire, le 15 janvier 1878.

Éminentissime Seigneur,

M^{gr} Ciurcia m'a remis votre précieuse lettre écrite l'année passée. Vous me chargez d'informer la Sacrée Congrégation sur l'évolution de l'œuvre conçue par le Roi des Belges pour l'abolition de l'esclavage et de la traite des Noirs, ainsi que pour la civilisation de l'Afrique (2).

Je connais parfaitement et l'œuvre et les bonnes intentions de Sa Majesté le roi des Belges avec lequel j'ai eu, le 1^{er} novembre dernier, un entretien de deux heures, et je suis et serai toujours en correspondance intime avec lui (3). Je connais presque tous les Comités Internationaux (4) qui se sont fondés dans les capitales d'Europe et d'Amérique, parce que leurs présidents respectifs se font un plaisir d'entrer en relation avec moi (5); de plus, je connais très bien personnellement tous les chefs des expéditions qui sont actuellement en cours, sauf le chef de l'expédition écossaise, qui, comme je l'ai appris il y a quinze jours de la bouche de l'illustre voyageur Stanley (6), est déjà arrivée aux lacs Nyanza (l'expédition jouit d'un revenu annuel de 300.000 francs) (7).

(1) Archives de l'Institut des Missions Africaines de Vérone, *Scritti del Servo di Dio Mons. Daniele Comboni*, vol. IX, p. 114 et 116. C'est une copie de la lettre originale qui est conservée à la Propagande, *Scrittura riferite nei Congressi, Africa Centrale, Etiopia, Arabia*, vol. 7 (1861-1870), f. 827-828.

(2) Ce sont probablement les termes de la lettre de la Propagande. Plus loin M^{gr} COMBONI dira que le but de l'Association est d'*explorer et de civiliser* l'Afrique centrale.

(3) M^{gr} COMBONI n'avait pas encore écrit au roi. Sans doute avait-il déjà l'intention de le faire. Voir l'introduction de sa lettre du 30 juin 1878, Document VI, p. 157.

(4) les comités *nationaux* de l'Association Internationale.

(5) M^{gr} COMBONI était d'ailleurs connu en Europe comme une des autorités les plus compétentes dans les questions africaines.

(6) STANLEY avait passé par Le Caire après le rapatriement de ses guides et porteurs zanzibarites.

(7) M^{gr} COMBONI commet une double erreur. Il semble prendre l'expédition missionnaire protestante pour une expédition de l'Association Internationale.

Je vous enverrai un rapport détaillé sur toutes ces questions, quand j'aurai le temps. Pour le moment je me borne à Vous dire que le projet, les intentions et le but final du roi des Belges sont excellents, et j'espère que la religion catholique pourra en tirer des avantages ; mais ce sera seulement après l'inévitable expérience de plusieurs échecs essayés par ces expéditions qui veulent se passer de l'aide indispensable du catholicisme. Après mûre réflexion et bien de l'étude, je déclare que je suis extrêmement heureux de constater qu'un roi catholique, si petit soit-il, a pu faire entendre sa voix en faveur de la population si malheureuse de l'Afrique centrale. Et dans mes lettres j'encourage Sa Majesté à persévérer dans sa généreuse entreprise (1).

Pourtant, vu la manière dont on s'efforce actuellement d'exécuter le projet conçu, vu les personnages dont sont composés les comités et les expéditions, vu aussi le but final auquel pratiquement tendent les Comités Internationaux (2) et les chefs des expéditions, je suis certain qu'on n'obtiendra aucun résultat ni pour la suppression de l'esclavage, ni pour la civilisation européenne.

Le moyen choisi consiste à envoyer des expéditions pour établir des stations commerciales et industrielles (3) ; cela est très difficile à réaliser en Afrique centrale par des gens sans foi ni loi, n'ayant pas cette constance de fer qui est donnée au seul missionnaire catholique.

Les personnes choisies sont de toutes les couleurs, entre autres bon nombre de francs-maçons (4), qui confondent la philanthropie avec la charité, et qui auront pour résultat la corruption plutôt que la civilisation.

Le but final (de beaucoup de membres, non pas du roi) est de civiliser sans Dieu, sans la vraie religion et sans la morale. Il est impossible d'introduire la vraie civilisation dans l'Afrique centrale et d'abolir l'esclavage sans la prédication de l'Évangile, sans la foi et l'apostolat catholiques : pour obtenir ce résultat, tout effort purement humain est vain. C'est pourquoi, tout en exhortant gentiment le roi des Belges, je ne cesse de lui suggérer qu'il n'y aura pas de bons résultats sans le concours des missions catholiques.

Aussi n'était-ce pas une mission écossaise (comme celle du lac Nyassa, voir *supra* p. 14), mais anglaise. Elle était organisée par la *Church Missionary Society* de Londres. Trois missionnaires, WILSON, SMITH et O'NEILL, atteignirent le lac Victoria en janvier 1877. Voir *Evangelisatiepogingen*, pp. 427-428.

(1) Voir p. 146, note 3.

(2) Nationaux.

(3) Stations scientifiques, hospitalières et civilisatrices. M^{GR} COMBONI commet la même erreur que M^{GR} LAVIGERIE, p. 33 du *Mémoire*.

(4) Voir pp. 61 sq.

Il serait donc bien prudent, je crois, que les supérieurs des missions ne se mêlent pas à ces entreprises et expéditions. Ils doivent se borner à pratiquer occasionnellement la charité individuelle envers les malheureux et les malades, sans jamais dépasser les limites de leur mandat.

Le roi aurait voulu introduire les principes catholiques dans son œuvre, mais persuadé que les autres puissances n'y prendraient aucune part, il a cru utile de déclarer simplement que le but est d'explorer ⁽¹⁾ et de civiliser l'Afrique Centrale.

Du reste, je crois que les missions catholiques, pour le moment, n'auront vraiment pas ou peu d'avantage de ces expéditions scientifiques et commerciales ⁽²⁾ ; elles n'en éprouveront du moins aucun mal. Ces voyageurs, explorateurs et civilisateurs arrivent en Afrique centrale, affaiblis par les fatigues de leurs courses pénibles, parfois pleins de peur, et toujours ignorants des gens et des langues du pays (on parle plus de cent langues différentes dans le vicariat) ; ils sont dès lors heureux de trouver dans le missionnaire et dans la Sœur, un secours bénévole qui en cas de besoin ou de maladie puisse les aider et consoler. Par contre, le missionnaire et la Sœur, formés à l'abnégation chrétienne, souffrent avec plaisir et restent fermes à leur poste, tandis que le civilisateur moderne, arrivé dans ces parages, cherchera tout moyen possible pour s'en aller et retourner en Europe, sauf quelque rare exception.

L'avantage positif que la religion *hic et nunc* en tirera, est qu'en Europe l'estime et le vrai mérite du missionnaire catholique augmenteront et seront connus aussi des francs-maçons et des impies, qui commenceront à comprendre que le sacerdoce catholique a de réels mérites par ses sacrifices et son utilité dans l'Afrique centrale et dans les autres missions étrangères.

Je parlerai une autre fois des détails et des résultats de l'œuvre du roi des Belges.

Entre-temps, etc.

(1) La copie porte *evangelizzare*, ce qui est certainement une distraction de M^{sr} COMBONI ou une erreur du copiste.

(2) Voir *supra*, p. 147, note 3.

DOCUMENT IV

Extrait d'une lettre de M^{sr} COMBONI à la Propagande (1).

Le Caire, le 19 janvier 1878.

M^{gr} Ciurcia m'a remis la précieuse lettre que Vous m'avez écrite il y a plus de trois mois pour me demander des renseignements sur l'évolution et l'état de l'œuvre conçue par le Roi des Belges pour l'abolition de l'esclavage et de la traite des Noirs et pour la civilisation de l'Afrique centrale.

Je Vous donnerai sur cette question une réponse précise pendant mon voyage du Caire à Asouan : sur le bateau j'aurai le temps d'écrire.

Jusqu'ici une seule expédition (2), composée de 4 membres, a quitté la Belgique. Elle se trouve entre Zanzibar et le lac Tanganyka (3), sous la conduite de M. Marno de Vienne, que je connais très bien (4).

Du reste, je Vous écrirai, dans un petit rapport, sur toute la substance de l'œuvre, sur le côté bon et mauvais qu'elle présente, sur la meilleure attitude à adopter envers elle, enfin sur tout ; car je connais

(1) C'est la dernière partie de la lettre. Copie à Vérone, dans les *Scritti del Servo di Dio M^{gr} Daniele Comboni*, vol. IV, p. 234-236. L'original se trouve dans les archives de la Propagande, *Scrittura riferite nei Congressi, Africa Centrale*, vol. 8, f. 736-737.

(2) M^{sr} COMBONI corrige l'erreur commise dans la lettre précédente (voir p. 146, note 7), où il avait parlé de plusieurs expéditions (de l'A. I. A. ?).

(3) La première expédition organisée par le comité national belge de l'A. I. A. arriva à Zanzibar le 12 décembre 1877. Elle était composée de trois Belges, CRESPEL, CAMBIER et MAES, et d'un Autrichien, Ernst MARNO (voir p. 109, note 4). Au moment où M^{sr} COMBONI écrit, l'expédition avait déjà perdu le docteur MAES, qui mourut à Zanzibar le 14 janvier 1878 (*Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 578-582) ; CRESPEL (*Ibidem*, col. 171-173) se trouvait encore à Zanzibar ; tandis que CAMBIER (*Ibidem*, col. 116-126) et MARNO étaient partis vers l'intérieur pour une excursion préparatoire. CRESPEL mourut à Zanzibar le 24 janvier, et MARNO abandonna la partie au début d'avril 1878.

(4) Ernst MARNO (1844-1883), avait voyagé dans le Soudan en 1869-1876. C'est là sans doute que M^{sr} COMBONI a fait sa connaissance. MARNO a raconté ces voyages dans deux livres : *Reise im Gebiet des Blauen und Weissen Nils, im ägyptischen Sudan und den angrenzenden Sudan-Negerlandern in den Jahren 1869-1873*, Wien, 1875 ; *Reise in der ägyptischen Äquatorial-Provinz und in Kordofan in den Jahren 1874-1876*, Wien, 1878.

bien les intentions du Roi, avec lequel j'ai eu un entretien de plus de deux heures, à Bruxelles, le jour de la Toussaint de l'an dernier ; je connais également la plupart des membres des Comités Internationaux ⁽¹⁾ fondés en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre ⁽²⁾, en Italie, et presque tous ont cherché à se mettre en rapport avec moi.

En général je puis dire que, après les vains efforts de certaines puissances pour civiliser l'Afrique sans Dieu et sans l'élément de l'apostolat catholique, même les gouvernements impies de l'Europe devront s'incliner devant la force et les sacrifices du catholicisme, qui seul est capable de porter à ces régions exterminées et à ces peuples malheureux les avantages sûrs et durables de la vraie civilisation.

J'ai eu de longs entretiens avec le célèbre explorateur américain Stanley qui vient de retourner de son immense voyage à l'équateur et au Congo, pendant lequel il a découvert le cours du fleuve Congo. De plus, le ministre de la guerre, Stone Pacha ⁽³⁾, m'a invité au dîner offert en l'honneur de Stanley. Je Vous enverrai donc beaucoup de renseignements utiles et intéressants sur les populations des lacs équatoriaux et sur le Congo ; aussi sur les avantages que la foi, grâce à des renseignements si utiles, pourrait tirer de ces découvertes.

Le roi des Belges m'a insinué vivement de fonder une mission le long du fleuve Congo ; mais je lui ai répondu que je dois d'abord occuper à temps les lacs équatoriaux ; d'ailleurs, lui dis-je, du côté du Congo, à l'ouest, le Saint-Siège a érigé une préfecture apostolique qu'il a confié à la bien-estimée Congrégation de Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie à Paris ⁽⁴⁾.

(1) Comités nationaux.

(2) Tout comme M^{GR} LAVIGERIE, M^{GR} COMBONI semble prendre l'*African Exploration Fund* pour un comité national anglais de l'Association Internationale. Voir p. 45.

(3) Charles Pomeroy STONE, né à Greenfield (États-Unis), le 30 septembre 1824. Explorations au Mexique en 1856-1858. Participe à la guerre de sécession (1861-1865), du côté des nordistes. De 1865 à 1869, il travaille comme ingénieur dans une exploitation minière. En 1870, il devient chef d'état-major et lieutenant général de l'armée égyptienne, avec le titre de pacha. Président de la Société khédiviale de géographie du Caire. En 1883 il quitte l'Égypte et devient ingénieur en chef dans une entreprise au Florida. Meurt à New-York le 24 janvier 1887.

(4) Depuis 1865. Mission principale à Landana.

DOCUMENT V.

M^{gr} COMBONI au Cardinal-Préfet de la Propagande (1).

Khartoum, le 25 avril 1878.

Éminence,

Je viens de recevoir, hier soir, l'excellente revue de Lyon « Les Missions Catholiques », n° 459, du 22 mars 1878. Dans la rubrique Afrique Équatoriale, p. 135, je lis la nouvelle suivante (2) :

Afrique Équatoriale. La Société des Missionnaires d'Alger vient d'être chargée par le Saint-Siège de la fondation de deux grandes missions dans l'Afrique Équatoriale. L'une doit avoir son centre sur le lac Tanganika, et l'autre sur les lacs Victoria et Albert Nyanza.

Douze missionnaires se disposent à partir pour cette lointaine et périlleuse destination. Leurs supérieurs sont déjà nommés ; ils ont reçu les pouvoirs de préfets apostoliques (3). L'un est le R. P. Livinhac (4) [du diocèse de Rodez], qui va fonder « le futur vicariat des Lacs Nyanza (5) » ; l'autre, le R. P. Pascal (6) [du diocèse de Viviers], qui va fonder celui du lac Tanganika et préparer même l'établissement d'une mission semblable dans les États de Muata-Yamvo (7).

(1) Archives de Vérone. Copie de l'original qui se trouve à la Propagande, *Scrittura riferite nei Congressi, Africa Centrale*, vol. 8, f. 639-644. — Le jour de la nomination du cardinal FRANCHI comme secrétaire d'État, le 4 mars 1878 (voir p. 000, note 0), le pape LÉON XIII avait nommé préfet de la Propagande le cardinal SIMEONI. Jean SIMEONI est né à Paliano le 12 juillet 1816. Il avait été de 1862 à 1868, secrétaire de la section de l'Église orientale de la Propagande, et de 1868 à 1875, secrétaire de la Congrégation elle-même. En 1875, il fut nommé nonce apostolique à Madrid et archevêque de Chalcédoine *in partibus*. La même année, PIE IX le promut au cardinalat et l'année suivante le nomma son secrétaire d'État. Devenu préfet de la Propagande en 1878, il mourut à Rome le 14 janvier 1892.

(2) M^{gr} COMBONI a omis quelques mots. Nous les mettons entre crochets.

(3) Ils n'étaient pas nommés préfets apostoliques, mais en avaient les pouvoirs et facultés.

(4) *Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 566-567.

(5) C'est M^{gr} COMBONI qui met les guillemets.

(6) *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 686-688.

(7) Voir pp. 86 et 108.

On connaît l'importance qu'a prise [dans ces derniers temps] la question de l'Afrique équatoriale sur laquelle les voyages de Livingstone, de Cameron, de Stanley, ont attiré à un si haut degré l'attention de l'Europe. Cette importance explique celle de l'œuvre que la sollicitude du Saint-Siège vient de confier à la Société des Missionnaires d'Alger (1).

Ces deux nouvelles missions du Tanganyka et des lacs Nyanza se trouvent dans mon vicariat (dans le bref du 3 avril 1846, Grégoire XVI établit comme limite méridionale de l'Afrique centrale les soi-disant Montagnes de la Lune, qui, selon les géographes modernes les plus accrédités, seraient situées bien au sud du Tanganyka découvert par mon ami Burton). En effet, le futur vicariat des lacs Nyanza se trouve entre le 2^e et le 3^e degré de latitude sud (c.-à-d. à 2 1/2 degrés seulement de notre ancienne mission de Gondokoro), et celui du Tanganyka est situé autour des 5^e et 6^e degrés de latitude sud, c.-à-d. au nord des soi-disant Montagnes de la Lune, donc dans mon vicariat.

Aussi voudrais-je que Votre Éminence, dans son extrême bienveillance, daigne m'envoyer, pour ma gouverne, copie des deux brefs ou décrets d'érection canonique des *deux futurs vicariats* ou *grandes missions* dont il est question dans l'article précité des *Missions Catholiques* de Lyon (2).

D'ailleurs, j'ose douter de la réalité de l'érection si imprévue des deux susdites missions, dans les termes et le sens de l'article en question (3). Car je connais assez la sagesse pondérée et la lente prudence avec lesquelles la Sacrée Congrégation procède dans ses décisions et ses entreprises. C'est pourquoi je me permets de présenter à Votre Éminence quelques légères observations à ce sujet, réservant à plus tard des remarques plus fondées et plus mûries, suite aux études que j'ai faites sur l'Afrique équatoriale (4).

Je crois qu'il est tout à fait contre-indiqué et dangereux d'entreprendre la fondation d'une mission aux lacs Nyanza et partant directement de Zanzibar : il faut d'abord établir sur la côte ou quelque peu dans l'intérieur du pays une station solide et stable qui sera la base pour

(1) Probablement cette communication émane de M^{SR} LAVIGERIE lui-même. Elle laisse entendre que des préfectures apostoliques sont déjà érigées et que celles-ci seront bientôt élevées au rang de vicariat.

(2) C'était le bulletin hebdomadaire illustré de l'Association ou Œuvre de la Propagande de la Foi. Rédaction et administration à Lyon, rue d'Auvergne, 6. Première année en 1868.

(3) Voir la note 1.

(4) Voir la liste de ses publications, fruits de ces études, dans St. SANTANDREA, *Bibliografia di Studi Africani della Missione dell' Africa Centrale*, Museum Combonianum, n° 1, Verona 1948, passim.

la mission des lacs Nyanza. Car les communications sont trop difficiles et les distances trop grandes. Le succès serait incertain, pour ne pas dire impossible. En effet, autre est : une expédition de voyageurs ou d'explorateurs vers une région lointaine par laquelle ceux-ci passent comme des météores et dont ils retournent chez eux pour étourdir le monde par des vérités et des mensonges sur les contrées explorées ; et autre est : établir une mission régulière ; une fondation pareille demande, pour être stable et durable, des centres de communication et des points d'appui sûrs ; sinon, le travail est vain et l'on gaspille missionnaires et argent.

J'aurais désiré que les missionnaires d'Alger, qui existent depuis douze ans ⁽¹⁾, eussent acquis un peu d'expérience par la fondation des missions du Sahara et de Tombuktu, objectif des magnifiques établissements d'Algérie fondés par M^{gr} Lavigerie ; alors je croirais au succès de leurs missions futures dans l'Afrique équatoriale, bien plus difficiles que les premières. Mais — Votre Éminence le sait mieux que moi — si M^{gr} Lavigerie a de splendides installations en Algérie, il n'a presque rien au Sahara et absolument rien à Tombuktu.

Quant aux lacs Nyanza, ceux-ci forment l'objectif normal des stations du Fleuve Blanc et de Khartoum, puisque actuellement les bateaux à vapeur assurent la communication régulière entre Khartoum et Lado (à 3 heures de Gondokoro) en 15 jours. Cette question a été l'objet des longs entretiens que j'ai eus au Caire, en janvier dernier, avec le célèbre explorateur Stanley, qui m'a donné une lettre de recommandation pour le roi Mtesa, sorte de sultan des lacs Nyanza ⁽²⁾. Ces lacs formeront comme un point d'appui et un centre de communications pour les peuplades Akka ⁽³⁾, pour le royaume Mombuttu ⁽⁴⁾ et autres. C'est pourquoi, ce serait un grave préjudice pour ma mission difficile et pénible, si dans ces circonstances on arrachait à mon vicariat la région des lacs Nyanza. Nous avons l'expérience des dangers qu'offrent les voyages en Afrique, nous sommes habitués au climat et aux privations extraordinaires, nous avons appris à passer la nuit à la belle étoile et à supporter les intempéries des différentes saisons de l'année, etc. Je ne pense pas qu'il en soit ainsi avec les missionnaires de la Société naissante de M^{gr} Lavigerie : celle-ci compte bien un grand nombre de prêtres et de membres, mais ces missionnaires n'ont pas, je crois, cette même expé-

(1) Depuis dix ans. La Société des missionnaires d'Alger fut fondée en 1868.

(2) MTESA était le roi de l'Uganda. Il résidait à Rubaga, au nord du lac Victoria, et accueillit les premiers missionnaires d'Alger. Il est mort en 1884.

(3) Groupement de Pygmées, dans les forêts de l'Ituri, à l'ouest du lac Albert. Mentionnés pour la première fois par l'explorateur allemand SCHWEINFURTH.

(4) Les Mombuttu (Mangbetu) de SCHWEINFURTH, sur le Bomokandi.

rience pratique des voyages en Afrique, ni ces mêmes idées mûries, ni cette même prudente adaptation au pays, ni cette extraordinaire abnégation dans les privations qui se présenteront inévitablement.

Il y a trois ans, au Kordofan, je lisais une circulaire de M^{gr} Lavigerie, annonçant le départ « direct » vers Tombuktu de trois missionnaires d'Alger (1). Je m'écriai aussitôt : « ils seront massacrés ». Et de fait, arrivé à Khartoum, en route pour l'Europe (2), j'appris, à mon grand regret, qu'ils avaient été tués par les Touareg (3).

En Afrique il faut avancer pas à pas, avec une prudence extrême, et l'expérience demande des années de travail.

Les mêmes remarques s'appliquent aussi au Tanganyka. Cette mission est moins difficile, il est vrai, mais même pour l'objectif Tanganyka il faudrait une base d'opération en quelque endroit propice à peu de distance de Zanzibar ou de Bagamoyo. Cependant, le Tanganyka ne pourrait servir de base d'action ou de point d'appui pour la pénétration vers l'empire de Muata-Yambo (ou mieux Muati-Janvo) qui se trouve à 700 lieues de Tanganyka : le pays de Muati-Janvo serait plutôt l'objectif normal des états ou du royaume de Kasembe, à 400 lieues de Muati-Janvo. Toutefois, qu'on établisse au Tanganyka ou au Kazembe (4) la base d'opération pour Muati-Janvo, avec le temps on pourrait encore réussir ; et si le Saint-Siège veut confier les deux missions de Tanganyka et de Muati-Janvo aux zélés missionnaires fondés par l'honorable archevêque d'Alger, ceux-ci trouveraient là un champ encore assez vaste et bien plus fertile que le Sahara (5).

La conversion de l'Afrique a toujours été l'objet des plus ardents désirs de toute ma vie. Aussi est-ce une grande consolation pour moi

(1) Voir p. 18. Il s'agit des Pères PAULMIER, BOUCHAUD et MÉNORET. La nouvelle de leur départ prochain avait été annoncée dans *Les Missions Catholiques* de 1875, p. 622. Partis de Metlili le 15 janvier 1876, ils furent massacrés près d'El Goléa.

(2) M^{gr} COMBONI était au Kordofan de juillet à décembre 1875. En février 1876, il était de passage au Caire, en route pour l'Europe. C'est au Caire qu'il apprit la nouvelle.

(3) M^{gr} COMBONI avait même écrit à M^{gr} LAVIGERIE pour lui démontrer l'imprudence de son projet.

(4) Le pays de Kazembe était situé à l'est et au sud-est du lac Moero. Il est connu surtout par les voyages de DE LACERDA E ALMEIDA (*Biographie Coloniale Belge*, t. III, col. 485-489), des POMBEIROS (*Ibidem*, t. II, col. 779 ; A. VERBEKEN-M. WALRAET, *La première Traversée du Katanga en 1806*, Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge, Collection in-8°, série historique, t. XXX, fasc. 2, Bruxelles, 1953) et de LIVINGSTONE.

(5) C'est la proposition que M^{gr} LAVIGERIE avait faite dans son *Mémoire secret*, mais la Propagande avait permis d'envoyer des missionnaires d'Alger aussi aux lacs Nyanza.

de voir chez les susdits missionnaires d'Alger un renouveau du zèle pour le salut des Africains. Mais, sans savoir s'ils possèdent des éléments et des moyens plus certains que les miens pour assurer une réussite probable, leur céder ainsi à l'aveuglette ma juridiction sur les lacs Nyanza, alors que depuis quelque temps j'y dirige mes efforts, cela me paraît inopportun et non absolument nécessaire. D'ailleurs, ni moi ni mes missionnaires n'y sommes enclins, vu le bien de ces populations qui forment l'objectif normal des futures missions du Fleuve Blanc, et cela d'autant plus que les lacs Nyanza ne tarderont pas à être conquis par le khédivé d'Égypte. En effet, l'an dernier Gordon Pacha (1) a construit, à trois heures de distance du lac Victoria-Nyanza, une forteresse occupée par une garnison égyptienne (2).

Du reste, je déclare en toute sincérité que je suis prêt à tout ce que le Saint-Siège exigera de moi, et dès lors à céder non seulement l'équateur, mais encore Khartoum et le Kordofan, s'il plaît au Saint-Siège qui est le seul maître et l'arbitre universel.

Dans le cas où les deux missions du Tanganyka et de Muati-Janvo sont érigées ou seront créées en faveur des missionnaires d'Alger, il serait désirable que le S. Siège détermine avec précision les nouvelles limites du vicariat de l'Afrique Centrale. A cet effet, je tiens à la disposition de Votre Éminence un schéma à proposer.

La mission protestante écossaise, composée de huit membres (3), est déjà depuis quelque temps arrivée aux lacs Nyanza. Elle dispose d'un revenu annuel de 300.000 (trois cent mille) francs. Mais nous verrons combien longtemps elle y restera. Probablement aura-t-elle le même sort que celle de Khartoum dont existe à peine encore le souvenir.

Quant à l'expédition du roi des Belges, partie au mois de juillet dernier (4) et composée de cinq hommes (5), parmi lesquels une de mes connaissances, l'Allemand Marno (6), deux des membres sont morts à Zanzibar (7). En temps opportun la généreuse entreprise du roi des

(1) *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 348-353.

(2) A Mruli. Mais cet endroit est bien plus éloigné du lac Victoria (environ 150 km). Peut-être M^{sr} COMBONI veut-il parler d'un des postes égyptiens dans le voisinage du lac Albert.

(3) La mission *anglicane* de la *Church Missionary Society*. Voir p. 146, note 7. Trois missionnaires seulement avaient atteint le lac en janvier 1878.

(4) Au mois d'octobre 1877.

(5) Composée de quatre hommes. Voir p. 149, note 3.

(6) MARNON était Autrichien.

(7) Au moment où M^{sr} COMBONI écrit, un seul membre de cette expédition

Belges sera très utile aux missions catholiques de l'Afrique Centrale, équatoriale, etc.

† DANIEL, évêque.

restait à Zanzibar : CAMBIER. Deux nouveaux explorateurs viendraient bientôt remplacer les morts. C'étaient : DUTRIEUX (*Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 352-353) et WAUTIER (*Ibidem*, t. II, col. 972-974).

DOCUMENT VI

Lettre de M^{gr} COMBONI au roi LÉOPOLD II (1).

Khartoum le 30 juin 1878

Sire,

Le pénible voyage que j'ai accompli avec toute ma caravane de missionnaires et de Sœurs, dans une bien mauvaise saison, les lourdes occupations de mon ministère apostolique, les afflictions et les très graves soucis causés par l'affreuse famine et l'extrême disette qui désolent plus que la moitié de mon énorme vicariat et qui épuisent toutes mes ressources pécuniaires et matérielles pour soulager partiellement les misères les plus extrêmes, m'ont empêché de réaliser mon grand désir d'écrire à Votre Majesté et d'entrer en correspondance avec Elle, dans l'intérêt de la civilisation de l'Afrique équatoriale (2).

Tout d'abord, j'ambitionnais l'honneur de témoigner par écrit à Votre Majesté ma plus vive reconnaissance pour l'accueil généreux qu'Elle a daigné me faire dans l'après-midi de la Toussaint de l'an dernier. Je tenais aussi à exprimer ma profonde vénération et mon admiration sans borne pour Votre Majesté qui a inauguré une ère nouvelle pour la régénération des peuples les plus malheureux et les plus délaissés de la terre. C'est Votre Majesté qui a suscité dans toute l'Europe civilisée un mouvement providentiel, et y a allumé dans tous les cœurs généreux un feu sacré, capable de les faire concourir aux grandes entreprises non seulement scientifiques et civilisatrices, mais encore religieuses et catholiques, pour la rédemption de l'Afrique centrale.

Cette œuvre est incomparablement la plus charitable et la plus philanthropique de ce siècle, la plus intéressante et la plus digne du progrès et de l'élévation de l'esprit chrétien et humain, la plus urgente et nécessaire enfin pour l'accomplissement des desseins adorables du divin Rédempteur du genre humain, qui a proclamé la véritable liberté et fraternité de tout homme et qui le premier a aboli l'esclavage.

Après un sérieux examen, je suis profondément convaincu de la

(1) Archives de Khartoum. Copie à Vérone, *Scritti del Servo di Dio Mgr Daniele Comboni*, vol. VI, pp. 86-93.

(2) Voir *supra*, p. 146, note 3.

réussite de cette grande œuvre. Elle produira peu à peu de bien consolants fruits, et finira par apporter, après une longue série de vicissitudes et d'expériences pratiques, d'immenses avantages à l'Église et à la civilisation chrétienne ; elle deviendra la force des missions catholiques africaines.

C'est pourquoi ce m'est une immense joie de me sentir lié à Votre Majesté par une indéfectible union d'âme et de cœur qui repose sur une parfaite identité d'aspirations civilisatrices et régénératrices de cette chère Afrique centrale, la partie du monde la plus digne des sympathies et des regards de l'humanité entière, et pour laquelle j'ai voué mon âme et mon cœur, mon sang et ma vie ; — union indéfectible de l'Auguste Promoteur de la grande œuvre pour la rédemption de l'Afrique centrale avec le premier Pasteur légitime, le premier Évêque et Vicaire apostolique de cette même Afrique centrale, qui, quoique indigne et très petit, doit être, avec tous les autres missionnaires, le véritable exécuteur de cette même œuvre admirable que Votre grande âme royale a proclamée et que Dieu même Vous a inspirée ; — union indéfectible enfin entre l'Afrique centrale et cette chère Bruxelles, cette noble ville qui est devenue et qui restera toujours le véritable quartier général du mouvement civilisateur pour la régénération de l'Afrique centrale.

Si grande est la bonté de Votre Majesté, qu'Elle me permettra de Lui soumettre humblement les quelques petites idées qui me sembleront, grâce à ma modeste expérience de toute affaire africaine, les plus efficaces et très opportunes pour la réussite de la grande entreprise.

Avant tout, pour conduire une grande œuvre, après en avoir constaté l'utilité, la nécessité, l'excellence et la sublimité, il faut une inébranlable persévérance ; il ne faut jamais reculer devant aucun obstacle ni difficulté ; il faudrait laisser s'effondrer le monde entier plutôt que de quitter et abandonner la grande œuvre entreprise.

Toutes les grandes œuvres sur la terre rencontrent toujours de tels obstacles et de telles difficultés que leur existence même est parfois menacée. La Vôtre, Sire, rencontrera aussi des obstacles et des contradictions énormes : il y aura des moments, où on Vous poussera à l'abandonner, on Vous présentera des motifs et des raisons magnifiques, plausibles mais spécieuses pour la rejeter ; songez alors que Votre œuvre est l'œuvre de Dieu, l'œuvre du siècle, qui régénérera cent millions d'infortunés, pour les rendre libres et heureux sur la terre. Cette œuvre sublimera plus que la dixième partie de l'humanité entière au niveau des nations les plus civilisées. La voix majestueuse d'un Roi catholique très éclairé est toute-puissante, lorsqu'il s'agit des grands intérêts de l'humanité. Que Votre Majesté daigne adopter comme principe et base

de Sa grande œuvre le principe d'une persévérance inébranlable qui ne recule devant aucun obstacle. Cette œuvre magnifique sera la pierre précieuse la plus brillante et la plus éclatante de Votre diadème royal ; elle sera la gloire la plus sublime, la plus durable et la plus solide de la Belgique.

J'ai bien regretté la mort des Ms. Crespel et Maes survenue à Zanzibar (1). Je saisis cette occasion pour soumettre à la sagesse de Votre Majesté un des premiers articles de mon plan pour la régénération de l'Afrique, que j'ai soumis au S. Siège le 18 septembre 1864 et qui a été approuvé (2). Cette petite idée sauve la vie aux trois quarts des voyageurs de l'Afrique centrale : fonder une station pour acclimater les explorateurs, avant de les laisser s'aventurer dans les régions brûlantes de l'Afrique centrale. Cette station doit être une ville ou une localité dont la température soit un peu plus élevée de la moyenne proportionnelle entre l'Europe ou la patrie des explorateurs et les régions intérieures de l'Afrique où ils sont destinés. Chaque explorateur doit séjourner dans cette station au moins une, ou deux saisons d'été ; et tous doivent y mener une vie active en s'occupant surtout de l'exercice du métier ou de tout ce qu'ils devront faire dans l'Afrique centrale. De plus, dans ces stations ils doivent s'habituer peu à peu à un système de vie et de nourriture qu'ils devront suivre dans l'intérieur, comme à une convenable parcimonie de viande, de liqueurs et de vin, dont l'abus est très nuisible dans l'Afrique centrale ; on s'y habitue facilement peu à peu, surtout si on aime les légumes, qui sont très utiles ici. Les hommes très robustes, qui ne s'acclimatent pas dans une de ces stations, sont les premiers à succomber, et à mesure qu'un homme est plus robuste, il a besoin d'un plus long temps pour s'acclimater. Tout cela est un axiome bien connu en Europe et que j'ai moi-même souvent constaté.

Autrefois je tenais beaucoup à avoir dans l'Afrique centrale des médecins européens qui avaient complété leurs études et leur pratique dans les universités et dans les hôpitaux d'Europe. Je tenais même beaucoup à posséder des pharmacies pourvues de toutes sortes de médecines et de remèdes européens. Aujourd'hui j'en suis revenu. J'ai fait moi-même des études complètes de médecine en Europe (3) dans l'unique but de m'en servir en Afrique centrale. Ici le médecin européen ne doit appliquer qu'à moitié le système de la médecine européenne ; la moitié des médecines et des remèdes européens sont très nuisibles en Afrique

(1) Voir p. 149, note 3.

(2) Voir p. 116, note 6.

(3) Les biographes de M^{gr} COMBONI ne mentionnent pas ces études. Peut-être s'agit-il d'études privées pendant les années qui précédaient son deuxième départ pour l'Afrique centrale.

centrale pour les Européens et plus encore pour les indigènes. Pour ces derniers il y a ici des remèdes que le Créateur leur a destinés. Je fais exception pour les remèdes externes et pour tous les éléments de la chirurgie, qui sont très utiles ici, ainsi que pour les principaux remèdes de la médecine européenne, comme la quinine, la poudre de Dower, la digitale, l'ipécacuanha, etc.

Enfin un dernier principe, qui est capital dans la grande entreprise de Votre Majesté : choisir des explorateurs dont la moralité soit assez connue (et sur cela je suis convaincu qu'en Belgique et en Pologne l'on peut faire de beaux et magnifiques choix), car sinon, au lieu de porter dans l'Afrique centrale la civilisation, on portera la démoralisation, le scandale et la haine contre l'Européen, comme malheureusement il est arrivé très souvent. Les sauvages de l'Afrique centrale ont assez de tact et de bon sens pour distinguer parfaitement entre voyageurs européens d'une part, missionnaires et Sœurs catholiques d'autre part, et ils savent bien apprécier les bonnes mœurs, de sorte que, lorsqu'ils voient un voyageur européen la première fois, ils cachent femmes, filles et enfants dans les huttes ou dans le désert. Au contraire, lorsqu'ils voient des missionnaires ou des Sœurs, ils s'en approchent gaiement et leur présentent leurs enfants et leurs femmes, demandent des médicaments, des *bacshihhs* (1), leur donnent à manger, etc.

Je fais ici une petite digression, qui ne sera pas inutile à l'appréciation que l'on donne en Europe sur ce qui regarde la population africaine. En 1875, j'ai fait le voyage d'El-Obeid, capitale du Kordofan, à Khartoum, avec le colonel Colston (2), ancien général de division d'Amérique, qui depuis 1874 était chef de l'expédition égyptienne qui devait explorer le Kordofan et continuer sa marche en ligne droite vers l'équateur, jusqu'à Mombuttu (3), (mais le colonel a dû suspendre sa marche pour cause de maladie). Comme chef d'une armée, il était accompagné d'une trentaine de soldats, et partout où nous passâmes au cours de notre voyage qui dura douze jours, nous n'avons vu presque personne ; c'est à peine si nous trouvions quelques gardiens de puits, là où nous passions pour avoir de l'eau.

Or, quelle différence lorsque je passais par cette même route, seul avec mes missionnaires et mes Sœurs, pour faire ma visite pastorale

(1) *baksish* : mot arabe qui signifie *pourboire*.

(2) Raleigh Edward COLSTON, né aux États-Unis le 31 octobre 1825. Général des sudistes dans la guerre de Sécession. Puis directeur de l'école militaire de Wilmington. Au service de l'Égypte comme colonel de l'armée de 1874 à 1879. Fait des explorations au Soudan. Invalide à la suite d'un accident, il est licencié en 1879. Il meurt dans la pauvreté le 29 juillet 1896.

(3) Voir p. 153, note 4.

au Kordofan. J'y rencontrais à chaque instant des masses de gens et des troupeaux de bétail. On s'approchait de nous pour nous demander des médicaments et pour nous faire cadeau de moutons, de *durah* (1) et de lait.

Pourquoi cette différence ? Parce que, lorsque le sauvage voit des gens armés, il croit avoir affaire à des soldats ou des *djallabas* (2) qui viennent voler leurs enfants et leur bétail. C'est pourquoi ils s'enfuient dans le désert avec leurs enfants, leur famille et leur bétail.

Le colonel Colston a transmis son rapport à l'état-major égyptien qui l'a fait imprimer (3). Il a évalué la population d'El-Obeid et du royaume de Kordofan à 130.000 habitants... Mais je puis assurer Votre Majesté que la population du royaume de Kordofan s'élève à plus d'un million d'habitants.

L'Islamisme est le grand obstacle à l'abolition de la traite des Noirs et de l'esclavage et à la civilisation de l'Afrique centrale. Les Musulmans ont pénétré presque partout, et ce sont les Musulmans ou les Noirs devenus musulmans, satellites des petits chefs des côtes, ou les souverains musulmans de l'intérieur de l'Afrique eux-mêmes, qui exercent l'horrible métier de faire la traite et de nourrir et perpétuer l'esclavage.

Je me réserve à une autre fois de prouver à Votre Majesté que la route du Nil et du Fleuve Blanc est peut-être plus facile et plus opportune que celle de Zanzibar pour pénétrer aux lacs Nyanza. Je dis *peut-être*, car avant de donner sur ce sujet une proposition affirmative, je veux essayer moi-même cette route. D'après des nouvelles que je reçois du Nyanza, il semble que le mouvement des missionnaires anglicans dans l'Afrique équatoriale soit colossal. Ils disposent de grandes ressources. J'espère pourtant que plusieurs d'entre eux travaillent pour nous, missionnaires catholiques, car à plusieurs d'entre eux manque le point essentiel de la persévérance.

Dans quelques jours quatre missionnaires anglicans arriveront ici à Khartoum et ils partiront ensuite sur un bateau du gouvernement pour Lado, d'où ils poursuivront leur voyage jusqu'au lac Victoria (4). Le Rev. Wilson, chef de l'expédition des missionnaires écossais (5), a perdu deux compagnons, Smith et O'Neill, massacrés par le sultan de l'île

(1) Doura : *sorgho*.

(2) Chasseurs d'esclaves.

(3) *Report on northern and central Korjodan*, Le Caire, 1878.

(4) Les missionnaires anglais FELKIN, PEARSON et LIGHTFIELD, de la Church Missionary Society.

(5) Voir p. 146, note 7.

Ukerewe sur le lac Victoria ; un autre est mort de maladie au lac Tanganyika ; un autre retourne en Angleterre par la voie de Zanzibar, quoiqu'il ait envoyé toutes ses dépêches à Londres via Khartoum. Gordon Pacha, gouverneur général du Soudan égyptien, de Massaua, Zeyla, Berber, qui réside à Khartoum ⁽¹⁾, vient de nommer gouverneur du Fleuve Blanc et de l'Équateur M^r Émin Effendi (son véritable nom est Doctor Schnitzer, allemand) ⁽²⁾. C'est un bien brave homme que je connais parfaitement. Il est actuellement au Fleuve Blanc. Gordon Pacha a même nommé hier M^r Rosset, vice-consul d'Allemagne et d'Angleterre à Khartoum, gouverneur de Darfur ⁽³⁾, et le capitaine Gessi chef des troupes darfuriennes ⁽⁴⁾ ; mais ils n'ont pas encore accepté, parce qu'ils voudraient être chargés de l'exploration du fleuve Saubat (que moi-même j'ai visité dans l'hiver de 1859, il y a presque vingt ans) pour découvrir les communications entre le Fleuve Blanc et le royaume de Kaffa chez les Gallas. M^r Mason ⁽⁵⁾ a tracé une carte magnifique de son voyage de circumnavigation du lac Albert. D'après cette carte la baie Béatrice de Stanley ne serait pas un golfe de l'Albert-Nyanza, mais un nouveau lac ⁽⁶⁾ parce que la dernière pointe du Nyanza Albert est à peu près 70 milles anglais plus au nord du golfe Béatrice.

Son Excellence Gordon Pacha est loin d'être un bon administrateur mais il est un terrible ennemi de l'esclavage et de la traite des Noirs. Je puis affirmer qu'il a donné un coup terrible à cette plaie honteuse dans beaucoup d'endroits de son administration. Par exemple sur le Fleuve Blanc et sur les grandes routes on trouve rarement des esclaves, et même dans la vallée du Nil, sur la route de Kordofan et du Fleuve Bleu, ainsi

⁽¹⁾ *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 348-353.

⁽²⁾ *Ibidem*, t. I, col. 826-835.

⁽³⁾ Charles-Frédéric Rosset, trafiquant, arrivé au Soudan vers 1860. Agent de GORDON, à Khartoum, quand celui-ci était gouverneur de la province équatoriale (1874-1876), et vice-consul de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. En 1877 GORDON fut nommé gouverneur général du Soudan et Rosset devint son secrétaire privé, tout en restant vice-consul. En 1879, il fut nommé gouverneur du Darfur, mais il mourut trois jours après son arrivée dans la capitale El-Fascher.

⁽⁴⁾ *Biographie Coloniale Belge*, t. I, col. 403-405.

⁽⁵⁾ Alexandre Mc Comb Mason, gradé de l'*Annapolis Naval College*. Participa en 1861-1865 à la guerre civile d'Amérique, comme officier naval de la flotte fédérale. Entra au service du gouvernement égyptien en 1870, d'abord comme officier du steamer qui faisait le service entre Alexandrie et Constantinople, puis comme attaché à l'état-major. En 1876-1877 gouverneur de la province équatoriale. Il explora le haut Nil entre Dufilé et le lac Albert, fit la circumnavigation du lac et découvrit la rivière Semliki. En 1878, il quitta l'armée. Le gouvernement égyptien lui confia encore plusieurs missions. Il se retira en Amérique en 1885 et mourut à Washington en 1897.

⁽⁶⁾ Le lac Édouard.

que dans le désert de Souakin, on ne rencontre plus ces grandes et nombreuses caravanes d'esclaves que nous étions habitués à rencontrer auparavant. L'esclavage existe, la traite des Noirs existe, et elle existera longtemps encore ; mais on la fait à l'insu de Gordon Pacha, car il est très sévère pour les trafiquants de chair humaine.

C'est pourquoi on peut dire que l'esclavage, pour le moment, dans les possessions khédiviales du Soudan, a diminué un peu. Les trafiquants de chair humaine vont loin des grandes routes, ils s'enfoncent dans l'intérieur pour faire leurs razzias et s'emparer des pauvres sauvages en vue de leur commerce infâme. Il faut dire que ces *Djallabas* craignent beaucoup les Européens, laïcs ou missionnaires, une fois qu'ils savent que ces Européens sont antiesclavagistes. Par conséquent, les stations scientifiques et hospitalières et les explorations décrétées par la Conférence de Bruxelles, seront toujours très utiles à l'abolition de la traite des Noirs ; comme la présence de missionnaires et de Sœurs est toujours une pierre sur le cœur des *Djallabas*.

Voici un exemple. Ayant fondé en 1874 une mission chez la tribu de Djebel Nuba (1) qui est un bien large champ pour les trafiquants de chair humaine et par où passaient chaque année au moins 30.000 esclaves, un des plus actifs et des plus grands *Djallabas*, appartenant à la tribu des Arabes nomades des Baggara Omur (2), et qui venait toujours me trouver à Delen pour me demander des médecines, s'est présenté à son Exc. le Gouverneur de Kordofan, et lui dit : « Aussi longtemps que tu laisseras ces cafres de chrétiens demeurer à Djebel Nuba, il nous sera impossible de payer notre *tolba* (impôt annuel), car nous ne pouvons aller prendre notre *farkhat* (poules, qui est le nom qu'on inscrit dans les registres du gouvernement d'El-Obeid, et qui signifie réellement : jeunes filles esclaves) ni nos *khoffans* et *djomal* (moutons et chameaux, qui sont les noms qu'on inscrit dans ces mêmes registres officiels, et qui signifient : garçons esclaves, petits et grands) pour te payer (jusqu'à l'an dernier et aujourd'hui encore, mais en cachette, les gouverneurs de Kordofan ont toujours reçu pour tribut de ces peuples tributaires une énorme quantité d'esclaves au lieu d'argent et de bétail) ; c'est-à-dire, nous ne pouvons pas voler et arracher nos esclaves pour payer notre tribut ». En effet, depuis que la mission catholique existe à Djebel Nuba, on n'a plus arraché un seul esclave de cette tribu ; des caravanes d'esclaves ne sont plus passées par là ; mais les trafiquants, qui font leurs razzias dans les Djanghis (3) ou Dar Fertit (4), passent par une autre route, bien loin de la route ordinaire et plus courte de Djebel Nuba.

(1) A Delen, au sud d'El-Obeid.

(2) Baggara : Arabes nomades du sud-est du Kordofan, éleveurs de bétail.

(3) Djangi ou Djingués, de la famille Sara, groupe Kaba-Ndémi.

(4) Nom du pays situé au sud du Darfur, à l'ouest du Chari.

J'espère pouvoir fonder cette année une nouvelle mission sur le Nyanza Albert, et une seconde au lac Victoria l'an prochain. Il est bien plus difficile de fonder une mission régulière dans une localité de l'Afrique centrale, que d'y faire une simple visite ou exploration, comme le font les explorateurs. Les voyageurs ou explorateurs passent par ces endroits comme des météores ; et ils en rapportent peu de vérité, car il faut du temps et il faut connaître les langues, ce que peuvent faire surtout les missionnaires qui restent longtemps dans le pays ou même toujours.

Mais je ne sais pas quand je pourrai quitter Khartoum, à cause des embarras que me causent actuellement l'affreuse famine et la disette qui accablent si fort mon vicariat. Nous achetons à présent le *durah* et le blé à un prix dix fois plus élevé que l'an dernier, par suite du manque ou de la modicité des pluies de l'année dernière. Au Kordofan, l'eau pour boire, pour laver et pour faire la cuisine nous a coûté plus cher que le vin en France. Mais la Providence y remédiera.

Je demande pardon à Votre Majesté d'avoir trop prolongé ma lettre. Je suis sûr qu'Elle daignera m'accorder un bienveillant pardon.

Incliné humblement devant le trône de Votre Majesté, je Vous prie, Sire, d'agréer les hommages les plus profonds de mon esprit et de mon cœur, avec lesquels j'ai l'honneur de me dire pour toujours

de Votre Majesté

le très-humble, dévoué et ob. serv.

Daniel COMBONI

évêque de Claudipolis i. p. i.

vicaire apostolique de l'Afrique centrale.

Khartoum, le 5 juillet 1878.

INDEX DES NOMS

- Abyssinie, 13, 78, v. Éthiopie.
 Afrique, Afrique centrale, équatoriale, intérieure, *passim*.
 Afrique australe, du Sud, 28, 44, 78.
 Afrique du Nord, 16, 75, 78, 101.
 Akka, 153.
 Albert (lac), Albert Nyanza, 108, 109, 111, 142, 151, 155, 162, 164, v. Nyanza.
 Alexandrie, 6, 14, 162.
 Alger, 8, 9, 16-19, 25, 26, 68, 69, 71, 73, 75, 101, 114, 123, 128, 129, 138, 151-155.
 Algérie, 16, 18, 21, 35, 70, 78, 101, 115-117, 121, 133, 153.
 Angola, 13, 14, 86, 110.
 ANTINORI, 13, 80.
 Asouan, 142, 144, 149.
 ATIMAN, 127.

 Bagamoyo, 85, 109, 110, 154.
 Baggara, 163.
 Bahr-el-Gazal, 80.
 BAKER, 80.
 BANNING, 30, 32, 33, 36, 40-43, 46-49, 51-54, 56, 58-64, 67, 76, 79-87, 89-93, 96, 103, 104, 127, 134, 135.
 BARRON, 98.
 BARTH, 79, 80.
 BAUNARD, 16-24, 55, 65, 71, 114, 116, 117, 122, 126, 131, 142.
 Béatrice (golfe), 162.
 Benguela, 14, 78.
 Berber, 162.
 Berbères, 116.
 BESSIEUX, 28, 116.

 Biskra, 21.
 Boma, 13.
 Bomokandi (riv.), 153.
 BOUCHAUD, 154.
 BOURRET, 20.
 BOUTHILLIER DE BEAUMONT, 88, 94.
 BURCKHARDT, 79, 80.
 BURTON, Richard, 12, 80, 97, 152.
 BURTON, Isabel, 97.

 CAMBIER, 109, 149, 156.
 CAMERON, 12-14, 86, 96, 108, 142.
 CAPELLO DE BRITO, 13.
 Carthage, 20, 90.
 CECCHI, 13.
 CHANZY, 115.
 Chari (riv.), 163.
 CHARLES, 121, 137.
 CHARMETANT, 17, 19.
 CHIARAMONTI, 64.
 CHIARINI, 13.
 Chibisa, 14.
 Chiré (riv.), 14.
 Choa, 13, 100.
 Cimbébasie, 28.
 CIURCIA, 141, 146, 149.
 CLAPPERTON, 79, 80.
 COELLO, 94, 95, 105.
 COLENZO, 99.
 COLSTON, 160, 161.
 COMBONI, 3, 4, 9, 15, 23, 26, 28, 55, 78, 109, 113, 116, 118, 128, 139-144, 146-151, 154, 155, 157, 159, 164.
 Congo (riv.), 12, 13, 150.
 Congo (préf. ap.), 14, 28, 78, 110, 150.

- Congo belge, 11.
 COUVREUR, 71.
 CRESPEL, 109, 111, 149, 159.
- D'ABBADIE, 87, 88, 94.
 DA CASORIA, 118.
 Dahomey, 78.
 Dar Fertit, 163.
 Darfour, Darfur, 97, 113, 162, 163.
 DE BEAUMONT, v. BOUTHILLIER DE BEAUMONT.
 DE FORBIN-JANSON, 128.
 DE LACERDA E ALMEIDA, 154.
 DE LA RONCIÈRE LE NOURY, 57.
 DE LAVELEYE, 34, 62.
 Delen, 109, 113, 163.
 DE MARION-BRÉSILLAC, 5.
 DE QUATREFAGES DE BREAU, 44, 52, 94.
 DESCOLA, 121.
 DINDINGER, v. STREIT.
 DJANGI, 163.
 Djebel-Nouba, Djebel Nuba, 113, 163.
 DOMINIQUE, 8, 10.
 DUBOIN, 27.
 Dufilé, 162.
 DUPARQUET, 28.
 DUTRIEUX, 156.
- Édouard (lac), 162.
 Égypte, 6, 7, 78, 97, 124, 133, 135, 141, 150, 155, 160.
 El-Fascher, 162.
 El Goléa, 154.
 El-Obeid, 109, 113, 118, 160, 161, 163.
 ENGEL, 116.
 ENGLAND, 98.
 Éthiopie, 7, 13, 146, v. Abyssinie.
- FALKENSTEIN, 13.
 FELKIN, 161.
 Fezzan, 79.
- FRANCHI, 3, 5, 7, 22-26, 28, 29, 46, 69, 141-143, 151.
 FRERE, 44, 134.
- Gabon, 13, 28.
 Gallas, 10, 78, 162.
 Gambie (riv.), 79.
 Géryville, 21.
 GESSI, 162.
 GOBLET D'ALVIELA, 71.
 Gondokoro, 91, 152, 153.
 GORDON, 80, 97, 155, 162.
 GOSSART, 32.
 GOYAU, 16.
 GRAÇA, 86.
 Grand-Bassam, 28.
 GRANT, 12, 80.
 GRAY, 99.
 GRÉGOIRE XVI, 65, 152.
 GREINDL, 44.
 Guardafui (cap), 110.
 GUILLAUME, 44.
 Guinée, 5, 28, 78, 97, 98, 109-111, 115, 116.
 GÜSSFELDT, 13.
- HADRIAN, 118.
 HAYEZ, 25, 26, 28.
 HAYNALD, 90, 94.
 HORNEMANN, 79.
 HORNER, 28.
 HUONDER, 116.
- ISMAIL PACHA, 97.
 Ituri, 153.
 IVENS, 13.
- JOURDAN, 29, 138.
- Kabebe, 86, 108, 111, 114, v. Mwata Yamvo.
 Kabylie, 123.
 Kaffa, 162.
 Kapanga, 86.
 Karema, 127.

- Katanga, 154.
 Kazembe, Kasembe, 154.
 Kénia (mont), 103.
 Khartoum, 91, 109, 113, 139, 143, 144, 153-155, 157, 160-162, 164.
 Kilimandjaro (mont), 103.
 Kirk (monts), 14.
 Kizimeme, 86.
 KOBÈS, 116, 121.
 Kordofan, 80, 1113, 149, 154, 155, 160-162.
 KRAPF, 91.
 Kwango, 11.

 Lado, 153, 161.
 Laghouat, 17.
 LAMBERMONT, 44, 56, 72, 86, 88, 94.
 LANDANA, 28, 110, 150.
 LARGEAU, 101.
 LAVIGERIE, 3, 9-11, 16-26, 28-32, 34-40, 42-47, 49-52, 54, 55, 59-63, 65, 67-76, 78-87, 89-94, 96, 97, 100, 102-104, 108-110, 112-115, 117, 119, 121-123, 126, 131, 132, 135, 140, 142, 143, 147, 150, 152-154.
 LE BERRE, 27.
 Le Caire, 6, 97, 116, 118, 139, 141-142, 144, 146, 149, 150, 153, 154.
 Le Cap, 78, 97.
 LECLERCQ, 67.
 LENZ, 13, 80.
 LÉON XIII, 5, 66, 143, 151.
 LÉOPOLD II, 4, 10, 23, 32, 38, 42-44, 47, 54, 57, 68-70, 82, 141, 144, 157.
 LE ROY, 76.
 Let Marefià, 13.
 Libéria, 35, 78, 79, 97-99, 116.
 LIBERMANN, 27.
 LIGHTFIELD, 161.
 LINDNER, 13.
 LIVINGSTONE, 12, 17, 80, 81, 95, 135, 152, 154.
 Livingstonia, 14.
 LIVINHAC, 126, 151.
 Loanda, 14, 85, 109, 110.
 Loango, 13, 28.
 LOREAU, 12.
 LOYER, 35, 68, 69, 73.
 Lualaba (riv.), 108.
 Lulua (riv.), 86.
 Lunda, 13, 86, 108, v. Mwata Yamvo.
 LUX, 13, 80, 108.

 Mac Clear (cap), 14.
 MAES, 109, 149, 159.
 MANGENOT, v. VACANT.
 Manyema, 111.
 Maravi (lac), 14, v. Nyassa.
 MARET, 16.
 MARNO, 109, 149, 155.
 Maroc, 78.
 MARTINI-BERNARDI, 13.
 Maryland, 98.
 Masasi, 99.
 Masaua, 162.
 MASON, 162.
 Maures, 93.
 MAZZA, 118, 139.
 MÉNORET, 154.
 Mesurado (cap), 98.
 Metlili, 18, 21.
 Moero (lac), 154.
 MOHR, 13, 80.
 MOLLIEU, 79, 80.
 Mombuttu, 153, 160.
 Monrovia, 98.
 MONTICONE, 8.
 Monts de la Lune, 15, 109, 139, 152.
 Mozambique, 13, 14, 110.
 Mruli, 155.
 MTESA, 153.
 MUQUARDT, 25.
 Murchison (chutes), 14.
 Musumba, 86.

- Mwata Yamvo, 13, 86, 108, 109,
151, 154, 155.
- NACHTIGAL, 13, 44, 53, 80, 92-94.
- NASR-ED-DIN, 124.
- Natal, 78, 97, 99, 109.
- Newala, 99.
- Ngazobil, 121.
- Niger (riv.), 93, 101.
- Nil, Nil Blanc (Fleuve Blanc), Nil
Bleu (Fleuve Bleu), 6, 12, 80, 91,
108, 139, 141, 149, 153, 155,
161, 162.
- Nouba, Nuba, 113.
- Nubie, 80, 118.
- Nyangwe, 86, 108, 111.
- Nyanza (lacs), 10, 109, 113, 140-
142, 146, 151-155, 151, 162,
164, v. Albert, Victoria.
- Nyassa (lac), 14, 147.
- Ogowe (riv.), 13.
- OLIVIERI, 117, 118.
- O' NEILL, 147, 161.
- Orange (république), 78, 97.
- Ouargla, 21, 35, 101.
- OVERWEG, 79, 80.
- Palmes (cap des-), 98.
- PARK, 79.
- PASCAL, 151.
- PAULMIER, 154.
- PEARSON, 161.
- PECCI, 143.
- PESCHUEL-LOESCHE, 13.
- PETHERICK, 80.
- PIE VII, 64.
- PIE IX, 19, 21-24, 65, 136, 137,
141, 143, 151.
- PIE XI, 128.
- PLANQUE, 3, 5-11, 13-15, 24, 27,
109, 140.
- POGGE, 13, 86.
- POMBEIROS, 154.
- PREINDLSBERGER, 105.
- RAMAECKERS, 109.
- RAWLINSON, 57.
- REBMANN, 91.
- RICHARDSON, 79, 80.
- Rio Grande (riv.), 79.
- RITTER, 93.
- ROEYKENS, 3, 23, 35, 38, 44, 45,
48, 54, 56, 68-70, 72, 73, 87.
- ROHLFS, 13, 79, 80, 94, 101.
- ROSSET, 162.
- Rubaga, 153.
- SAINCTELETTE, 71.
- Sahara, 16-21, 35, 71, 101, 126,
131, 143, 153, 154.
- Saint-Cyprien, 121.
- Saint-Louis, 101.
- Sainte-Croix, 91, 139.
- Sainte-Monique, 121.
- SANFORD, 44.
- SANTANDREA, 152.
- Saubat (riv.), 162.
- SCHNITZER, 162.
- SCHWEINFURTH, 13, 80, 95, 153.
- SCHWINDENHAMMER, 27.
- Semliki (riv.), 162.
- Sénégal, 27, 28, 78, 79.
- Sénégalie, 27, 28, 78, 116, 121.
- Sennaar, 113, 118.
- SERPA PINTO, 13.
- Sierra Leone, 35, 93, 97-99, 116.
- SIMEONI, 151.
- SMITH, 147, 161.
- Souakin, 163.
- Soudan, 17-21, 76, 79, 80, 82, 93,
96, 97, 101, 103, 116, 127, 133,
149, 160, 162, 163.
- SOYAUX, 13.
- SPEKE, 12, 80.
- STANLEY, 12, 17, 79-81, 95, 142,
146, 150, 152, 153, 162.
- STEERE, 99, 121.
- STENGERS, 33, 43, 81.
- STUEDNER, 80.
- STONE, 150.

- STREIT et DINDINGER, 17, 22, 29, 71, 116.
- Tanganyika (lac), 10, 108, 111, 149, 151, 152, 154, 155, 162.
- Tanta, 6.
- TARDIF, 20.
- Tchad (lac), 80.
- THOLOZAN, 124.
- TINNE, 80.
- Tombouctou, Tombuktu, 18, 122, 133, 153, 154.
- TORONI, 5.
- Touareg, 18, 154.
- TOURNIER, 20.
- Transvaal, 78, 97.
- TRAVERSO, 118.
- Tripolitaine, 78.
- TSHANAMA, 108.
- TUCKEY, 79, 80.
- Tunisie, 78.
- Uganda, 153.
- Ujiji, 86, 108, 111, 114.
- Ukerewe (île), 162.
- Unyamwezi, 111.
- VACANT et MANGENOT, 136.
- VERBEKEN, 154.
- Victoria, Victoria Nyanza, 108, 109, 111, 142, 147, 151, 153, 155, 161, 162, 164.
- VOGEL, 79, 80.
- VON HEUGLIN, 80.
- VON HOMEYER, 13, 80.
- VON MECHOW, 13.
- WALRAET, 154.
- WAUTIER, 156.
- WILSON, 147, 161.
- Zagazig, 6.
- Zambèze, 8, 12-14, 76, 78, 82, 103.
- Zanguebar, Zanzibar, 14, 17, 28, 35, 44, 78, 97, 99, 109-111, 121, 125, 133, 135, 141, 149, 152, 154-156, 159, 161, 162.
- Zeyla, 162.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
Chapitre I. Le Rapport du Père PLANQUE	5
DOCUMENT I. <i>Rapport pour l'érection d'une nouvelle mission dans la région des grands lacs du Centre de l'Afrique</i>	12
Chapitre II. Le <i>Mémoire secret</i> de M ^{gr} LAVIGERIE	16
DOCUMENT II : <i>Mémoire secret sur l'Association Internationale Africaine de Bruxelles et l'Évangélisation de l'Afrique Équatoriale</i>	75
Table des matières du <i>Mémoire</i>	138
Chapitre III. Lettres de M ^{gr} COMBONI	139
DOCUMENT III : <i>Lettre au cardinal Franchi</i>	146
DOCUMENT IV : <i>Au cardinal-préfet de la Propagande</i>	149
DOCUMENT V : <i>Au cardinal-préfet de la Propagande</i>	151
DOCUMENT VI : <i>Lettre au roi Léopold II</i>	157
INDEX DES NOMS	165
CARTE : l'Afrique, d'après la carte annexée au <i>Mémoire secret</i> ..	31